



REPUBLIQUE DU NIGER

Fraternité - Travail - Progrès

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

HAUT COMMISSARIAT A L'INITIATIVE 3N



BILAN 2016-2020

DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION 2016-2020 DE L'INITIATIVE 3N



Mars 2021

Sommaire

Avant-propos	i
Sigles et Abréviations	ii
Liste des tableaux	v
Liste des figures	vi
INTRODUCTION.....	1
I. RAPPEL DU PLAN D’ACTION 2016-2020 DE L’INITIATIVE 3N.....	2
II. RESULTATS DE MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES STRATEGIQUES	4
2.1. Programme Stratégique 1 : Maîtrise de l’eau pour les productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques	4
2.2. Programme Stratégique 2 : Promotion du sous-secteur de l’hydraulique pastorale	10
2.3. Programme Stratégique 3 : Développement des filières et chaînes de valeur agricoles	13
2.4. Programme Stratégique 4 : Développement des filières et chaînes de valeur de l’élevage	24
2.5. Programme Stratégique 5 : Développement des filières des produits forestiers non ligneux et de la pisciculture et aquaculture	33
2.6. Programme Stratégique 6 : Renforcement de la coordination du développement des filières et chaînes des valeurs des produits Agro-sylvo-pastoraux.....	39
2.7. Programme Stratégique 7 : Gestion durable des terres et des eaux	48
2.8. Programme Stratégique 8 : Gestion de l’Environnement et amélioration du cadre de vie	56
2.9. Programme Stratégique 9 : Réduction de l’insécurité alimentaire chronique par des mécanismes de protection sociale et accès aux moyens d’existence	61
2.10. Programme Stratégique 10 : Gestion de l’insécurité alimentaire conjoncturelle et des situations de crises.....	67
2.11. Programme Stratégique 11 : Amélioration de l’état nutritionnel des Nigériens à travers la prévention et la prise en charge de la malnutrition	75
2.12. Programme Stratégique 12 : Gouvernance et coordination du secteur	85
2.13. Focus 1 : Maison du Paysan.....	99
2.14. Focus 2 : Prise en compte des thèmes transversaux dans la mise en œuvre de l’Initiative 3N	103
III. ANALYSE DU NIVEAU DE FINANCEMENT DU PLAN D’ACTION 2016-2020 DE L’INITIATIVE 3N	107
IV. PERSPECTIVES ET ORIENTATIONS POUR LA PHASE 2021-2025.....	110
4.1. Perspectives	110
4.2. Orientations pour l’élaboration de la phase 2021-2025	111
CONCLUSION	114

Avant-propos

La Stratégie de l'Initiative 3N pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et le Développement Agricole Durables, « les Nigériens Nourrissent les Nigériens » a été adoptée par décret 2012-139/PRN du 18 Avril 2012. Elle a pour objectif global de « *contribuer à mettre durablement les populations nigériennes à l'abri de la faim et de la malnutrition et leur garantir les conditions d'une pleine participation à la production nationale et à l'amélioration de leurs revenus* ». De façon spécifique, il s'agit de « *renforcer les capacités nationales de production alimentaire, d'approvisionnement et de résilience face aux crises alimentaires et aux catastrophes* ». Elle représente l'un des piliers et programmes phares du Programme de Renaissance promu et mis en œuvre sous l'impulsion de SEM le Président de la République, Chef de l'Etat, ISSOUFOU MAHAMADOU.

L'Initiative 3N incarne la politique nationale du secteur de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et le Développement Agricole Durables (SAN/DAD), qui s'inscrit dans la mise en œuvre du Plan de Développement Economique et Social (PDES). Elle propose un ensemble cohérent de mesures normatives et d'actions d'investissement à court, moyen et long terme, qui constitue le principal cadre de référence dans ce secteur pour les interventions des administrations publiques, des collectivités territoriales, des Partenaires Techniques et Financiers et des autres acteurs non étatiques à l'horizon 2035.

Bâtie autour des cinq (5) axes stratégiques, le deuxième plan d'action de mise en œuvre de l'Initiative 3N est décliné pour la période de 2016-2020 avec douze (12) Programmes Stratégiques qui font l'objet de ce bilan quinquennal de mise en œuvre de l'Initiative 3N. Le plan d'actions 2011-2015 ayant fait l'objet d'un bilan en fin 2015.

Au cours de ces cinq (5) ans de mise en œuvre, l'Initiative 3N a enregistré des importants résultats notamment la mobilisation de 1 366,01 milliards de FCFA, soit 88,32% du montant initial prévisionnel évalué à 1 546,65 milliards de FCFA.

Au nom **de SEM le Président de la République, Chef de l'Etat, ISSOUFOU MAHAMADOU**, je remercie tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à l'élaboration de cet important document de bilan. Je formule le vœu que l'ensemble des acteurs s'approprient le présent bilan et participent effectivement à sa vulgarisation afin de mettre à la disposition de tous les nigériennes et nigériens des données utiles pour les prochaines années.

Le Haut-Commissaire à l'Initiative 3N

Ali BETY

Sigles et Abréviations

AHA	Aménagements hydro-agricoles
AIC	Agriculture Intelligente face au Climat
ANE	Acteurs Non Etatiques
ANR	Aides Non Remboursables
APCA	Agence pour la Promotion du Conseil Agricole
ASPH	Agro-sylvo-pastoraux et halieutiques
BA	Bloc Administratif
BAD	Banque Africaine de Développement
CAIMA	Centrale d'Approvisionnement en Intrants et Matériels Agricoles
CAPEG	Cellule d'analyse des politiques publiques et d'évaluation de l'action gouvernementale
CC/SAP	Cellule de Coordination du Système d'Alerte Précoce
CCA	Cellule Crises Alimentaires
CCAAB	Centrale Communale d'Approvisionnement en Aliments pour Bétail
CCAIA	Centrale Communale d'Approvisionnement en Intrants Agricoles
CCCA	Cadres Communaux de Concertation des Acteurs
CDN	Contribution Déterminée au niveau National
CEAP	Champs Ecole Agropastoraux
CEP	Champs Ecole Paysan
CFA	Communauté financière en Afrique
CFM	Centre de Formation aux Métiers
CFS	Cellule de Filets Sociaux
CIDEV	Conférence Internationale sur la Désertification et l'Économie Verte
CIO	Comité Interministériel d'Orientation
CMPS	Comité Multisectoriel de Pilotage Stratégique
CNDA	Cadre National de Dialogue et de concertation des Acteurs
CNRA	Conseil National de la Recherche agronomique
COP	Conférence des parties
CRC	Cellule Régionale de Coordination
CRCA	Cadre Communal de Concertation des Acteurs
CRENAM	Centres de récupération nutritionnelle ambulatoire pour malnutrition aiguë modérée
CRENAS	Centres de récupération nutritionnelle ambulatoire pour malnutrition aiguë sévère
CRENI	Centres de récupération nutritionnelle à l'intensif
CRLMA	Centre de Réparation et de Location de Matériels agricoles
CSIN-GDT	Cadre Stratégique du Niger en matière de Gestion Durable des Terres
CTD	Comités Techniques Départementaux
CTR	Comités Techniques Régionaux
DGA	Direction Générale de l'Agriculture
DGC	Distributions gratuites ciblées
DMA	Direction de la Mécanisation Agricole
DN	Direction de la Nutrition
DNPGCA	Dispositif national de prévention et de gestion des crises alimentaires
DPPD	Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses
EC	Equivalent céréalier
ECVMA	Enquête sur les Conditions de Vie des Ménages et l'Agriculture
EPIC	Etablissement public à caractère industriel et commercial
éqPEM	Equivalent Point d'Eau Moderne
FAO	Food and Agriculture Organisation
	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FCFA	Franc de la communauté financière africaine.

FISAN	Fonds d'Investissement pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
FNG	Fill the Nutrient Gap
FRAT	Fortification Rapid Assessment Tool
FUCOPRI	Fédération des Unions et Coopératives des Producteurs de Riz
GDT	Gestion Durable des Terres
GTN	Groupe de Travail Nutrition
HIMO	Travaux d'Utilité Publique à Haute Intensité de Main d'œuvre (HIMO)
IEC/CCC	Information Education Communication pour le Changement du Comportement
INDC	Intended Nationally Determined Contribution
INS	Institut National de la Statistique
ISA	Insécurité alimentaire sévère
MAG/EL	Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage
MAM	Malnutrition aiguë modérée
MAS	Malnutrition aiguë sévère
MC	Malnutrition Chronique
MCA	Millenium Challenge Account
MCPSP	Ministère du Commerce et de la Promotion du secteur Privé
MCSSA	Magasins Communaux de Stock de Sécurité Alimentaire
ME/SU/DD	Ministère de l'Environnement, de la Salubrité Urbaine et du Développement Durable
MHA	Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement
MP	Maison du Paysan
MSM	Mini Stations Météorologiques
MSP	Ministère de la santé Publique
ODD	Objectifs de Développement Durable
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONAHA	Office national des aménagements hydroagricoles
ONG/AD	Organisations Non Gouvernementales et Associations de Développement
OP	Organisations producteurs
OPVN	Office des Produits Vivriers du Niger
OS	Objectif Stratégique
PA	Plan d'Action
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PAP	Programme d'Action Prioritaire
PASEC	Programme d'Agriculture Sensible au Climat
PCIMA	Prise en Charge Intégrée de la Malnutrition Aiguë
PCP	Planification Communautaire Participative
PDC	Plan de Développement Communal
PDES	Plan de Développement Economique et Social
PDS	Plan de Développement Sanitaire
PFNL	Produits Forestiers Non Ligneux
PFS	Projet Filets Sociaux
PGRC-DU	Projet de Gestion des Risques de Catastrophes et Développement Urbain
PIA	Plan d'Investissement Annuel
PIB	Produit Intérieur Brut
PIC-RS	Plan d'Investissement Climat de la Région du Sahel
PIMELAN	Projet Intégré de Modernisation de l'Elevage et de l'Agriculture au Niger
PIP	Programme d'Investissement Prioritaire
PM	Premier Ministre
PNA	Plan National d'Adaptation
PNAN	Politique Nationale d'Alimentation et de Nutrition
PNN	Politique Nationale de Nutrition
PNPS	Politique Nationale de Protection Sociale

PNSN	Politique Nationale de Sécurité Nutritionnelle
PPCB	Péripleumonie contagieuse bovine
PPI	Petit Périmètre Irrigué
PPP	Partenariats Public /Privé
PPR	Peste des petits ruminants
PPR 2016	Projet Pôle Ruraux
PRAPS	Projet Régional d'Appui au. Pastoralisme au Sahel
PRECIS	Programme de renforcement de la résilience des communautés rurales à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Niger
PRN	Président du Niger
PRODAF	Programme de Développement de l'Agriculture Familiale
PROSEHA	Programme Eau, Hygiène et Assainissement
PRPIP	Programme de Réhabilitation des Périmètres Irrigués Publics
PS	Programme Stratégique
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
PTFM	Plateforme Multifonctionnelle
RAC	Revue Annuelle Conjointes
RAP	Rapport Annuel de Performance
RAS	Reserve Annuelle de Sécurité
RC	Radio Communautaire
RDP	Revue des Dépenses Publiques
RECA	Réseau National des Chambres d'Agriculture du Niger
RNA	Régénération Naturelle Assistée
SAF	Schémas d'aménagement foncier
SAN/DAD	Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et le Développement Agricole Durables
SAP	Système d'Alerte Précoce
SASE	Systèmes Automatisés de Suivi-Evaluation
SDDE	Stratégie de Développement Durable de l'Elevage
SEM	Son Excellence Monsieur
SFD	Système Financier Décentralisé
SFD/IMF	Système Financier Décentralisé / institution de micro finance
SG	Secrétaire général
SI	Systèmes d'Information
SITR	Système d'Information sur les Terres Restaurées
SMART	Standardised Monitoring and Assessment of Relief and Transitions/Surveillance et Evaluation Normalisées des Secours et Transition
SMNI	Santé Maternelle, Néonatale et Infantile
SNALAPP	Stratégie Nationale des Achats Locaux auprès des Petits Producteurs
SNCA	Système National de Conseil Agricole
SNS	Société Nigérienne de Sécurité
SNU	Système des Nations Unies
SPP	Station de Pompage pastorale
STD	Services Techniques Déconcentrés
SUN	Scaling Up Nutrition
TIC	Technologies de l'information et de la communication
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine
UNCCD	United Nations Convention to Combat Desertification
UNICEF	United Nations International Children's Emergency Fund/Fonds des Nations Unies pour l'enfance
VCPM	Vente des céréales à prix modérés
VPM	Vente à prix modérés
ZLECAF	Zone de libre-échange Continentale Africaine

Liste des tableaux

Tableau 1 : Lien des Axes stratégiques de l'Initiative 3N avec les Domaines d'intervention du Plan d'Action 2016-2020 .	3
Tableau 2 : Lien des Domaines d'Intervention du Plan d'Action 2016-2020 avec les Programmes Stratégiques et les Axes Stratégiques	3
Tableau 3 : Réalisations physiques de 2016 à 2020 du PS 1	5
Tableau 4 : Réalisations financières de 2016 à 2020 du PS 1	8
Tableau 5 : Indicateurs d'effets du PS 1	9
Tableau 6 : Réalisations physiques de 2016 à 2020 du PS 2	11
Tableau 7 : Réalisations financières de 2016 à 2020 du PS 2	11
Tableau 8 : Indicateurs d'effets du PS 2	12
Tableau 9 : Réalisations physiques de 2016 à 2020 du PS 3	14
Tableau 10 : Réalisations financières de 2016 à 2020 du PS 3	20
Tableau 11 : Indicateurs d'effets du PS 3	22
Tableau 12 : Réalisations physiques de 2016 à 2020 du PS 4	26
Tableau 13 : Réalisations financières de 2016 à 2020 du PS 4	29
Tableau 14 : Indicateurs d'effets du PS 4	31
Tableau 15 : Réalisations physiques de 2016 à 2020 du PS 5	34
Tableau 16 : Réalisations financières de 2016 à 2020 du PS 5	36
Tableau 17 : Indicateurs d'effets du PS 5	38
Tableau 18 : Réalisations physiques de 2016 à 2020 du PS 6	41
Tableau 19 : Réalisations financières de 2016 à 2020 du PS 6	44
Tableau 20 : Accroissement du taux d'exportation des produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques	46
Tableau 21 : Variation des taux d'exportation par catégorie de produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques	46
Tableau 22 : Réalisations physiques de 2016 à 2020 du PS 7	49
Tableau 23 : Réalisations financières de 2016 à 2020 du PS 7	53
Tableau 24 : Indicateurs d'effets du PS 7	54
Tableau 25 : Réalisations physiques de 2016 à 2020 du PS 8	57
Tableau 26 : Réalisations financières de 2016 à 2020 du PS 8	59
Tableau 27 : Indicateurs d'effets du PS 8	60
Tableau 28 : Réalisations physiques de 2016 à 2020 du PS 9	63
Tableau 29 : Réalisations financières de 2016 à 2020 du PS 9	65
Tableau 30 : Réalisations physiques de 2016 à 2020 du PS 10	69
Tableau 31 : Réalisations financières de 2016 à 2020 du PS 10	72
Tableau 32 : Indicateurs d'effets du PS 10	73
Tableau 33 : Réalisations physiques de 2016 à 2020 du PS 11	77
Tableau 34 : Réalisations financières de 2016 à 2020 du PS 11	80
Tableau 35 : Indicateurs d'effets du PS 11	82
Tableau 36 : Réalisations physiques de 2016 à 2020 du PS 12	86
Tableau 37 : Réalisations financières de 2016 à 2020 du PS 12	96
Tableau 38 : Indicateurs sur la Maison du Paysan	101
Tableau 39 : Situation de la Maison du Paysan complète par région	102
Tableau 40 : Niveau de financement du Plan d'Action 2016-2020 de l'Initiative 3N	107
Tableau 41 : Répartition du financement 2016-2020 par source	108
Tableau 42 : Répartition du financement des projets et programmes par tranche de 2016 à 2020	109

Liste des figures

Figure 1 : Taux de réalisation physique des ouvrages de 2016 à 2020	6
Figure 2 : Evolution des investissements de 2016 à 2020	9
Figure 3 : Nombre des réalisations et prévisions de 2016 à 2020	12
Figure 4 : Prévision et réalisation des quantités de semences pluviales 2016-2020	17
Figure 5 : Prévisions et réalisations des quantités de semences irriguées 2016-2020	17
Figure 6 : Prévisions et réalisations des quantités de pesticides 2016-2020	18
Figure 7 : Prévision et réalisation des quantités d'engrais 2016-2020	18
Figure 8: Evolution des réalisations financières 2016-2020	22
Figure 9 : Niveau d'atteinte des indicateurs cumulés	28
Figure 10 : Situation des investissements réalisés au cours de la période 2016-2020	30
Figure 11 : Niveau d'atteinte des indicateurs cumulés	32
Figure 12 : Performances physiques cumulées des indicateurs du PS5 de 2016 à 2020	35
Figure 13 : Performances financières cumulées des indicateurs du PS 5 de 2016 à 2020	37
Figure 14 : Réalisations et prévisions (superficie)	51
Figure 15 : Taux de superficies RNA	51
Figure 16 : Réalisations et prévisions (superficie)	51
Figure 17 : Les performances physiques cumulées de 2016 à 2020 du PS 7	52
Figure 18 : Les performances financières cumulées de 2016 à 2020 du PS 7	54
Figure 19 : Nombre des réalisations et prévisions de 2016 à 2020 du PS 8	58
Figure 20 : Performances physiques cumulées de 2016 à 2020 du PS 8	58
Figure 21 : Performances financières cumulées de 2016 à 2020 du PS 8	60
Figure 22 : Evolution des principaux indicateurs de réalisation physiques du PS9 sur la période 2016-2020	64
Figure 23 : Evolution financière des principaux indicateurs du PS 9 sur la période 2016-2020	66
Figure 24 : Evolution physique des principaux indicateurs du bilan 2016-2020 du PS 10	70
Figure 25 : Evolution financière des principaux indicateurs du bilan 2016-2020 du PS 10	73
Figure 26 : Admission dans les CRENI et CRENAS	79
Figure 27 : Cadre conceptuel de catégorisation des lignes budgétaires pro-nutrition	81
Figure 28 : Evolution des tendances des prévalences de la malnutrition	83
Figure 29 : Cadre conceptuel de la Politique Nationale de Sécurité Nutritionnelle	84
Figure 30 : Répartition du financement de 2016 à 2020	108
Figure 31 : Répartition du financement par source sur la période 2016-2020	109
Figure 32 : Montant du financement par tranche de 2016 à 2020	109

INTRODUCTION

La Stratégie de l'Initiative 3N « Les Nigériens Nourrissent les Nigériens » a été adoptée par décret 2012-139/PRN du 18 Avril 2012. Son objectif global est de « **contribuer à mettre durablement les populations nigériennes à l'abri de la faim et de la malnutrition et leur garantir les conditions d'une pleine participation à la production nationale et à l'amélioration de leurs revenus** ». De façon spécifique, il s'agit de « *renforcer les capacités nationales de productions alimentaires, d'approvisionnement et de résilience face aux crises alimentaires et aux catastrophes* ».

Cette stratégie fixe les orientations du secteur de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et du Développement Agricole Durables à l'horizon 2035. Elle est déclinée en Plans d'Action quinquennaux. Après la mise en œuvre du premier quinquennat 2011-2015 et son évaluation, un deuxième plan d'action quinquennal pour la période 2016-2020 a été élaboré et mis en œuvre. Le Plan d'Action 2016-2020 tient compte des leçons tirées du bilan de l'Initiative 3N de 2011 à 2015 et des engagements pris par notre pays. Il a été élaboré en tenant compte également de la Directive N°06/2009/CM/UEMOA portant lois de finances au sein de l'UMEOA et définit aussi les objectifs-cibles à atteindre annuellement conformément au Programme de Renaissance Acte II et au PDES 2017-2021 qui traduisent le cadre de priorisation des investissements des différents Ministères sous sectoriels

Ce 2^{ème} plan d'action quinquennal, structuré autour de 12 Programmes Stratégiques, sous la maîtrise d'ouvrage de sept (7) différents Ministères et administrations de mission, est arrivé à échéance et donne lieu à la présente publication du bilan de sa mise en œuvre qui présente en détail les niveaux d'investissement et de réalisations des différents PS. Le coût global de ce second plan d'action est de 1 546,627 milliards de FCFA.

Cinq (5) domaines d'intervention ont été priorisés : (i) la maîtrise de l'eau pour les productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques ; (ii) la promotion des filières agro-sylvo-pastorales et halieutiques et les chaînes de valeur ; (iii) la gestion intégrée et durable des ressources naturelles et la protection de l'environnement ; (iv) la réduction de la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et (v) la création d'un environnement favorable à la mise en œuvre de l'Initiative 3N.

Le présent rapport Bilan 2016-2020 de mise en œuvre de l'Initiative 3N contribuera à la production du rapport global de dix (10) ans de mise en œuvre et orientera le prochain plan d'action 2021-2025 de l'Initiative 3N.

I. RAPPEL DU PLAN D'ACTION 2016-2020 DE L'INITIATIVE 3N

L'Initiative 3N a enregistré des résultats significatifs par la concrétisation d'importants chantiers sur la période 2011-2015. Plusieurs réalisations ont été obtenues dans plusieurs domaines, contribuant à la satisfaction des besoins essentiels des populations.

Pour la période 2016-2020, il s'est agi de réaliser les objectifs que se sont fixés les autorités politiques qui est la « faim zéro au Niger » à l'horizon 2021.

Le Plan d'Action 2016-2020 capitalise ainsi les acquis ci-dessus et apporte des réajustements pour corriger les insuffisances en prenant en compte les orientations du Programme de Renaissance Acte II, ainsi que les évolutions contextuelles et les engagements internationaux pris par le Niger. Dans cette perspective, les principaux enjeux et défis qui se dressent pour poursuivre et consolider les efforts résident assurément dans, entre autres :

- le renforcement de la maîtrise de l'eau pour sécuriser les productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques ;
- le développement des filières et chaînes de valeur des produits agro-sylvo-pastorales et halieutiques par l'émergence de nouveaux types d'acteurs et la professionnalisation des métiers agricoles ;
- la réduction de la malnutrition non seulement à travers des réponses curatives ponctuelles répétitives mais aussi à travers la réalisation d'investissements multisectoriels de long terme s'inscrivant dans une démarche de protection sociale ;
- le renforcement de l'environnement institutionnel pour une meilleure gouvernance du secteur.

Objectifs du Plan d'Action 2016-2020

L'objectif global de la Stratégie de l'Initiative 3N à l'horizon 2035 est de « contribuer à mettre durablement les populations nigériennes à l'abri de la faim et de la malnutrition et leur garantir les conditions d'une pleine participation à la production nationale et à l'amélioration de leurs revenus ». De façon spécifique, il s'agit de renforcer les capacités nationales de production alimentaire, d'approvisionnement et de résilience face aux crises alimentaires et aux catastrophes.

Le Plan d'Action 2016-2020 a eu pour objectif principal est la « faim zéro au Niger ». En effet, la pauvreté étant surtout rurale et féminine au Niger, l'Initiative 3N a été, sur la période 2016-2020, un outil de lutte, non seulement contre la pauvreté mais, au-delà, contre les inégalités mais aussi et a surtout contribué à faire baisser la proportion de pauvres de 45% (rurale : 52,4%) en 2015 à 31% (rural : 36%) de la population en 2020.

Sans nul doute, la Stratégie de l'Initiative 3N a enregistré sur la période 2011-2015 des résultats probants sur les réformes structurelles, la lutte contre la faim, la malnutrition et la pauvreté et sur l'amélioration des bases productives (irrigation, approvisionnement en intrants de tout genre, restauration des terres, prévention contre les crises et catastrophes). Cependant, malgré ces résultats, des efforts restent à faire sur le développement des filières, la maîtrise totale de l'eau pour faire face aux aléas climatiques et la prise en charge totale de la résilience des populations face à ces crises. C'est pourquoi, la mise en œuvre de la Stratégie de l'Initiative 3N s'est poursuivi en renforçant les axes sur la maîtrise de l'eau, l'approche chaîne de valeur, la restauration des bases productives et la maîtrise des concepts de résilience impliquant tous les acteurs à tous les niveaux à travers un Plan d'Action 2016-2020.

Pour donner suite au bilan consolidé 2011-2015 et pour prendre en compte les insuffisances constatées et les engagements dont le Niger a souscrit, des domaines d'intervention ont été définis pour la période 2016-2020. Des liens évidents ont été définis avec les cinq (5) axes stratégiques. Cinq (5) domaines d'intervention ont été priorisés : (i) la maîtrise de l'eau pour les productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques ; (ii) la promotion des filières agro-sylvo-pastorales et halieutiques et les chaînes de valeur ; (iii) la gestion intégrée et durable des ressources naturelles et la protection de l'environnement ; (iv) la réduction de la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et (v) la création d'un environnement favorable à la mise en œuvre de l'Initiative 3N. Un plan d'action 2016-2020 a été élaboré et est composé de douze (12) programmes stratégiques qui découlent des cinq (5) axes stratégiques de l'Initiative 3N.

Tableau 1 : Lien des Axes stratégiques de l'Initiative 3N avec les Domaines d'intervention du Plan d'Action 2016-2020

Axes stratégiques	Domaines d'intervention
Axe 1 : Accroissement et diversification des productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques	1. Maîtrise de l'eau pour les productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques
Axe 2 : Approvisionnement régulier des marchés ruraux et urbains en produits agricoles et agroalimentaires	2. Développement des filières agro-sylvo-pastorales et halieutiques et chaînes de valeurs
Axe 3 : Amélioration de la résilience des groupes vulnérables face aux changements climatiques, aux crises et aux catastrophes	3. Gestion intégrée et durable des ressources naturelles et protection de l'environnement
Axe 4 : Amélioration de l'état nutritionnel des nigériens	4. Réduction de la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle
Axe 5 : Création d'un environnement favorable à la mise en œuvre de l'Initiative 3N	5. Création d'un environnement favorable à la mise en œuvre de l'Initiative 3N

Tableau 2 : Lien des Domaines d'Intervention du Plan d'Action 2016-2020 avec les Programmes Stratégiques et les Axes Stratégiques

Domaines d'Intervention	Programmes Stratégiques (PS)	Maîtrise d'ouvrage	Axes stratégiques
Domaine d'intervention 1 : Maîtrise de l'eau pour les productions agro sylvo pastorales et halieutiques	PS 1 : Mobilisation des eaux pour les productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques	MAG/EL	Axe 1
	PS 2 : Promotion du sous-secteur de l'hydraulique pastorale	MHA	Axe 1
Domaine d'intervention 2 : Développement des Filières Agro sylvo pastorales et halieutiques et chaînes de valeurs	PS 3 : Développement des filières et chaînes de valeurs agricoles	MAG/EL	Axe 2
	PS 4 : Développement des filières et chaînes de valeur de l'Elevage	MAG/EL	Axe 2
	PS 5 : Développement des filières et chaînes de valeur des produits forestiers non ligneux et halieutiques	ME/SU/DD	Axe 2
	PS 6 : Renforcement de la coordination du développement des filières et chaînes des valeurs des produits Agro-sylvo-pastorales	MC/PSP	Axe 2
Domaine d'intervention 3 : Gestion intégrée et durable des ressources naturelles et protection de l'environnement	PS 7 : Gestion durable des terres et des eaux	ME/SU/DD	Axe 1
	PS 8 : Gestion de l'environnement et amélioration du cadre de vie	ME/SU/DD	Axe 1
Domaine d'intervention 4 : Réduction de la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle	PS 9 : Réduction de l'insécurité alimentaire chronique par des mécanismes durables de protection sociale et d'accès aux moyens d'existence	DNPGCA	Axe 3
	PS 10 : Gestion de l'insécurité alimentaire conjoncturelle et des situations de crises	DNPGCA	Axe 3
	PS 11 : Amélioration de l'état nutritionnel des nigériennes et des nigériens	DN (MSP)	Axe 4
Domaine d'intervention 5 : Création d'un environnement favorable à la mise en œuvre de l'Initiative 3N	PS 12 : Amélioration de l'environnement institutionnel de mise en œuvre de l'Initiative 3N	HC3N	Axe 5

II. RESULTATS DE MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES STRATEGIQUES

2.1. Programme Stratégique 1 : Maîtrise de l'eau pour les productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques

a. Contexte et justification

L'agriculture pluviale est soumise à des risques agricoles multiples influant directement sur la productivité et la production. Aussi, la sécheresse, qui survient à un moment du cycle végétatif des plantes et de manière récurrente dans certaines localités, à des effets directs sur la productivité et la production agricole et elle est aussi un facteur d'aggravation et de dégradation des terres. C'est pour minimiser les effets de la sécheresse que le Niger a opté dans les années 70-80 pour la maîtrise d'eau, avec la réalisation d'aménagements hydro-agricoles et le développement de la petite irrigation privée. Au cours de la période 2011-2015, les superficies irriguées se sont accrues de 47% pour atteindre 125 000 ha. Entre 2011 et 2015, la contribution des cultures irriguées a été doublée en passant de 3,3% en 2011 à 6,6% en 2015. Cette contribution pourrait être augmentée par l'exploitation des 330 000 ha des terres facilement irrigables avec des eaux de surface ou de faible profondeur. L'exploitation des eaux souterraines pourrait permettre également d'exploiter en saison froide des centaines de milliers d'hectares de terres agricoles. A l'horizon 2020, l'ambition du Niger est de porter la contribution des cultures irriguées au bilan céréalier national de 500 000 tonnes d'équivalent céréalier en 2015 à 1 200 000 tonnes d'équivalent céréalier, par la réhabilitation, l'aménagement et la mise en valeur d'une manière durable de 200 000 ha de périmètres irrigués et 168 000 ha de terres de décrue, soit 368 000 ha.

Les coûts estimés du Programme stratégique « Mobilisation des eaux pour les productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques » pour la période 2016-2020 sont de 591,194 milliards de FCFA.

b. Objectifs, résultats attendus

Objectif global : Garantir la disponibilité d'eau en quantité et qualité pour les productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques.

Objectifs Spécifiques :

- OS.1 : Améliorer la mobilisation des eaux de ruissellement ;
- OS.2 : Aménager des terres pour le développement de la grande irrigation ;
- OS.3 : Aménager des terres pour le développement de la petite irrigation.

Résultats attendus :

- Résultat 1.1 : 30 nouveaux barrages sont construits ;
- Résultat 1.2 : 15 anciens barrages sont réhabilités ;
- Résultat 1.3 : 434 nouveaux seuils sont construits ;
- Résultat 1.4 : 50 anciens seuils sont réhabilités ;
- Résultat 1.5 : 268 mares sont aménagées ;
- Résultat 1.6 : 200 bassins de rétention d'eau sont réalisés pour l'irrigation d'appoint ;
- Résultat 1.7 : 50 000 ha de bassins versants sont traités ;
- Résultat 2.1 : 40 000 ha de nouveaux AHA sont réalisés ;
- Résultat 2.2 : 10 000 ha d'AHA sont réhabilités ; Résultat 2.3 : 8 000 ha d'AHA sont confortés ;
- Résultat 3.1 : 30 000 ha de petits périmètres sont aménagés ;
- Résultat 3.2 : 8 000 ha de petits périmètres sont consolidés ;
- Résultat 3.3 : 168 000 ha de terres de décrue sont identifiées et aménagées.

c. Réalisations physiques du PS 1 de 2016-2020

Tableau 3 : Réalisations physiques de 2016 à 2020 du PS 1

Indicateur	Réalisations physiques 2016-2020																	
	2016			2017			2018			2019			2020			Cumul 2016-2020		
	Prévision 2016	Réalisation 2016	Taux de réalisation 2016	Prévision 2017	Réalisation 2017	Taux de réalisation 2017	Prévision 2018	Réalisation 2018	Taux de réalisation 2018	Prévision 2019	Réalisation 2019	Taux de réalisation 2019	Prévision 2020	Réalisation 2020	Taux de réalisation 2020	Cible 2016-2020	Réalisation cumulée	Taux de réalisation cumul
OS 1.1 : Améliorer la mobilisation des eaux de ruissellement																		
Nombre de barrages construits	5	1	20%	6	0	0%	7	5	71,43%	7	0	0%	5	-	0%	30	6	20,00%
Nombre de barrages réhabilités	2	2	100%	3	0	0%	3	1	33,33%	4	1	25%	3	-	0%	15	4	26,67%
Nombre de seuils construits	65	22	33,85%	86	12	13,95%	109	3	2,75%	109	33	30,28%	65	6	9,23%	434	76	17,51%
Nombre de seuils réhabilités	5	7	140%	10	4	40%	15	1	6,67%	10	10	100%	10	2	20%	50	24	48,00%
Nombre de mares aménagées	26	4	15,38%	57	5	8,77%	64	4	6,25%	70	3	4,29%	51	3	5,88%	268	19	7,09%
Nombre de bassins de rétention d'eau réalisés	20	0	0%	40	0	0%	50	0	0,00%	50	0	0%	40	0	0%	200	0	0,00%
Superficie de bassins versants traités (ha)	10 000	519	5,19%	10 000	651	6,51%	10 000	2 134	21,34%	10 000	5 077	50,77%	10 000	4 885	48,85%	50 000	13 266	26,53%
OS 1.2 : Aménager des terres pour le développement de la grande irrigation																		
Superficie d'AHA réalisés (ha)	415	117	28,19%	8 000	240	3,00%	10 000	484	4,84%	12 000	250	2,08%	9 585	-	0,00%	40 000	1 091	2,73%
Superficie d'AHA réhabilités (ha)	1500	74	4,93%	2 500	406	16,24%	2 500	170	6,80%	2500	2407	96,28%	1 000	514	51,40%	10 000	3 571	35,71%
Confortation des AHA (ha)	800	374	46,75%	3 300	0	0,00%	950	800	84,21%	1 950	0	0%	2000	0	0%	9 000	1 174	14,68%
OS 1.3 : Aménager des terres pour le développement la petite irrigation																		
Superficie de petits périmètres aménagés (ha) :	4 000	1 249	31,23%	6 000	527	8,78%	7 000	1 051,2	15,02%	7000	917	13,10%	6 000	865	14,42%	30 000	4 609	15,36%
- (i) destinée aux femmes	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
- (ii) destinée aux jeunes	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Consolidation des petits périmètres irrigués (ha)	1 000	5	0,50%	1 600	0	0%	940	41	4,36%	2 200	16	0,73 %	2 260	0	0%	8 000	62	0,78%
Superficie de cultures de décrue aménagée (ha)	30 800	36 700	119,16%	31 600	36 700	116,14%	32 400	59 200	182,72%	32 300	59 200	183,28%	40 900	118 400	180,64%	168 000	118 400	70,48%

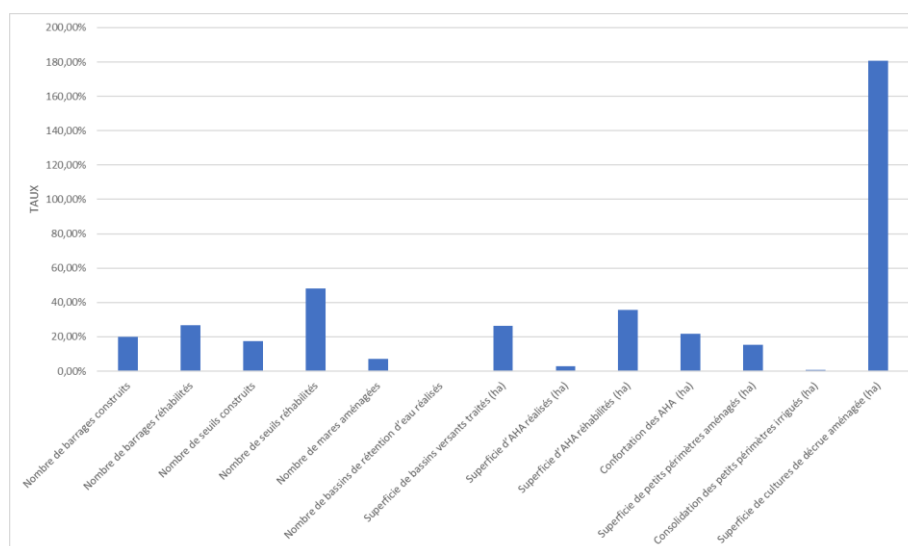


Figure 1 : Taux de réalisation physique des ouvrages de 2016 à 2020

Le cumul des réalisations 2016-2020 fait apparaître des taux de 0 à 48% pour tous les indicateurs (12). Les zones de cultures de décrue ne peuvent être cumulées puisque d'une année sur l'autre, elles concernent les mêmes superficies et s'attarder sur le cumul n'est donc pas pertinent. Selon les années les résultats ont pour certains indicateurs atteint ou dépassé les prévisions ($\geq 100\%$). Cependant sur les cinq années, l'atteinte des cibles pour l'ensemble du PS reste très moyenne. En effet, aucun des indicateurs n'a dépassé les 50% de réalisation et il reste par conséquent des efforts considérables à mener pour les prochaines années, notamment quant aux constructions d'ouvrages de mobilisation des eaux ; et ce malgré la priorité accordée à la mobilisation des eaux lors d'un CIO en 2018. On constate que les bassins de rétention n'ont fait l'objet d'aucune réalisation sur les cinq ans. Quant à l'aménagement de mares, les réalisations sont là aussi très faibles, le manque de financements et la situation sécuritaire d'une majorité des mares à aménager n'ont pas permis de mener à bien les travaux prévus.

Les indicateurs PPI pour femmes et jeunes n'ont pas été renseignés puisque lors de la collecte des données les superficies des petits périmètres irrigués n'ont pas été désagrégées sur ces groupes sociaux.

La figure ci-dessous présente les prévisions et réalisations des ouvrages de mobilisations des eaux.

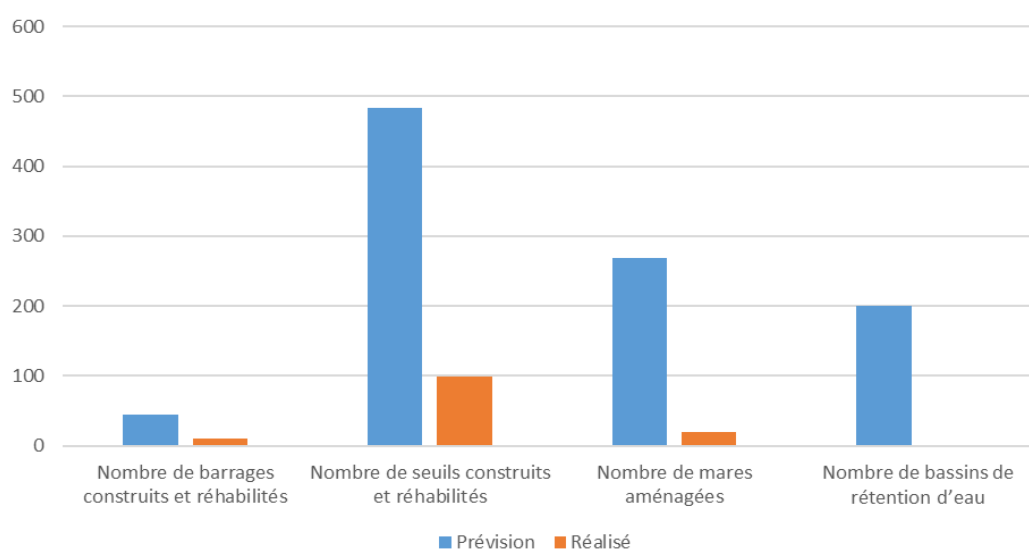


Figure 2 : Réalisations physiques par rapport aux prévisions physiques de 2016 à 2020

Pour l'ensemble des ouvrages de mobilisation des eaux, les prévisions sont nettement supérieures aux réalisations. Sur l'ensemble des indicateurs, seul celui relatif aux seuils réhabilités, avoisine les 42% de taux de réalisation sur la période 2016-2020 (les années 2016 et 2019 ont connu les plus forts taux de réhabilitation des ouvrages respectivement de 140% et de 100%). Les objectifs en matière de construction de barrages et de seuils sont encore loin d'être atteints. Pour y remédier, il faudrait à l'avenir, davantage mobiliser les financements en direction des aménagements de grande irrigation y compris à travers une large contribution de l'Etat et en parallèle, alléger les procédures de passation de marchés. Les initiatives privées, au même titre que les partenariats Public /Privé (PPP) pourraient être favorisés, tout en réglant les questions d'accès au foncier

Sur la période 2016-2020, la superficie de bassins versants traités augmente chaque année malgré une petite baisse en 2020. Un peu plus d'un quart des réalisations a été effectué sur toute la période.

La superficie cumulée d'AHA réalisés (ha) reste très faible sur la période avec un taux de réalisation de seulement 2,73%. Il est à noter que la réhabilitation et la consolidation de ces mêmes AHA ont été davantage privilégiées sur la période, avec des taux de réalisation plus élevés à hauteur de 35% et de 23% (notamment avec les projets PRPIP, PGRC-DU).

La superficie de petits périmètres aménagés a atteint un niveau record en 2016 (réalisations importantes), et a par la suite connu une baisse sensible et une stagnation avec des taux annuels moyens de croissance de l'ordre 15% jusqu'en 2020.

La superficie de cultures de décrue aménagée après deux années avait atteint les 120% de réalisation durant les deux premières années de mise en œuvre de ce Plan d'investissement puis s'est envolée jusqu'à 180% pour les trois dernières années.

d. Réalisations financières du PS1 de 2016-2020

Tableau 4 : Réalisations financières de 2016 à 2020 du PS 1

Indicateur	Réalizations financières (millions de FCFA)																	
	2016			2017			2018			2019			2020			Cumulé 2016-2020		
	Prévision	Résultat	Taux de réalisation	Prévision	Résultat	Taux de réalisation	Prévision	Résultat	Taux de réalisation	Prévision	Résultat	Taux de réalisation	Prévision	Résultat	Taux de réalisation	Cible 2016-2020	Résultat cumulé	Taux de réalisation cumulé
OS 1.1 : Améliorer la mobilisation des eaux de ruissellement																		
Nombre de barrages construits	3 025	955,443	31,58%	3 620	0	0,00%	4 165	4777,213	114,70%	4 065	0	0,00%	2 975	0	0,00%	17 850	5732,656	32,12%
Nombre de barrages réhabilités	208	131,44	63,19%	300	0	0,00%	308	65,719	21,34%	392	66	16,84%	292	0	0,00%	1 500	263,159	17,54%
Nombre de seuils construits	7 548	1 762	23,34%	9 941	961	9,67%	12 322	400,557	3,25%	11 904	2 563,56	21,54%	7 348	481	6,55%	49 063	6168,117	12,57%
Nombre de seuils réhabilités	244	424,85	174,12%	469	242,77	51,76%	656	60,77	9,26%	450	606,93	134,87%	431	121	28,07%	2 250	1456,32	64,73%
Nombre de mares aménagées	1 975	655,704	33,20%	4 025	136,605	3,39%	4 510	109,284	2,42%	4 805	55	1,14%	3 445	0	0,00%	18 760	956,593	5,10%
Nombre de bassins de rétention d'eau réalisés	58	0	0,00%	107	0	0,00%	130	0	0,00%	127	0	0,00%	98	0	0,00%	520	0	0,00%
Superficie de bassins versants traités (ha)	3 810	67,47	1,77%	3810	84,63	2,22%	3810	277,42	7,28%	3 810	660,01	17,32%	3810	635,05	16,67%	19050	1724,58	9,05%
Sous-total OS1	16 868	3 997	23,70%	22 272	1 425	6,40%	25 901	5 691	21,97%	25 553	3 952	15,46%	18 399	1 237	6,72%	108 993	16 301	14,96%
OS 1.2 : Aménager des terres pour le développement de la grande irrigation																		
Superficie d'AHA réalisés (ha)	7 196	781,44	10,86%	66 600	1 602,95	2,41%	83 000	3232,62	3,89%	97 193	1 670	1,72%	74 012	0	0,00%	328 001	7287,01	2,22%
Superficie d'AHA réhabilités (ha)	5 800	387	6,67%	9 000	2 130	23,67%	9 000	892	9,91%	8 400	12 626	150,31%	3 800	2 696	70,95%	36 000	18731	52,03%
Confortation d'AHA réhabilités (ha)	PM	203		PM	0		PM	433		ND	0		PM	434		PM	1070	
Sous-total OS2	12 996	1 371	10,55%	75 600	3 733	4,94%	92 000	4 558	4,95%	105 593	14 296	13,54%	77 812	3 130	4,02%	364 001	27 088	7,44%
OS 1.3 : Aménager des terres pour le développement la petite irrigation																		
Superficie de petits périmètres aménagés (ha)	15 800	2 802	17,73%	23 100	1 076	4,66%	26 600	2 144	8,06%	26 300	1 870	7,11%	22 200	1 763	7,94%	114 000	9655,2	8,47%
Consolidation des petits périmètres irrigués (ha)	PM	1,37		PM	0		PM	11,25		PM	4,4		PM	0		PM	17,02	
Superficie de cultures de décrue aménagée (ha)	770	430,56	55,92%	790	431	54,56%	810	695	85,80%	808	1 389	171,91%	1 023	1 389,00	135,78%	4 201	4334,56	103,18%
Sous-total OS3	16 570	3 234	19,52%	23 890	1 507	6,31%	27 410	2 850	10,40%	27 108	3 264	12,04%	23 223	3 152	13,57%	118 201	14 007	11,85%
TOTAL	46 434	8 602	18,53%	121 762	6 665	5,47%	145 311	13 099	9,01%	158 254	21 511	13,59%	119 434	7 519	6,30%	591 195	57 396	9,71%

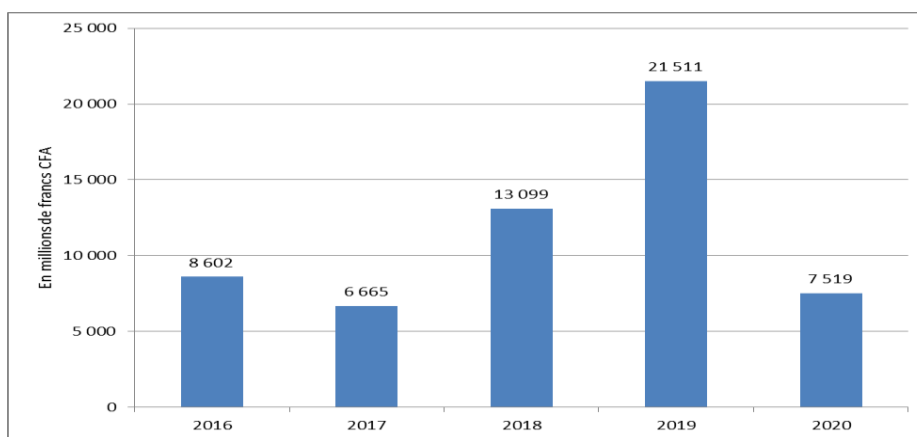


Figure 2 : Evolution des investissements de 2016 à 2020

On observe sur le graphique une augmentation nette des investissements en 2018 et 2019 et une chute drastique en 2017 et 2020. Le pic des investissements est enregistré en 2019 du fait de grands financements dans la réalisation de nouvelles infrastructures (barrages, seuils, AHA et PPI), à travers les projets et programmes majeurs du secteur, cependant les faibles taux sont dus pour 2017 à la 1^{ère} année d'exécution et 2020 qui en cours.

Sur la période, la mobilisation financière du PS 1 reste relativement très faible puisqu'elle n'atteint que 9,71% des prévisions financières et correspondent aux tendances des réalisations physiques qui ont cruellement manqué de financements.

e. Analyse des indicateurs d'effets du PS 1

Tableau 5 : Indicateurs d'effets du PS 1

Indicateur d'effet	Réf. 2015	Prévision 2016-2020	Réalisation 2016-2020	Taux de réalisation 2016-2020	Taux de variation 2015-2020
Volume d'eau mobilisée (milliers de mètres cubes)	38 300	79 920	59 963	75,03%	57%
Superficies irriguées (ha)	125 000	368 000	207 789	56,46%	66%

Il faut rappeler que l'irrigation est l'une des voies pertinentes pour stabiliser l'offre en produits alimentaires de base, tout en procurant des revenus monétaires relativement importants pour l'irrigant et les ménages ruraux. En effet, le niveau d'eau mobilisé a atteint 349,9 millions de m³ en 2020 avec une mobilisation de 59,963 millions de m³ sur la période 2016-2020, soit un taux de réalisation 2016-2020 de 75,03%. Cela a permis l'augmentation des superficies irriguées passant de 125 000 ha en 2015 à 207 789 ha en 2020, soit un accroissement annuel moyen de 10% et représentant 60% de l'objectif de l'Initiative 3N. Cette augmentation résulte aussi de la construction et/ou réhabilitation des ouvrages de mobilisations des eaux (10 barrages construits/réhabilités, 100 seuils d'épandage construits/réhabilités, 19 mares aménagées sur la période 2016-2020).

Aussi, cette mise en valeur de ces superficies irriguées a permis d'apporter des appuis multiformes aux producteurs dans le cadre des campagnes de production irriguée notamment en semences avec 6 286,81 tonnes ainsi que d'importantes quantités de produits phytosanitaires et fongiques.

En ce qui concerne la contribution des cultures irriguées au bilan céréalier national, il est passé de 434 645 tonnes d'équivalent céréalier en 2016 à 1 032 023 tonnes d'équivalent céréalier en 2020. Ces progrès résultent notamment de l'augmentation des superficies irriguées, du volume d'eau mobilisé et des appuis multiformes aux producteurs dans le cadre des campagnes de production irriguée.

f. Analyse des principales tendances de 2016-2020 du PS 1

Les faibles taux de réalisation physiques et financiers enregistrés sur la période semblent s'expliquer, unanimement par : l'insuffisance de financements surtout dans le domaine de l'aménagement de nouvelles terres, la faiblesse des capacités des acteurs de mise en œuvre particulièrement les entreprises des travaux. En effet, malgré la disponibilité de certains financements, certaines entreprises n'ont pas pu exécuter les travaux dans les délais impartis faute de capacités techniques et financières suffisantes. Les retards accumulés dans le cadre de la construction d'ouvrages ont nettement impacté les réalisations effectives.

D'autre part, le Programme Kandadji (qui constituait l'essentiel des cibles du PS1 avec environs 45 000 ha) a connu un retard important qui a impacté négativement les résultats attendus du PS1.

En conséquence, il apparaît clairement que malgré la priorité accordée à la question de la mobilisation des eaux, beaucoup d'efforts sont encore attendus en matière de planification, d'anticipation et de respect des délais durant les prochaines années.

2.2. Programme Stratégique 2 : Promotion du sous-secteur de l'hydraulique pastorale

a. Contexte et justification

Les problèmes d'abreuvement du cheptel se posent avec acuité, en raison du faible maillage et de l'insuffisance des points d'eau, des difficultés d'exhaure dans les zones où le niveau de captage des aquifères est relativement profond, de l'abaissement des nappes phréatiques et de la faible prise en charge de l'entretien des ouvrages réalisés. Aussi, l'insuffisance des points d'eau rend l'accès de certains pâturages prisés difficile, qui représentent pourtant des zones de repli en cas de déficit fourrager pour les troupeaux. Dans ce cadre, des efforts devraient être menés en matière de réalisation d'ouvrages d'hydraulique pastorale, à savoir des puits pastoraux et des stations de pompage pastorales, afin d'augmenter de manière significative le volume d'eau mobilisée et le nombre d'animaux abreuvés. De fait, en dehors des critères d'ordre hydrogéologique, liées à l'existence de nappes productives, l'implantation d'un ouvrage d'hydraulique pastorale doit tenir compte, d'une part, du contexte multi-usagers de l'espace pastoral et, d'autre part, de nombreuses considérations foncières qui se trouvent sous-jacentes aux choix des sites d'implantation.

b. Objectifs, résultats attendus

Objectif global : Améliorer l'accès à l'eau pour l'abreuvement du cheptel.

Objectifs Spécifiques : OS1 : Concevoir et mettre en œuvre des programmes de développement des infrastructures en hydraulique pastorale.

Les coûts du Programme stratégique « Promotion du sous-secteur de l'hydraulique pastorale » pour la période 2016-2020 sont pris en compte dans le Programme Eau, Hygiène et Assainissement (PROSEHA) pour la période 2016-2030. Ce Programme détaille les actions à mener dans le sous-secteur de l'hydraulique pastorale suivant trois phases de cinq (5) ans chacune. Sa première phase couvre la période 2016-2020 coïncidant avec le Plan d'Action 2016-2020 de l'Initiative 3N.

Résultats attendus :

- Résultat 1.1 : 4 700 puits pastoraux sont réalisés ;
- Résultat 1.2 : 350 stations de pompage pastorales sont réalisées.

c. Réalisations physiques du PS 2 de 2016-2020

Tableau 6 : Réalisations physiques de 2016 à 2020 du PS 2

Indicateur	Réalisations physiques de 2016 à 2020																	
	2016			2017			2018			2019			2020			Cumul 2016-2020		
	Prévision 2016	Réalisati n 2016	Taux de réalisation 2016 (%)	Prévisio n 2017	Réalisati n 2017	Taux de réalisation 2017 (%)	Prévisio n 2018	Réalisati n 2018	Taux de réalisation n 2018 (%)	Prévision 2019	Réalisation 2019	Taux de réalisation 2019 (%)	Prévisio n 2020	Réalisation 2020	Taux de réalisation (%)	Cible 2016-2020	Réalisati on cumulée	Taux de réalisation cumulé (%)
OS : Concevoir et mettre en œuvre des programmes de développement des infrastructures en hydraulique pastorale																		
Réalisations (travaux neufs)																		
Nombre de PCP	135	86	63,7	130	64	49,23	189	39	20,63	195	112	58,97	204	34	16,67	847	335	39,27
Nombre de SPP	29 (174 égPEM)	14 (70 égPEM)	48,27	38 (228 égPEM)	14 (59 égPEM)	36,84	39 (262 égPEM)	17 (139 égPEM)	43,59	18 (108 égPEM)	18 (113 égPEM)	100	39 (246 égPEM)	7 (42 égPEM)	17,95	163	70	42,94
Total égPEM	309	156	50,49	358	123	34,36	451	178	39,47	303	225	74,26	450	76	16,89	1 871	760	40,51
Réhabilitations																		
Nombre de PCP	43	44	102,32	50	12	24	82	85	103,66	12	29	241,67	48	8	16,67	235	178	75,74
Nombre de SPP	8	1	12,50	10	6	60	13	7	53,85	4	10	250	11	2 (6 égPEM)	18,18	46	26	56,52

Source : Rapports annuels MHA

Le taux d'exécution pour les nouvelles réalisations sur la période de 2016-2020 est de 40,51%. Le taux d'exécution pour les réhabilitations de PCP est de 75,74%. Les nouvelles réalisations augmentent d'année en année depuis 2017 jusqu'en 2019, ce qui démontre l'effort que l'Etat pour satisfaire les besoins des populations. En moyenne, 152 nouveaux égPEM sont réalisés par an de 2016 à 2020, ce qui illustre que la cible est encore très loin d'être atteinte (1 000 égPEM/an).

d. Réalisations financières du PS 2 de 2016-2020

Tableau 7 : Réalisations financières de 2016 à 2020 du PS 2

Indicateur	Réalisations financières (millions de FCFA)																	
	2016			2017			2018			2019			2020			Cumul 2016-2020		
	Prévisi on	Réalisati on	Taux de réalisati on	Prévisio n	Réalisati on	Taux de réalisation	Prévisio n	Résult at	Taux de réalisation	Prévisio n	Réalisati on	Taux de réalisation	Prévisio n	Résult at	Taux de réalisati on	Cible 2016- 2020	Réalisati on 2016- 2020	Taux de réalisati on
OS : concevoir et mettre en œuvre des programmes de développement des infrastructures en hydraulique pastorale																		
Coût global des éq PEM pastoraux	4 635	3 587	77.4%	5 370	1 002	18.7%	6 765	5 722	84.6%	4 544	3 237	71.2%	6 750	812	12.0%	28 064	14 362	51.17%

Source : Rapports annuels MHA

Le taux d'exécution financière globale est de 51,17%. Sur cette période, ce taux a évolué de façon irrégulière. En 2017, le taux d'exécution était très faible (18,67%) à cause de l'insuffisance de la mobilisation des ressources. En 2018 et 2019, les ressources ont été plus mobilisées par rapport aux autres années d'où les taux élevés de 84,58% et 71,25% sur la période.

e. Analyse des indicateurs d'effets du PS 2

Tableau 8 : Indicateurs d'effets du PS 2

Indicateur d'effet	Réf. 2015	Prévision 2016-2020	Réalisation 2016-2020	Taux de réalisation 2016-2020	Taux de variation 2015-2020
Taux de couverture des besoins en eau pour le bétail (%)	ND	80	-	-	-

Il faut noter que le taux de couverture des besoins en eau pour le bétail est calculé, selon les normes nationales, il à partir de l'exploitation des données de suivi des réalisations d'ouvrages d'hydraulique pastorale et des données sur les besoins en ouvrages d'hydraulique pastorale conformément à l'Arrêté n°0068 du 05 octobre 2015 fixant les normes d'implantation et de réalisation de point d'eau pastoraux au Niger. Toutefois, les valeurs sont estimées par le MHA à l'issue de l'établissement de la situation de référence des indicateurs de performances du PROSEHA. La valeur attendue en 2020 est de 80%.

f. Analyse des principales tendances de 2016-2020 du PS 2

Globalement, les taux de réalisations s'approchent des 50% (47% pour PCP et 46% pour SPP) sur la période 2016-2020. La figure ci-dessous présente le taux de réalisations par année.

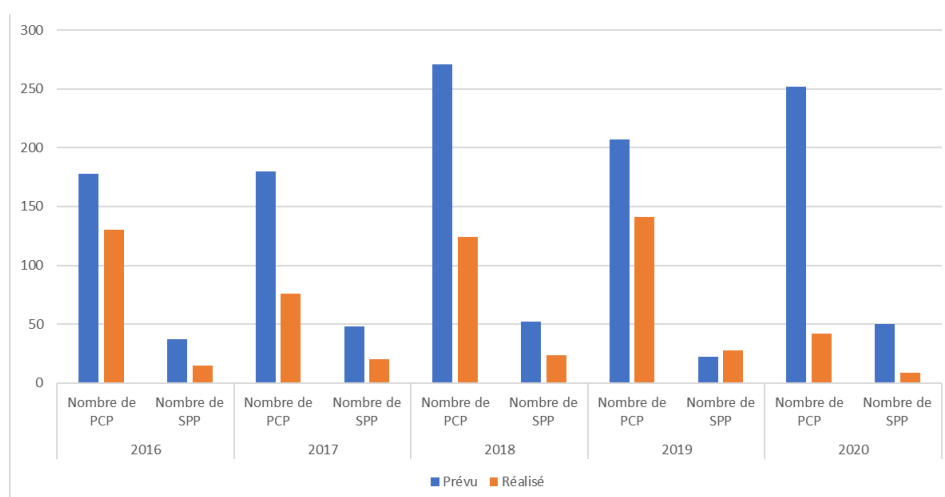


Figure 3 : Nombre des réalisations et prévisions de 2016 à 2020

Cette figure est le reflet de la situation du PS 2 entre 2016 et 2020. Les travaux neufs et les réhabilitations des PCP et SPP ont été réunis. Les taux des réalisations en 2020 ne dépassent pas 18,18% (taux des SPP réhabilités). Les PCP réhabilités atteignent leur prévision voir plus en 2016 (102,32%), en 2018 (103,66%) et en 2019 (241,67%). En 2016 et 2019, les PCP de travaux neufs et réhabilités réalisés sont respectivement au nombre de 130 pour 178 prévus (73%) et 141 pour 207 prévus (68%). Les taux ne dépassent que légèrement les 40% pour les PCP et SPP pour 2017 et 2018. Pour pallier ce problème, le MHA doit élaborer une stratégie pour la mobilisation des ressources pour le financement du PROSEHA en général et de l'Hydraulique pastorale en particulier et chercher des partenaires qui sont prêts à investir dans ce secteur.

2.3. Programme Stratégique 3 : Développement des filières et chaînes de valeur agricoles

a. Contexte et justification

La majorité de la population nigérienne vit avec la culture des céréales locales (mil, sorgho). Ces deux céréales à elles seules contribuent pour plus de 60% de l'alimentation de la population nigérienne. Le développement des autres céréales irriguées (maïs, riz, blé) fait partie des orientations de l'Initiative 3N. Avec un taux de croissance de la population de 3,9%, il faut une croissance soutenue de la production céréalière pour arriver à assurer une sécurité alimentaire stable. Le développement des filières et chaînes de valeur agricoles est inclus dans les orientations prioritaires de la phase de programmation 2016-2020. Ce programme stratégique a pour objectif de :

- accroître le niveau de production des cultures pluviales et irriguées à travers une amélioration de l'approvisionnement en intrants et en équipement. Il s'agit d'augmenter les rendements des différentes filières afin de porter la production céréalière de 5,5 millions de tonnes en 2015 à 8 millions de tonnes en 2020 et de faire passer la production sous irrigation de 500 000 tonnes d'équivalent céréalier en 2015 à plus de 1 500 000 tonnes d'équivalent céréalier en 2020 ;
- accroître les capacités de stockage des produits aussi bien céréaliers que de rente ;
- intensifier la transformation des produits afin d'accroître la demande et stimuler la production. Pour ce faire, il faudra favoriser la création d'usines de transformation de produits agricoles et renforcer les unités traditionnelles ;
- faciliter la commercialisation des produits : les activités seront orientées vers la facilitation par la création et le renforcement des marchés, la création de structures d'appui et d'accompagnement (Agences et comptoirs, foires, ...), la mise à disposition de crédits en appui à la commercialisation.

De manière générale, une attention particulière sera dédiée à l'opérationnalisation de la Maison du Paysan dans chaque commune.

Les coûts estimés du Programme stratégique 3 « Développement des filières et chaînes de valeur agricoles » pour la période 2016-2020 sont de 148,580 milliards de FCFA.

b. Objectifs, résultats attendus

Objectif global : Contribuer au développement des filières et chaînes de valeur agricoles et agroalimentaires et accroître les revenus des producteurs.

Objectifs spécifiques :

- OS 1 : Accroître le niveau de production des cultures pluviales et irriguées ;
- OS 2 : Faciliter le stockage, la transformation et la commercialisation des principales cultures pluviales et irriguées ;
- OS 3 : Assurer l'accompagnement et l'appui conseil aux filières agricoles.

Résultats attendus :

- Résultat 1.1 : L'approvisionnement en intrants pour les cultures pluviales et irriguées est assuré ;
- Résultat 1.2 : L'approvisionnement en équipement pour les cultures pluviales et irriguées est assuré ;
- Résultat 2.1 : La capacité de stockage de productions pluviales et irriguées est accrue ;
- Résultat 2.2 : La transformation des principales productions pluviales et irriguées est améliorée ;
- Résultat 2.3 : Les activités de commercialisation des productions pluviales et irriguées sont soutenues ;
- Résultat 3.1 : Le dispositif d'appui conseil est renforcé.

c. Réalisations physiques du PS 3 de 2016-2020

Tableau 9 : Réalisations physiques de 2016 à 2020 du PS 3

Indicateur	Réalisations physiques 2016-2020																	
	2016			2017			2018			2019			2020			Cumulé 2016-2020		
	Prévisi on	Résultat	Taux de réalisation	Prévisio n	Résultat	Taux de réalisation	Prévisio n	Résultat	Taux de réalisation	Prévisio n	Résultat	Taux de réalisation	Prévision	Résultat	Taux de réalisation	Cible 2016- 2020	Résultat cumulé	Taux de réalisation cumulé
OS 1 : Accroître le niveau de production des cultures pluviales et irriguées																		
Nombre de centres semenciers créés	0	0	0,00%	0	0	0,00%	3	0	0,00%	0	0	0	0	0	0,00%	3	0	0,00%
Nombre de centres semenciers réhabilités	0	0	0,00%	1	0	0%	2	0	0,00%	3	0	0	-	0	0	6	0	0,00%
Quantité de semences pour cultures pluviales mises en place (tonnes)	10 000	4 584	45,84%	12 000	9 978	83%	14 400	7 355,5	51,08%	17 280	5 097	29,50%	20 736	9839	47,45%	74 416	36 853,5	49,52%
Quantité de semences pour cultures irriguées mises en place (tonnes)	1 500	878	58,53%	1 500	3 022	201%	1 500	716	47,73%	1 500	851,81	56,79%	1 500	819	54,60%	7 500	6 286,81	83,82%
Quantité d'engrais minéral mis en place (tonnes)	40 000	14 359	35,90%	50 000	9 848	20%	50 000	23 133,50	46,27%	50 000	25 146	50,29%	60 000	14 329	23,88%	250 000	8 6815,5	34,73%
Quantité de pesticides mis en place (litres)	200 000	35 000	17,50%	200 000	100 694	50%	200 000	43 290	21,65%	200 000	204 444	102,22%	200 000	45 567	22,78%	100 0000	428 995	42,90%
Quantité de fongicide mis en place (sachets)	1 000 000	44 969	4,50%	1 000 000	342 896	34%	1 000 000	0	0,00%	1 000 000	0	0,00%	1 000 000	0	0,00%	500 0000	387 865	7,76%
Nombre de Centrales Communales d'Approvisionnement en Intrants Agricoles créées ^{MP}	20	32	160,00%	20	5	25%	20	0	0,00%	20	9	45,00%	20	0	0,00%	100	46	46,00%
Nombre de tracteurs mis à disposition	200	39	19,50%	200	66	33%	200	40	20,00%	150	8	5,33%	100	0	0,00%	850	153	18,00%
Nombre de kits à traction animale mis à disposition	2 000	890	44,50%	2 000	1 332	67%	2 000	422	21,10%	2 000	1 128	56,40%	2000	0	0,00%	10 000	3772	37,72%
Nombre de charrues mises à disposition	3 000	0	0,00%	3 000	0	0%	3 000	0	0,00%	3 000	0	0,00%	3 000	0	0,00%	15 000	0	0,00%
Nombre de motoculteurs mis à disposition	50	184	368,00%	50	95	190%	50	152	304,00%	50	16	32,00%	50	0	0,00%	250	447	178,80%

Indicateur	Réalizations physiques 2016-2020																	
	2016			2017			2018			2019			2020			Cumulé 2016-2020		
	Prévisi on	Résultat	Taux de réalisation	Prévisio n	Résultat	Taux de réalisation	Prévisio n	Résultat	Taux de réalisation	Prévisio n	Résultat	Taux de réalisation	Prévision	Résultat	Taux de réalisation	Cible 2016- 2020	Résultat cumulé	Taux de réalisation cumulé
Nombre de kits de traitement phytosanitaire fournis (appareil et équipement brigadier)	1 200	0	0,00%	1 200	0	0%	1 200	350	29,17%	1 200	668	55,67%	1 200	3 900	325,00%	6 000	4 918	81,97%
Nombre de Centres de réparation et de location de matériels agricoles créés ^{MP}	20	10	50,00%	20	4	20%	20	3	15,00%	20	2	10,00%	20	3	15,00%	100	22	22,00%
OS 2 : Faciliter le stockage, la transformation et la commercialisation des principales cultures pluviales et irriguées																		
Nombre de Magasins Communaux de Stock de sécurité créés ^{MP}	20	38	190,00%	20	8	40,00%	20	10	50,00%	20	8	40,00%	20	0	0	100	64	64,00%
Nombre de magasins de warrantage créés	20	0	0,00%	20	0	0,00%	20	0	0,00%	20	0	0,00%	20	0	0	100	0	0,00%
Nombre de kits de transformation traditionnelle mis à disposition (batteuse, presse à huile, moulin, ...)	100	16	16,00%	100	32	32,00%	100	560	560,00%	100	35	35,00%	100	0	0	500	643	128,60%
Nombre de comptoirs/aires de commercialisation de produits agricoles créés	30	0	0,00%	30	0	0,00%	30	5	16,67%	30	0	0,00%	30	0	0	150	5	3,33%
OS 3 : Assurer l'accompagnement et l'appui conseil aux filières agricoles																		
Nombre de champs école paysan (CEP) installés	500	394	78,80%	500	348	69,60%	500	350	70,00%	500	886	177,20%	500	618	123,60%	2 500	2596	103,84%
Nombre de SFD mis en place dans le cadre de la Maison du Paysan ^{MP}	20	7	35,00%	20	18	90,00%	20	2	10,00%	20	0	0,00%	20	0	0,00%	100	27	27,00%
Nombre de radios communautaires mises en place dans le cadre de la Maison du Paysan ^{MP}	20	7	35,00%	20	8	40,00%	20	2	10,00%	20	0	0,00%	20	0	0,00%	100	17	17,00%

Indicateur	Réalizations physiques 2016-2020																	
	2016			2017			2018			2019			2020			Cumulé 2016-2020		
	Prévisi on	Résultat	Taux de réalisation	Prévisio n	Résultat	Taux de réalisation	Prévisio n	Résultat	Taux de réalisation	Prévisio n	Résultat	Taux de réalisation	Prévision	Résultat	Taux de réalisation	Cible 2016- 2020	Résultat cumulé	Taux de réalisation cumulé
Nombre de Centres de formation aux métiers mis en place dans le cadre de la Maison du Paysan	20	4	20,00%	20	3	15,00%	20	2	10,00%	20	10	50,00%	20	47	235,00%	100	66	66,00%
Autres																		
Nombre de Centrale Communale d'Approvisionnement en Aliments pour Bétail (CCAAB) mise en place dans le cadre de la Maison du Paysan	20	29	145,00%	20	9	45,00%	20	1	5,00%	20	0	0,00%	20	2	10,00%	100	41	41,00%
Nombre de Bloc Administratif (BA). mises en place dans le cadre de la Maison du Paysan MP	20	10	0,00%	20	4	0,00%	20	0	0,00%	20	5	25,00%	20	7	35,00%	100	26	26,00%
Nombre de plates formes multifonctionnelles mises en place dans le cadre de la Maison du Paysan MP	0	0	0,00%	0	0	0,00%	0	0	0,00%	0	6		0	8		0	14	
Nombre de mini-stations agrométéorologiques mises en place dans le cadre de la Maison du Paysan MP	0	0	0,00%	0	0	0,00%	0	0	0,00%	0	3		0	18		0	21	

Pour l'OS1 dont l'objectif est d'accroître le niveau de production des cultures pluviales et irriguées, on note :

- Pour les semences pluviales, l'évolution de l'indicateur est portée dans la figure suivante.

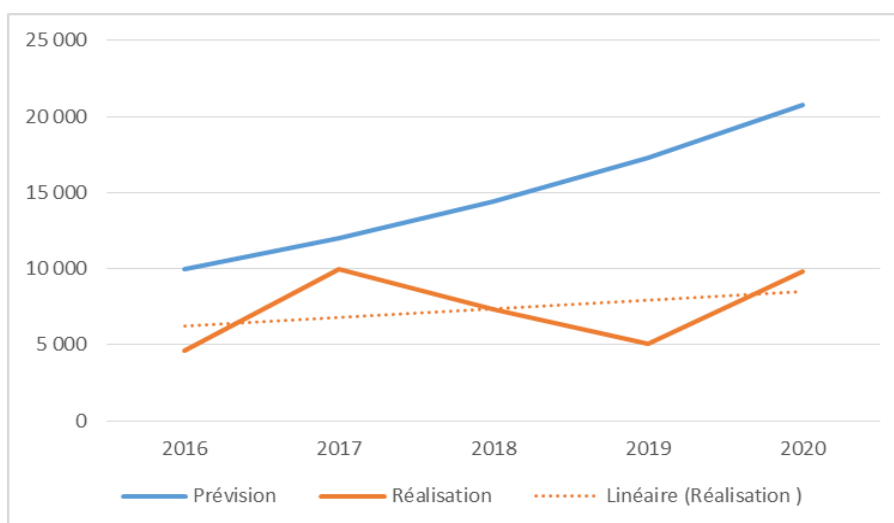


Figure 4 : Préviction et réalisation des quantités de semences pluviales 2016-2020

Pour l'indicateur quantité de semences pour cultures pluviales mises en place (tonnes), un taux cumulé de réalisation de 49,52% a été atteint avec une réalisation de 83% en 2017 contre 29,5% en 2019. Pour une prévision de 74 416 tonnes, seules 36 853,5 tonnes ont été acquises soit un gap de 37 562,5 tonnes. Cela a impacté en partie les résultats attendus qui doivent porter la production céréalière de 5,5 millions de tonnes en 2015 à 8 millions de tonnes en 2020 car par le seul fait d'utiliser la semence sélectionnée, une augmentation du rendement allant de 20 à 40% est observée.

- L'évolution des quantités de semences des cultures irriguées est présentée dans la figure ci-dessous :

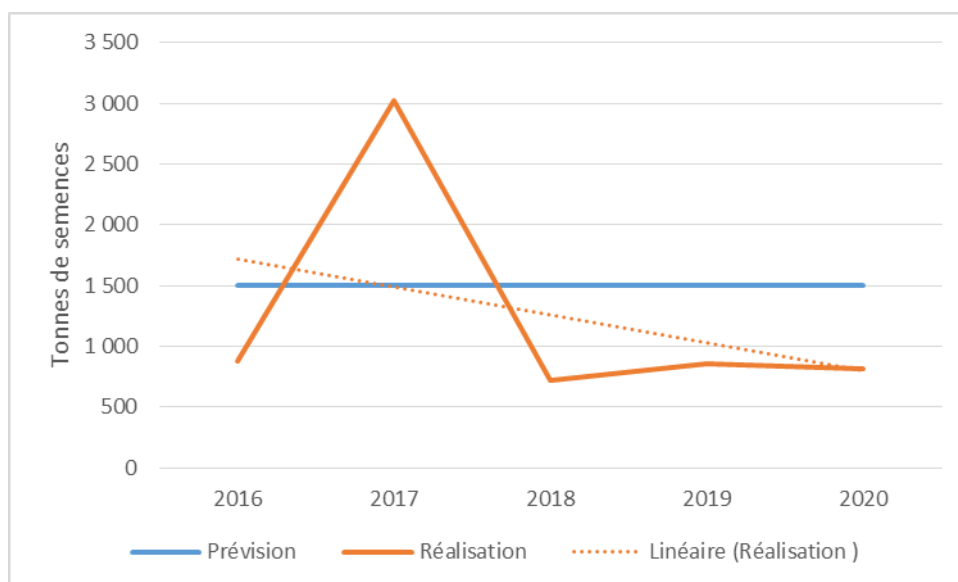


Figure 5 : Prévisions et réalisations des quantités de semences irriguées 2016-2020

Pour l'indicateur quantité de semences pour cultures irriguées mises en place (tonnes) un taux global de réalisation de 83,82% a été atteint avec une réalisation de 201% en 2017 contre 47,73% en 2018. Sur une prévision cumulée de 7 500 tonnes, 6 286,8 tonnes ont été réalisées soit un gap de 1 213,2 tonnes. Le pic de réalisation de 2017 a impacté favorablement la campagne irriguée 2017-2018.

- L'évolution des quantités de pesticides est présentée dans la figure ci-dessous :

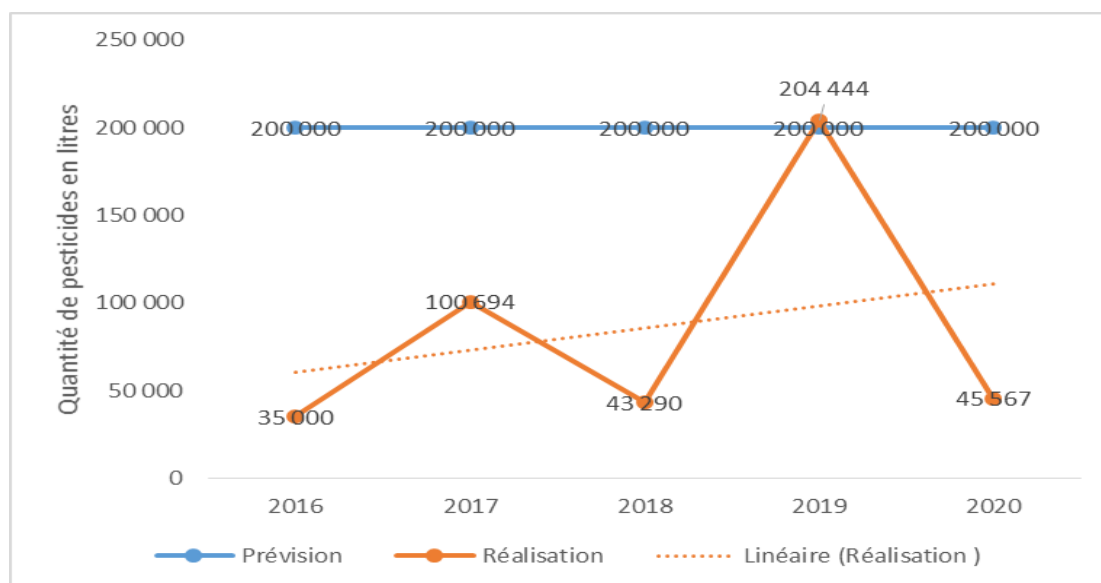


Figure 6 : Prévisions et réalisations des quantités de pesticides 2016-2020

Pour l'indicateur quantité de pesticides mis en place (litres), un taux global de réalisation de 42,90% a été atteint avec une réalisation de 102,22% en 2019 et une réalisation de 17,5% en 2016. De ce fait, sur 1 000 000 de litres qui doit être acquis pendant cette période, seulement 428 295 litres ont été acquis soit un écart de 571 705 litres. C'est la raison pour laquelle le taux de couverture des superficies infestées est toujours resté en dessus des prévisions.

- L'évolution des quantités d'engrais est présentée dans la figure ci-dessous :

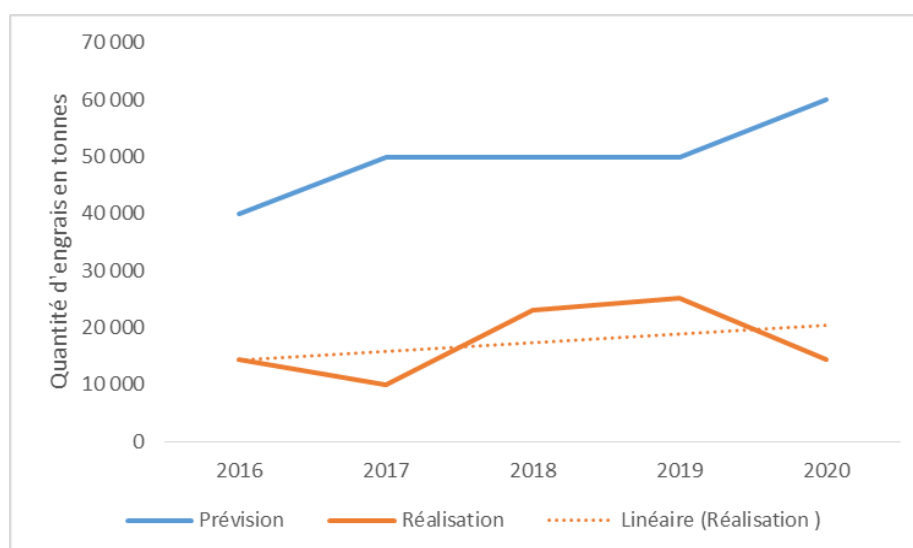


Figure 7 : Prévision et réalisation des quantités d'engrais 2016-2020

Pour l'indicateur quantité d'engrais minéral mis en place (tonnes) un taux global de réalisation de 34,73% a été atteint avec une réalisation de 50,29% en 2019 contre 20% en 2017. Ceci représente un très faible taux de réalisation malgré l'importance de ce facteur de production. Pour une prévision globale de 250 000 tonnes, 86 815,5 tonnes ont été acquise soit un écart de 163 184,5 tonnes et cela a beaucoup impacté les rendements obtenus et partant la production globale ;

Pour l'indicateur nombre de tracteurs mis à disposition un taux global de réalisation de 18% a été atteint avec une réalisation de 33% en 2017 contre 0% en 2020. Sur une prévision de 850 tracteurs, seuls 153 ont été acquis soit un écart de 697 tracteurs.

Pour l'indicateur nombre de kits à traction animale mis à disposition un taux global de réalisation de 37,72% a été atteint avec une réalisation de 67% en 2017 contre 0% en 2020. Sur les 10 000 kits prévus, 3 772 kits ont été acquis soit un écart de 6 228 kits ce qui présente un handicap pour la mécanisation de l'agriculture.

Pour l'OS 2 dont l'objectif est de faciliter le stockage, la transformation et la commercialisation des principales cultures pluviales et irriguées, on note :

- Pour l'indicateur nombre de Magasins Communaux de Stock de Sécurité Alimentaire (MCSSA) créés dans la Maison du Paysan, on est à un taux global de réalisation de 64% avec des disparités selon les années allant de 190% en 2016 et 0% en 2020. De ce fait, sur une prévision de 100 MCSSA, on note une réalisation de 64, soit un écart de 36 MCSSA ;
- Pour l'indicateur nombre de kits de transformation traditionnelle mis à disposition (batteuse, presse à huile, moulin, ...), on est à un taux global de réalisation de 128,6% avec des disparités selon les années allant de 560% en 2018 à 0% en 2020. Il faut noter que les données renseignées ici portent uniquement sur les moulins à grains.

Pour l'OS 3 dont l'objectif est d'assurer l'accompagnement et l'appui conseil aux filières agricoles, on note :

- Pour l'indicateur nombre de Champs Ecole Paysan (CEP) installés, on a enregistré un taux global de réalisation de 103,84% avec des disparités selon les années allant de 177,2% en 2019 et 69,6% en 2017. Cela a permis de former sur les 2596 CEP/CEAP, 83 072 producteurs et productrices ;
- Pour l'indicateur nombre de Centres de formation aux métiers mis en place dans le cadre de la Maison du Paysan, on a enregistré un taux global de réalisation de 66% avec des disparités selon les années allant de 10% en 2018 à 235% en 2020.

Il faut noter que la faible mobilisation des ressources à temps et la mauvaise gestion de certains contrats de livraison ont fortement freiné l'atteinte des cibles en ce qui concerne la mise en place et à temps des semences de cultures pluviales, des engrais et autres intrants au niveau des producteurs. De même, la collecte des données de terrain doit être améliorée à travers l'opérationnalisation du système automatisé de suivi-évaluation et des ressources humaines conséquentes mobilisées afin d'assurer un suivi rapproché des producteurs.

L'opérationnalisation de la Maison du Paysan et de l'Agence pour la Promotion du Conseil Agricole (APCA) a permis d'améliorer l'offre de services d'appui à la production et l'appui-conseil au monde rural.

d. Réalisations financières du PS 3 de 2016-2020

Tableau 10 : Réalisations financières de 2016 à 2020 du PS 3

Indicateur	Réalisations financières 2016-2020 (en millions de FCFA)																	
	2016			2017			2018			2019			2020			Cumulé 2016-2020		
	Prévisi on	Résultat	Taux de réalisation	Prévision	Résultat	Taux de réalisation	Prévision	Résultat	Taux de réalisation	Prévision	Résultat	Taux de réalisation (%)	Prévision	Résultat	Taux de réalisation	Cible 2016- 2020	Résultat cumulé	Taux de réalisation cumulé/PA
OS 1 : Accroître le niveau de production des cultures pluviales et irriguées																		
Nombre de centres semenciers créés	0	0	0,00%	0	0	0,00%	0	0	0,00%	0	0	0,00%	0	0	0	0	0	0,00%
Nombre de centres semenciers réhabilités	0	0	0,00%	0	0	0,00%	0	0	0,00%	0	0	0,00%	0	0	0	0	0	0,00%
Quantité de semences pour cultures pluviales mises en place (tonnes)	9 729	4 111	42,26%	11 866	7 484,0	63,07%	13 320,6	5 516,62	41,41%	15 496,9	4 958,8	32,00%	18 396,3	7 379,25	40,11%	68 808,9	29 449,7	42,80%
Quantité de semences pour cultures irriguées mises en place (tonnes)	1 200	746	62,19%	1 200	2 569	214,06%	1 200	716	59,67%	1 200	724,0385	60,34%	1200	696,15	58,01%	6 000	5 451,18	90,85%
Quantité d'engrais minéral mis en place (tonnes)	12 000	4 307,7	35,90%	15 000	2 954,4	19,70%	15 000	6 940	46,27%	15 000	7543,8	50,29%	18 000	4298,7	23,88%	75 000	26 044,6	34,73%
Quantité de pesticides mis en place (litres)	443	271	61,17%	2 000	1 007	50,35%	2 000	2100	105,00%	2 000	2 044,44	102,22%	2000	563,5785	28,18%	8 443	5 986,01	70,90%
Quantité de fongicide mis en place (sachets)	188	47	25,00%	283	240	84,81%	240	0	0,00%	240	0	0,00%	240	0	0,00%	1 191	287	24,10%
Nombre de Centrales Communales d'Approvisionnement en Intrants Agricoles créées	600	960	160,00%	600	150	25,00%	600	0	0,00%	600	270	45,00%	600	0	0,00%	3 000	1 380	46,00%
Nombre de tracteurs mis à disposition	4 360	850	19,50%	4 360	1438,8	33,00%	4360	872	20,00%	3 270	174,4	5,33%	2 180	0	0,00%	18 530	3 335,4	18,00%
Nombre de kits à traction animale mis à disposition	110	48,95	44,50%	110	73,26	66,60%	110	23,21	21,10%	110	62,04	56,40%	110	0	0,00%	550	207,46	37,72%
Nombre de charrues mises à disposition	165	0	0,00%	165	0,1107	0,07%	165	0	0,00%	165	0	0,00%	165	0	0,00%	825	0,1107	0,01%
Nbre de motoculteurs mis à disposition	75	276	368,00%	75	142,5	190,00%	75	228	304,00%	75	24	32,00%	75	0	0,00%	375	670,5	178,80%
Nombre de kits de traitement phytosanitaire fournis (appareil et équipement brigadier)	99	0	0,00%	99	0	0,00%	99	22,87	23,10%	99	55,11	55,67%	99	321,75	325,00%	495	399,73	80,75%
Nombre de Centres de réparation et de location de matériels agricoles créés ^{MP}	600	300	50,00%	600	120	20,00%	600	90	15,00%	600	60	10,00%	600	90	15,00%	3 000	660	22,00%
Sous-total OS1	29 569	11 918	40,31%	36 358	16 179	44,50%	37 770	16 509	43,71%	38 855,9	15 916,6	40,96%	43 665,3	13 349,4	30,57%	186 218	73 872	39,67%
OS 2 : Faciliter le stockage, la transformation et la commercialisation des principales cultures pluviales et irriguées																		
Nombre de Magasins communaux de stock de sécurité créés ^{MP}	600	1 140	190,00%	600	240	40,00%	600	300	50,00%	600	240	40,00%	600	0	0,00%	3 000	1920	64%

Indicateur	Réalizations financières 2016-2020 (en millions de FCFA)																	
	2016			2017			2018			2019			2020			Cumulé 2016-2020		
	Prévisi on	Résultat	Taux de réalisation	Prévision	Résultat	Taux de réalisation	Prévision	Résultat	Taux de réalisation	Prévision	Résultat	Taux de réalisation (%)	Prévision	Résultat	Taux de réalisation	Cible 2016- 2020	Résultat cumulé	Taux de réalisation cumulé/PA
Nombre de magasins de warrantage créés	100	15	15,00%	100	0	0,00%	100	0	0,00%	100			100		0,00%	500	15	3%
Nombre de kits de transformation traditionnelle mis à disposition (batteuse, presse à huile, moulin, ...)	100	4,8	4,80%	100	9,6	9,60%	100	168	168,00%	100	10,5	0,00%	100	0	0,00%	500	192,9	38,6%
Nombre de comptoirs/aires de commercialisation de produits agricoles créés	200	0	0,00%	200	0	0,00%	200	33,3	16,65%	200	0	0,00%	200	0	0,00%	1 000	33,3	3%
Sous-total OS2	1 000	1 159,8	115,98%	1 000	249,6	24,96%	1 000	501,3	50,13%	1 000	250,5	25,05%	1 000	0	0,00%	5 000	2161,2	43,22%
OS 3 : Assurer l'accompagnement et l'appui conseil aux filières agricoles																		
Nombre de champs école paysan (CEP) installés	150	118	78,67%	150	104	69,33%	150	105	70,00%	150	790,31	526,87%	150	551,25	367,50%	750	1668,56	222%
Nombre de SFD mis en place dans le cadre de la Maison du Paysan ^{MP}	300	210	70,00%	300	270	90,00%	300	60	20,00%	300	0	0,00%	300	0	0,00%	1500	540	36%
Nombre de radios communautaires mises en place dans le cadre de la Maison du Paysan ^{MP}	360	105	29,17%	360	120	33,33%	360	30	8,33%	360	0	0,00%	360	0	0,00%	1800	255	14%
Nombre de Centres de formation aux métiers mis en place dans le cadre de la Maison du Paysan	310	62	20,00%	310	46,5	15,00%	310	31	10,00%	310	155	50,00%	310	728,50	235,00%	1550	1023	66%
Sous-total OS3	1 120	495	44,20%	1 120	540,5	48,26%	1 120	226	20,18%	1 120	945,31	84,40%	11 20	1279,75	114,26%	5 600	3 486,56	62,26%
Total PS3	31 689	13 573	42,83%	38 478	16 969	44,10%	39 890	17 236	43,21%	40 975,96	17 112,5	41,76%	45 785,3	14 629,1	31,95%	196 818	79 520	40,40%

L'évolution des investissements réalisés au cours de la période 2016-2020 est présentée dans la figure ci-dessous.

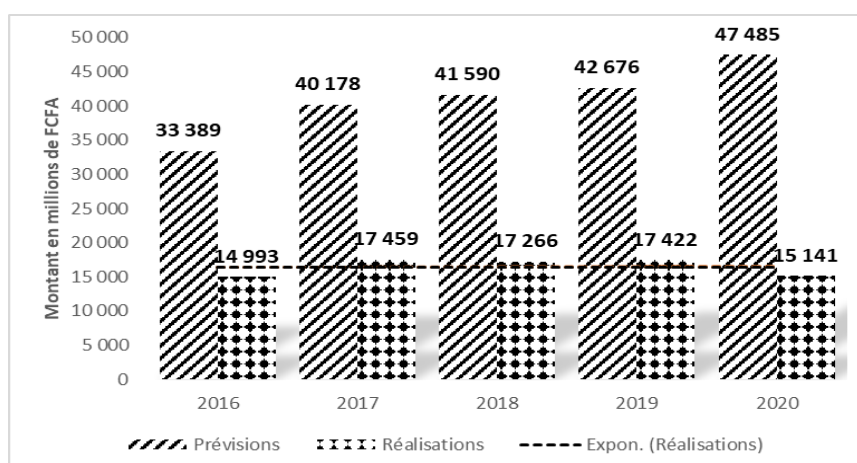


Figure 8: Evolution des réalisations financières 2016-2020

On constate une progression stable au cours de la période 2016-2020 pour les réalisations financières. Le taux moyen de réalisation est d'environ 40% (39,48%). Les faibles performances sont liées au démarrage de la mise en œuvre du plan d'action 2016-2020. Certains indicateurs comme les quantités de semences pluviales, semences irriguées et pesticides ont connu des investissements relativement importants.

e. Analyse des indicateurs d'effets du PS 3

Tableau 11 : Indicateurs d'effets du PS 3

Indicateur d'effet	Réf. 2015	Cible 2016-2020	Réalisation 2016-2020	Taux de réalisation 2016-2020	Taux de variation 2015-2020
Production céréalière pluviale (tonnes)	5 503 302	8 863 123	5 296 551	59,76%	-4%
Production agricole irriguée en équivalent céréalier (tonnes EC)	500 000	1 500 000	1 032 023	68,8%	106,4%
Contribution des cultures irriguées au PIB agricole (%)	30	35	-	-	-

Seul l'effet sur la « production agricole irriguée en équivalent céréalier » varie de façon exponentielle, avec un taux de réalisation en 2020 de 68,80% par rapport à la cible, et il faut souligner que la production a nettement évolué, puisqu'elle a doublé, par rapport à celle de l'année de référence.

En revanche, concernant l'effet sur la « production céréalière pluviale », on constate que l'année 2018 a été plus productive si l'on se réfère à l'année 2015, avec un taux de production de 68,39%.

f. Analyse des principales tendances de 2016-2020 du PS 3

Pour l'OS 1 dont l'objectif est d'accroître le niveau de production des cultures pluviales et irriguées, on note :

- Pour l'indicateur "quantité de semences pour cultures pluviales mises en place (tonnes)", un taux cumulé de réalisation financière de 42,80% a été atteint avec un pic de 63,07% en 2017 contre 32% en 2019 ;
- Pour les cultures irriguées, un taux cumulé de réalisation financière de 90,85% a été atteint pour les quantités de semences mises en place avec 214,06% en 2017 contre 59,67% en 2018 ;

- L'indicateur 'quantité d'engrais minéral mis en place (tonnes)' connaît une faible réalisation financière malgré l'importance de ce facteur de production. Le taux cumulé pour la période 2016-2020 est de 34,73% avec 50,29% en 2019 contre 20% en 2017. Pour une prévision financière de 75 milliards, seul 26,04 milliards ont été mobilisés ;
- Pour la Quantité de pesticides mise en place (litres), un taux cumulé de réalisation financière de 70,9% a été atteint avec 105% en 2018 et 28,18% en 2020 ;
- Pour l'indicateur nombre de tracteurs mis à disposition, un taux cumulé de réalisation financière de 18% a été atteint avec une réalisation de 33% en 2017 contre 0% en 2020 ;
- Pour l'indicateur nombre de kits à traction animale mis à disposition, un taux cumulé de réalisation financière de 37,72% a été atteint avec une réalisation de 66,6% en 2017 contre 0% en 2020.

Pour l'OS 2 dont l'objectif est de faciliter le stockage, la transformation et la commercialisation des principales cultures pluviales et irriguées, on note :

- Pour l'indicateur nombre de Magasins Communaux de Stock de sécurité créés dans la Maison du Paysan, le taux cumulé de réalisation financière est de 64% avec des disparités selon les années allant de 190% en 2016 et 0% en 2020 ; Bien que des bailleurs se sont positionnés quant à la construction d'éléments de la Maison du Paysan, il reste encore beaucoup d'infrastructures à construire sur le total des 255 communes que compte le Niger.
- Pour l'indicateur nombre de kits de transformation traditionnelle mis à disposition (batteuse, presse à huile, moulin, ...), le taux global de réalisation financière est de 38,6% avec des variations allant de 168% en 2018 à 0% en 2020. Il faut noter que les réalisations financières portent uniquement sur les moulins à grains.

Pour l'OS 3 dont l'objectif est d'assurer l'accompagnement et l'appui conseil aux filières agricoles, on note :

- Pour l'indicateur nombre de champs école paysan (CEP) installés, on a enregistré un taux cumulé de réalisation financière de 222% avec des disparités selon les années avec 526,87% en 2019 et 69,33% en 2017. Cela est dû au fait que les CEP ont évolué en Champs Ecole Agropastoraux (CEAP) en 2019, entraînant l'augmentation du coût unitaire qui est passé de 300 000 FCFA à 892 000 FCFA ;
- Pour l'indicateur nombre de Centres de formation aux métiers mis en place dans le cadre de la Maison du Paysan, on a enregistré un taux cumulé de réalisation financière de 66% avec des disparités selon les années allant de 10% en 2018 à 235% en 2020 ;
- Pour les quatre (4) éléments de la Maison du Paysan : la Centrale Communale d'Approvisionnement pour Aliments Bétail (CCAAB), le Bloc Administratif (BA), la Plateforme Multifonctionnelle (PTFM) et les Mini Stations Météorologiques (MSM) non pris en compte dans les OS ci-dessus, on note :
- Pour les CCAAB, un taux cumulé de réalisation financière de 41% avec des variations avec 145% en 2016 et 0% en 2019 ;
- Pour les PTFM, il n'y a pas eu de coût prévisionnel dans le plan d'action de l'I3N, mais des réalisations de 70 millions dont 30 millions en 2019 et 40 millions en 2020 ont été faites ;
- Pour les MSM, il n'y a pas eu de coût prévisionnel, mais des réalisations de 31,5 millions dont 4,5 millions en 2019 et 27 millions en 2020 ont été faites.

2.4. Programme Stratégique 4 : Développement des filières et chaînes de valeur de l'élevage

a. Contexte et justification

L'élevage est l'activité économique la plus pratiquée par les populations nigériennes (87%). Le sous-secteur contribue pour 11% à la formation du PIB global et représente 25% du PIB agricole. L'Elevage est un outil efficace de lutte contre la pauvreté et de résorption du chômage des jeunes et des femmes. Le sous-secteur participe en effet à hauteur de 25% à la sécurité alimentaire des ménages et 15% à la formation des revenus. Les ressources animales occupent le premier rang des recettes d'exportations des produits agro-pastoraux (62%) et le deuxième poste d'exportation du pays juste après l'uranium.

Le sous-secteur dispose d'atouts indéniables et d'avantages comparatifs certains en raison de la richesse de ses pâturages naturels couvrant des vastes étendues (la zone dite pastorale couvre 600 000 km²) mais aussi du fait de l'importance numérique de son cheptel et de la dextérité des éleveurs.

Un cadre stratégique, la Stratégie de Développement Durable de l'Elevage, SDDE 2012-2035, a été élaboré et est accompagné par des programmes opérationnels qui sont des instruments de mise en œuvre de sa politique. La SDDE est une déclinaison de l'Initiative 3N et son contenu prend ainsi en compte les directives données par le Plan quinquennal de développement économique et social du pays.

Le développement des filières de l'élevage au Niger est subordonné, tout d'abord, à la maîtrise de la santé animale dans un contexte d'élevage transhumant et de commercialisation transfrontalière dont les mouvements sont difficiles à contrôler. En effet, la transhumance et la commercialisation transfrontalière exigent une bonne couverture vaccinale contre les principales maladies. Dans une perspective d'exportation des productions animales et au regard des engagements internationaux, garantir des taux de couverture vaccinale adéquats est donc essentiel.

En deuxième lieu, il faut prendre en considération la nécessité de garantir la sécurité sanitaire des denrées animales et des aliments d'origine animale mis à la disposition de la population et/ou promus pour l'exportation. A cet égard, il s'agit en particulier de dynamiser les services officiels de contrôle et d'améliorer les conditions d'hygiène dans les lieux de production, transformation, conservation et commercialisation des denrées.

Les deux enjeux cités ci-dessus, à savoir l'accroissement et la diversification des productions animales sont accompagnés par la volonté de promouvoir la valorisation, la transformation et la commercialisation des produits animaux afin d'augmenter la production de viande et de lait et la consommation d'œufs. A cet égard, les efforts doivent se concentrer tout d'abord sur la sécurisation des systèmes de production animale à travers la gestion durable des capacités productives des terres pastorales et l'amélioration de la disponibilité et de l'accès aux ressources. De même, les systèmes de production animale nécessitent un renforcement et une modernisation, ce qui correspond à la préservation et l'amélioration des races locales et à l'intensification des productions en insistant sur le recours aux bonnes pratiques et innovations ayant déjà fait leur preuve dans le respect des principes de diversité biologique.

Dans ce sens, il s'agira de renforcer les systèmes d'information sur la situation alimentaire, nutritionnelle et pastorale des éleveurs et sur leur vulnérabilité face aux catastrophes naturelles.

Les coûts estimés du Programme stratégique « Développement des filières et chaînes de valeur élevage » pour la période 2016-2020 sont de 93,826 milliards de FCFA.

b. Objectifs, résultats attendus

Objectif global : Contribuer au développement des filières et chaînes des valeurs d'élevage.

Objectifs spécifiques :

- OS1 : Accroître et diversifier les productions animales ;
- OS2 : Promouvoir la valorisation, la transformation et la commercialisation des produits animaux ;
- OS3 : Assurer l'accompagnement et l'appui conseil aux filières animales.

Résultats attendus :

- Résultat 1.1 : Le cheptel est sécurisé sur le plan sanitaire ;
- Résultat 1.2 : L'alimentation animale est développée et sécurisée ;
- Résultat 1.3 : Les systèmes de production animale sont diversifiés et modernisés ;
- Résultat 2.1 : Le risque sanitaire lié à la consommation des produits animaux est réduit ;
- Résultat 2.2 : Les capacités de valorisation, transformation et commercialisation des produits animaux sont renforcées ;
- Résultat 3.1 : Le dispositif d'appui conseil est renforcé.

c. Réalisations physiques du PS 4 de 2016-2020

Tableau 12 : Réalisations physiques de 2016 à 2020 du PS 4

Indicateur	Réalisations physiques 2016-2020																	
	2016			2017			2018			2019			2020			Cible 2016- 2020	Réalisation s 2016- 2020	Taux de réalisation cumulé
	Prévision	Résultat	Taux de réalisation	Prévision	Résultat	Taux de réalisation	Prévision	Résultat	Taux de réalisation	Prévision	Résultat	Taux de réalisation	Prévision	Résultat	Taux de réalisation			
OS 1 : Accroître et diversifier les productions animales																		
Nombre de volailles vaccinées	691 827	375 199	54,23%	893 870	353 971	39,60%	1 095 914	654 359	59,71%	1 297 957	1 168 347	90,01%	1 500 000	267 781	17,85%	1 500 000	267 781	17,85%
Nombre de bovins vaccinés contre la PPCB	9 840 920	5 079 049	51,61%	10 037 738	5 561 911	55,41%	10 238 493	3 173 933	31,00%	10 439 248	8 589 835	82,28%	10 640 003	8 246 763	77,51%	10 640 003	8 246 763	77,51%
Nombre de petits ruminants vaccinés contre la PPR	22 166 122	8 485 939	38,28%	22 166 122	16 675 021	75,23%	23 385 622	14 265 229	61,00%	24 003 602	17 174 916	71,55%	24 621 582	14 887 865	60,47%	24 621 582	14 887 865	60,47%
Nombre de camélins vaccinés	884 343	155 852	17,62%	897 608	330 679	36,84%	911 072	236 879	26,00%	924 536	218 464	23,63%	938 001	62 489	7%	938 001	62 489	6,66%
Superficie de cultures fourragères (ha)	1 000	200	20,00%	1 000	114	11,40%	1 000	45	4,53%	1 000	150	15,00%	1 000	80	8,00%	5 000	589	11,78%
Longueur de couloirs de passage sécurisés (kml)	2 000	0	0,00%	2 000	685	34,25%	2 000	12 761	638,05%	2 000	10 311	515,55%	2 000	335	16,75%	10 000	24 092	240,92%
Longueur d'aires et enclaves pastorales sécurisées (kml)	1 000	720	72,00%	1 000	616	61,60%	1 000	115	11,50%	1 000	127,5	12,75%	1 000	0		5 000	1 579	31,57%
Nombre de broyeurs de résidus de cultures et de fourrages grossiers acquis	100	28	28,00%	50	22	44,00%	50	58	116,00%	50	72	144,00%	50	0	0,00%	300	180	60,00%
Nombre de centrales communales d'approvisionnement en aliment bétail créées	20	3	15,00%	20	0	0,00%	20	2	10,00%	20	23	115,00%	20			100	28	28,00%
Quantité d'aliments bétail fournie dans les CCAAB (tonnes)	800	800	100,00%	1 200	0	0,00%	1 200	2 007	167,25%	1 200	1 478	123,17%	1 200			5 600	4 285	76,52%
Quantité Aliment Bétail achetée pour répondre au déficit fourrager	35022	16500	47,11%	35 000	27 698	79,14%	15 000	29773	198,49%	15 000	55 291	368,60%	15 720	15 720	100,00%	115 742	144 982	125,26%
Quantité de viande contrôlée toutes	216 494	380 337	175,68%	233 494	127 966	54,80%	253 066	119 997	47,42%	253 066	118 552	46,85%	295 066	128 526	43,56%	295 066	128 526	43,56%

Indicateur	Réalisations physiques 2016-2020																	
	2016			2017			2018			2019			2020			Cible 2016-2020	Réalisations 2016-2020	Taux de réalisation cumulé
	Prévision	Résultat	Taux de réalisation	Prévision	Résultat	Taux de réalisation	Prévision	Résultat	Taux de réalisation	Prévision	Résultat	Taux de réalisation	Prévision	Résultat	Taux de réalisation			
espèces confondues (bovins, ovins, caprins, camelins)																		
Production des œufs produits par an (en milliers)	736 520	942 810	128,01%	806 520	117 515	14,57%	878 520	536 847	61,11%	953 520	596 718	62,58%	1 028 520	663 252	64,49%	1 028 520	663 252	64,49%
Nombre de kits petit élevage familial de volaille mis en place	1 000	300	30,00%	1 200	0	0,00%	1 300	6 507	500,54%	1 400	1 523	108,77%	1 500	150	10,00%	6 400	8 480	132,50%
Nombre de kits petits ruminants mis en place	1 000	0	0,00%	1 200	3 198	266,50%	1 300	41 681	3206,23%	1 400	12 276	876,86%	1 500	7 500	500,00%	6 400	64 655	1010,23%
Nombre de Fermes modernes privées d'élevage créées (unité)	105	28	26,67%	125	0	0,00%	130	6	4,62%	130	29	22,31%	130	8	6,15%	620	71	11,45%
OS2 : Promouvoir la valorisation, la transformation et la commercialisation des produits animaux																		
Nombre de marchés à bétail réhabilités	0	0		2	0	0,00%	1	1	100,00%	3	6	200,00%	2	2	100,00%	8	9	112,50%
Nombre marchés à bétail (unité) construits	2	5	250,00%	13	6	46,15%	10	14	140,00%	13	42	323,08%	12	23	191,67%	50	90	180,00%
Nombre d'aires d'abattage réhabilités (unité)	15	0	0,00%	15	0	0,00%	15	6	40,00%	15	11	73,33%	15	-	0,00%	75	17	22,67%
Nombre d'aires d'abattage créées	10	0	0,00%	10	0	0,00%	10	3	30,00%	10	12	120,00%	10	4	40,00%	50	19	38,00%
Nombre de mini-laiteries créées	0	0	0	2	1	50,00%	2	-	0,00%	2	1	50,00%	2	11	550,00%	8	13	162,50%
OS 3 : Assurer l'accompagnement et l'appui conseil aux filières animales																		
Nombre de missions de suivi de la campagne pastorale	3	3	100,00%	3	3	100,00%	3	3	100,00%	3	3	100,00%	3	3	100,00%	15	15	100,00%
Nombre d'actions de sensibilisation pour améliorer l'exploitation du cheptel	2	1	50,00%	2	1	50,00%	2	3	150,00%	2	1	50,00%	2	1	50,00%	10	7	70,00%

L'analyse du bilan physique 2016-2020 fait ressortir une disparité dans le niveau d'atteinte des indicateurs (Figure ci-dessous).

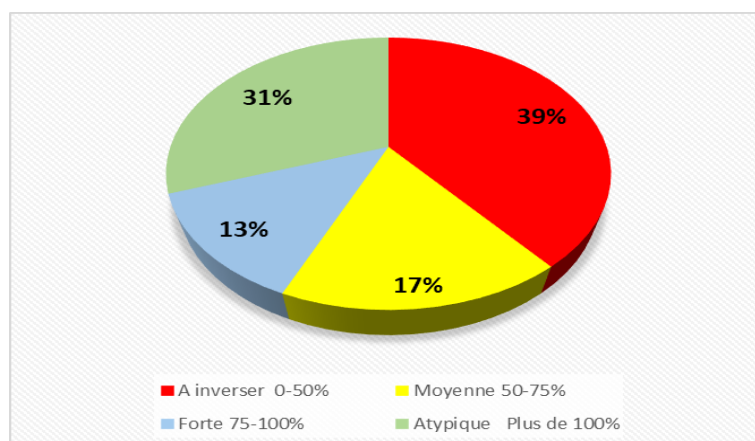


Figure 9 : Niveau d'atteinte des indicateurs cumulés

On observe ainsi une tendance atypique (plus de 100%) pour 31% des indicateurs qui concerne principalement la mise en place des kits petits ruminants pour laquelle la cible a été atteinte depuis 2018, et la construction des marchés à bétail avec un taux cumulé de réalisation physique de 180%.

Pour l'OS 1 « Accroître et diversifier les productions animales », parmi les 16 indicateurs de l'OS1 pour le cumul de la période de 2016-2020, sept (7) ont un niveau de réalisation inférieur à 50%, trois (3) ont un niveau de réalisation de 50 à 75% ; deux (2) dont le niveau de réalisation est de 75 à 100%. Par ailleurs 25% de ces indicateurs ont un niveau de réalisation de plus de 100%, il s'agit entre autres de la mise en place des kits de petits ruminants qui a atteint un résultat cumulé de 1010% pour la période 2016-2020. Le pic de 3206% enregistré en 2018 s'explique par les nombreuses interventions, avec l'appui des ANE, visant à soutenir les ménages par la distribution de petits ruminants. Cependant, il faut noter que les opérateurs ne respectent pas forcément la composition standard prévue par l'Initiative 3N à savoir trois (3) femelles et un (1) mâle, ce qui explique que le taux de réalisation se retrouve très élevé.

Parmi les cinq (5) indicateurs de l'OS 2 « Promouvoir la transformation et la commercialisation des produits animaux », deux (2) seulement ont connu de réalisation inférieure à 50% pour la période 2016-2020. Par ailleurs les trois (3) restants ont connu de réalisations de plus 100%, il s'agit de performance observée dans la construction des infrastructures de transformation et de mise en marché. Ainsi le taux de réalisation cumulé de 180% s'explique principalement par la réalisation de vingt-neuf (29) marchés à bétail par le PRAPS en 2019 et la capitalisation des réalisations des ANE depuis 2018.

Parmi les indicateurs de l'OS 3, seuls deux (2) indicateurs de l'OS3 ont connu une bonne performance, supérieur à 70%.

d. Réalisations financières du PS 4 de 2016-2020

Tableau 13 : Réalisations financières de 2016 à 2020 du PS 4

Indicateur	Réalisations financières (en millions de francs CFA)																		
	2016			2017			2018			2019			2020			Cumulé 2016-2020			
	Prévision	Résultat	Taux de réalisation	Prévision	Résultat	Taux de réalisation	Prévision	Résultat	Taux de réalisation	Prévision	Résultat	Taux de réalisation	Prévision	Résultat	Taux de réalisation	Cible 2020	2016-2020	Résultat cumulé	Taux de réalisation
OS 1 : Accroître et diversifier les productions animales																			
Nombre de volailles vaccinées	41,51	22,51	54%	15	21	142%	65,75	39,26	59,71%	77,88	70,1	90,01%	90	16	17,85%	290,14	169,18	58,31%	
Nombre de bovins vaccinés contre la PPCB	984,09	507,9	52%	1 003,77	556	55%	1 023,85	194,87	19,03%	1 043,92	858,98	82,28%	1 064	825	77,51%	5 119,63	2 942,62	57,48%	
Nombre de petits ruminants vaccinés contre la PPR	2 216,61	848,59	38%	2 216,61	1 668	75%	2 338,56	83,46	3,57%	2 400,36	322,03	13,42%	2 462	279	11,34%	11 634,30	3 200,72	27,51%	
Nombre de camelins vaccinés	1 061,21	187,02	18%	1 077,13	397	37%	1 093,30	21,68	1,98%	1 109,44	27,31	2,46%	1 126	8	0,69%	5 466,67	640,62	11,72%	
Superficie de cultures fourragères (ha)	125	200	20%	125	ND	-	125	22,84	18,27%	125	113,48	90,78%	125	80	64,00%	625	416,32	66,61%	
Longueur de couloirs de passage sécurisés (kml)	1 000,00	0	0%	1 000,00	ND	-	1 000,00	157,72	15,77%	1 000,00	94,26	9,43%	1 000	335	33,50%	5 000,00	586,98	11,74%	
Longueur d'aires et enclaves pastorales sécurisées (Kml)	500	720	72%	500	ND	-	500	122,17	24,43%	500	228,58	45,72%	500			2 500,00	1 070,75	42,83%	
Nombre de broyeurs de résidus de cultures et de fourrages grossiers acquis	70	0	0%	35	15	44%	35	40,6	116,00%	35	7,15	20,43%	35	-	0,00%	210	63,15	30,07%	
Nombre de centrales communales d'approvisionnement en aliment bétail créées	400	3	15%	400	ND	-	400	40	10,00%	400	37	9,25%	400	0		2 000,00	80	4,00%	
Quantité d'aliments bétail fournie dans les CCAAB (tonnes)	240	800	67%	360	ND	-	360	602,1	167,25%	360	2,88	0,00%	360	0		1 680,00	1 404,98	83,63%	
Quantité Aliment Bétail achetée pour répondre au déficit fourrager (ind. CIO)	8 405,28	3960	47,11%	8 400	6 648	79,14%	3 600	7145,52	198,49%	3 600	13 270	368,60%	3 773	3 773	100,00%	27 778,08	34 795,58	125,26%	
Quantité de viande contrôlée toutes espèces confondues (bovins, ovins, caprins, camelins)	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	
Production des œufs produits par an (en milliers)	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	
Nombre de kits petit élevage familial de volaille mis en place	100	30	3%	120	0	0%	130	651	500,54%	140	19,51	13,94%	150	15	10,00%	640	715,21	111,75%	
Nombre de kits petits ruminants mis en place	100	0	0%	120	320	267%	130	1 749,51	1345,78%	140	762,29	544,49%	150	1 200	800,00%	640	4 031,60	629,94%	
Nombre de Fermes modernes privées d'élevage créés (unité)	475	122,5	98%	575	0	0%	598	27,6	4,62%	598	0	0,00%	598	80	13,38%	2 844,00	230,1	8,09%	
Total	15 718,70	7 401,52	47,09%	15 947,51	9 624,46	60,35%	11 399,45	10 898,0	95,60%	11 529,61	15 813,3	137,15%	11 833	6 611	55,87%	66 427,83	50347,81	75,79%	
OS2 : Promouvoir la valorisation, la transformation et la commercialisation des produits animaux																			
Nombre de marchés à bétail réhabilités	0	0		20	0	0%	0	10		0	137		0	20		20	166,71	833,55%	
Nombre marchés à bétail (unité) construits	50	125	250%	325	150	46%	250	350	140,00%	325	1 028	316,36%	300	920	306,67%	1 250,00	2 573,18	205,85%	

Indicateur	Réalizations financières (en millions de francs CFA)																	
	2016			2017			2018			2019			2020			Cumulé 2016-2020		
	Prévision	Résultat	Taux de réalisation	Prévision	Résultat	Taux de réalisation	Prévision	Résultat	Taux de réalisation	Prévision	Résultat	Taux de réalisation	Prévision	Résultat	Taux de réalisation	Cible 2020	Résultat cumulé	Taux de réalisation
Nombre d'aires d'abattage réhabilités (unité)	15	0	0%	15	0	0%	15	6	40,00%	15	45	302,93%	15	0	0,00%	75	51,44	68,59%
Nombre d'aires d'abattage créées	50	0	0%	50	0	0%	50	15	30,00%	50	87	173,13%	50	44	88,00%	250	145,57	58,23%
Nombre de mini-laiteries créées/Centre de collecte	0	0		200	100	50%	200	0	0,00%	200	0	0,00%	200	495	247,50%	800	595	74,38%
Total	115	125	108,70%	610	250	40,98%	515	381	73,98%	590	1 296,90	219,81%	565	1 479,00	261,77%	2 395,00	3 531,90	147,47%
OS 3 : Assurer l'accompagnement et l'appui conseil aux filières animales																		
Nombre de missions de suivi de la campagne pastorale	12	12	100%	12	15	125%	12	20	0,00%	12	12	100,00%	12	35	291,67%	60	94	156,67%
Nombre d'actions de sensibilisation pour améliorer l'exploitation du cheptel	20	10	50%	20	10	50%	20	90	450,40%	20	48	240,70%	20	52	260,00%	100	210,22	210,22%
Total	32	22	68,75%	32	25	78,13%	32	110,08	344,00%	32	60,14	187,94%	32	87	271,88%	160	304,22	190,14%
TOTAL GENERAL	15 865,70	7 548,52	47,58%	16 589,51	9 899,46	59,67%	11 946,45	11 389,1	95,33%	12 151,61	17 170,3	141,30%	12 429,56	8 176,50	65,78%	68 982,83	54 183,93	78,55%

Le tableau ci-dessus dresse la situation des prévisions et des réalisations financières par activité, Objectif Spécifique et par année. La figure suivante montre l'évolution des investissements réalisés au cours de la période 2016-2020.

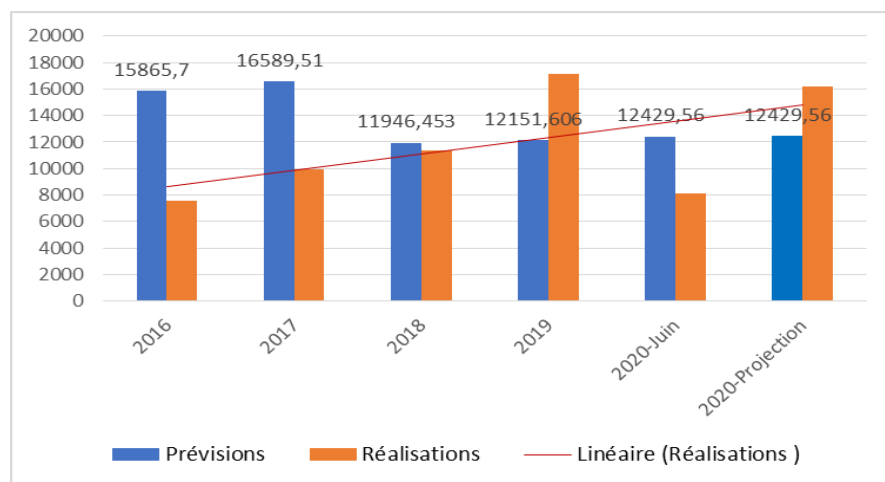


Figure 10 : Situation des investissements réalisés au cours de la période 2016-2020

Cette figure montre une tendance progressivement en hausse des réalisations financières sur les quatre (4) premières années. Les faibles performances sont liées au démarrage de la mise en œuvre du plan d'action 2016-2020. Les bonnes performances s'expliquent par l'accélération de la mise en œuvre du plan d'action d'une part, et d'autre part, par la prise en compte des réalisations financières des ANE à partir de 2018 à travers les missions d'évaluation et de programmation.

e. Analyse des indicateurs d'effets du PS 4

Tableau 14 : Indicateurs d'effets du PS 4

Indicateur d'effet	Réf. 2015	Prévision 2016-2020	Réalisation 2016-2020	Taux de réalisation 2016-2020	Taux de variation 2015-2020
Taux d'exploitation du cheptel (%)	20	25	20,63	82,52%	3%
Taux d'accroissement de la production de viande (%)	43,67	46,41	-1,2	-2,59%	-103%
Taux d'accroissement de la production de lait (%)	20,97	35,56	4,79	13,47%	-77%
Taux de couverture vaccinal :					
- Bovins (%)	71,25	80	82,28	102,85%	15%
- Petits ruminants (%)	66	80	71,55	89,44%	8%
- Camelins (%)	56,75	60	23,63	39,38%	-58%
Taux de consommation d'œufs/personne/an (unité)	19-25	25-30	28	93,33%	
Production cumulée de cuirs et peaux (tonnes)	3 000 000	12 000 000	4 686 558	39,05%	56%

On note une diminution de plus de 2% sur l'effet « taux d'exploitation du cheptel » durant les trois précédentes années (2016 ; 2017 et 2018) en se référant à l'année 2015, mais en 2019 ce chiffre a augmenté voir même dépassé celui de l'année de référence de 0,63% soit un taux de 20,63% pour une cible de 25%.

Pour l'effet « taux d'accroissement de la production de viande », on constate une chute passant de 119 997 tonnes en 2018 à 118 552 tonnes en 2019 soit une régression de -1,2%. Cette faible performance est due au faible poids de carcasse consécutif à l'abattage massif des jeunes animaux malgré l'augmentation des effectifs d'animaux abattus.

Pour l'effet « taux d'accroissement de la production de lait » on constate une augmentation de production de façon exponentielle sur les trois années (2017, 2018 et 2019) avec un plus de 4,79% en 2019 soit un taux de 25,76%. Cela s'explique par la création des mini laiteries et centres de collecte de lait qui a connu une évolution très lente jusqu'en 2019, connaît un rebond en 2020 dû aux réalisations des principaux partenaires dans ce domaine.

Pour l'effet « taux de couverture vaccinale », on constate une légère augmentation du taux en 2016 chez toutes les espèces, en comparant avec le taux de l'année de référence, mais la chute du niveau des indicateurs (PPCB et PPR) pour l'exercice 2018 s'explique par la lenteur observée dans la procédure d'acquisition des vaccins. En effet, l'utilisation du stock de vaccin acquis en 2018 avec l'appui du Millénium Challenge Account, en matériel de vaccination et de laboratoire a permis un démarrage rapide de la campagne gratuite de vaccination 2019 justifiant ainsi le rebond observé. Par ailleurs, en 2020, le taux de couverture vaccinale chez l'espèce bovine et chez les petits ruminants a dépassé la cible sauf chez l'espèce cameline où l'on note une chute libre à partir de l'année 2017 (11% en 2020 contre 56,75% en 2015). Cela est dû à l'insuffisance des vaccins acquis au cours des campagnes de vaccinations.

Pour l'indicateur d'effet « taux de consommation des œufs/personnes/an », la production des œufs étant en constante progression, allant de 117,515 millions d'unités en 2017 à 663,252 millions d'unités en 2020 soit une augmentation de 464,39%. Mais la cible cumulée n'est atteinte qu'à 64,49%. D'où une variation de ce taux entre 23-30 unités sur toutes les années contre 19-25 unités en 2015.

Pour l'effet « Production cumulée de cuirs et peaux », on note une augmentation toutes les années comparativement à l'année de référence ; avec 2019 comme année la plus productive. Néanmoins il faut souligner que les productions restent insignifiantes comparé aux résultants attendus pour l'année cible.

f. Analyse des principales tendances de 2016-2020 du PS 4

L'analyse du bilan physique 2016-2020 fait ressortir une disparité dans le niveau d'atteinte des indicateurs.

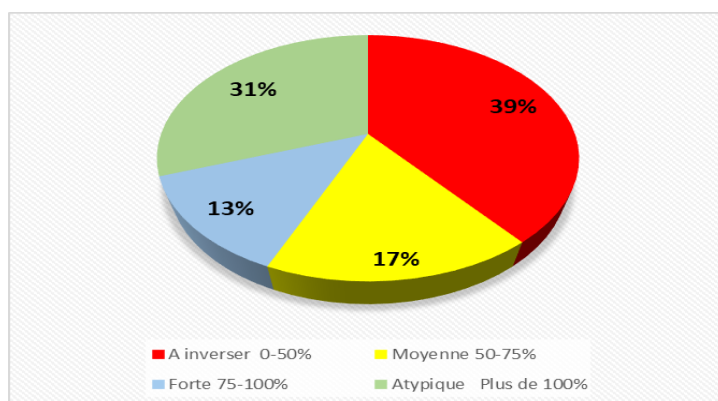


Figure 11 : Niveau d'atteinte des indicateurs cumulés

Pour 31% des indicateurs, notamment ceux concernant la mise en place des kits petits ruminants, et la construction des marchés à bétail, les cibles ont été largement dépassées (avec un taux cumulé de réalisation physique de 180% pour les marchés à bétail).

La forte performance (75-100%) est observée à 13% et concerne principalement la vaccination contre la PPCB avec un taux de 77,51% en 2020. Il est à noter que cet indicateur a aussi connu une variation en dents de scie (faible performance en 2018 (31%) et un pic de 82,28% en 2019).

Les indicateurs de faibles performances à inverser constituent la classe la plus importante avec environ 40%. Il s'agit principalement la promotion des cultures fourragères qui n'a jamais franchi le taux de réalisation de 15% avec 11,78% en 2020. L'appui aux fermes modernes d'élevage connaît un taux cumulé de 11,45% pour la période 2016-2020. Cet indicateur a enregistré son plus bas niveau en 2018 avec 4,62% et un pic de 22,31% en 2019. Enfin, la sécurisation des aires et enclaves pastorales connaît une tendance à la baisse à partir de 2018. Le taux cumulé est de 31,57% avec 72% en 2016 et 0% en 2020.

Pour ce qui est du financement du PS4, un montant cumulé de 54,11 milliards a été investi soit un taux de réalisation de 78,55% par rapport au coût prévisionnel du plan d'action 2016-2020 de l'Initiative 3N. Il est à noter que le taux de réalisation financière a évolué progressivement de 47,58% en 2016 à 141,3% en 2019. Il est projeté un taux de réalisation de 130,4% en 2020.

Des initiatives probantes laissent entrevoir une situation favorable pour la production des œufs avec l'émergence d'un secteur privé moderne dans le domaine de l'aviculture.

Des faiblesses sont constatées par rapport aux taux de couverture immunitaire pour la PPCB et la PPR qui sont en baisse malgré l'amélioration des taux de couverture vaccinale. Il est très urgent que les différentes causes susceptibles d'expliquer ces résultats (mauvaise qualité des vaccins au moment de la vaccination, mauvaise pratique de vaccination, non-respect des conditions de réalisation de l'enquête de séro-monitoring, etc.) soient identifiées et analysées.

Pour inverser les tendances défavorables et consolider les tendances positives décrites plus haut, il y a lieu de mettre en place des dispositifs de :

- Collecte des données au niveau des fermes avicoles ;
- Suivi des sites des cultures fourragères ;
- Suivi des poids carcasses au niveau des abattoirs ;
- Contrôle de la qualité tout au long de la chaîne de conservation et d'utilisation des vaccins au cours des campagnes de vaccination.

2.5. Programme Stratégique 5 : Développement des filières des produits forestiers non ligneux et de la pisciculture et aquaculture

a. Contexte et justification

Les filières des produits forestiers non ligneux et halieutiques ont fait l'objet d'élaboration de stratégies sectorielles notamment la « Stratégie et Plan d'Action de promotion des produits forestiers non ligneux au Niger » de 2015 et la « Stratégie de développement de la pêche et de l'aquaculture » en 2007.

Les Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL) ont reçu ces vingt dernières années une attention particulière au Niger de la part de l'Etat et de certains projets/programmes financés par ses partenaires. Certaines filières de ces PFNL connaissent déjà un développement acceptable et constituent une source importante de revenus pour les divers acteurs de la chaîne de valeur composés principalement de producteurs/cueilleurs, de commerçants intermédiaires, de groupements de semi-transformateurs, de commerçants grossistes et de exportateurs. Les produits comme la gomme arabique et le moringa ont connu un début de valorisation lors de la mise en œuvre du Plan d'Investissement 2012-2015. Le Plan d'Action 2016-2020 vient ainsi renforcer ces efforts pour la promotion desdites filières.

Les coûts estimés du Programme Stratégique « Développement des filières et chaînes de valeur des produits forestiers non ligneux et halieutiques » pour la période 2016-2020 sont de 16,640 milliards de FCFA.

b. Objectifs, résultats attendus

Objectif global : Contribuer au développement des filières et chaînes de valeur des produits forestiers non ligneux et halieutiques.

Objectifs spécifiques :

- OS1 : Améliorer le niveau de productions des produits forestiers non ligneux ;
- OS2 : Améliorer les conditions de mise en marché et de commercialisation des produits forestiers non ligneux ;
- OS3 : Accroître les productions halieutiques et aquacoles ;
- OS4 : Améliorer les conditions de mise en marché et de commercialisation des productions halieutiques et aquacoles ;
- OS5 : Renforcer l'accompagnement et l'appui conseil aux filières des produits forestiers non ligneux et halieutiques.

Résultats attendus :

- Résultat 1.1 : L'approvisionnement en intrants pour les produits forestiers non ligneux est assuré ;
- Résultat 2.1 : Le conditionnement, le stockage et la transformation des produits forestiers non ligneux sont améliorés ;
- Résultat 2.2 : La commercialisation des produits forestiers non ligneux est assurée ;
- Résultat 3.1 : Les capacités de production halieutique et aquacole sont accrues ;
- Résultat 4.1 : La conservation du poisson frais est assurée ;
- Résultat 4.2 : La transformation, le stockage et la commercialisation des produits halieutiques sont assurés ;
- Résultat 5.1 : Les capacités des acteurs intervenant dans les filières des produits forestiers non ligneux et halieutiques sont renforcées.

c. Réalisations physiques du PS 5 de 2016-2020

Tableau 15 : Réalisations physiques de 2016 à 2020 du PS 5

Indicateur	Réalisations physiques 2016 à 2020																	
	2016			2017			2018			2019			Août 2020			Cumul 2016 à 2020		
	Prévision	Résultat	Taux de réalisation	Prévision	Résultat	Taux de réalisation	Prévision	Résultat	Taux de réalisation	Prévision	Résultat	Taux de réalisation	Prévision	Résultat	Taux de réalisation	Cible 2016 à 2020	Résultat cumulé	Taux de réalisation
PS5/OS1 : Améliorer le niveau de production des produits forestiers non ligneux																		
Nombre de boutiques de vente d'intrants au niveau des sites de production créés et équipés	0	0	-	50	0	0%	50	0	0%	0	0	-	0	0	-	100	0	0%
Nombre de sites apicoles créés dans les zones de production de miel	5	0	0%	10	0	0%	5	2	40%	0	0	-	0	90	-	20	92	460%
Nombre de kits de production et traitement de miel fournis	10	0	0%	50	0	0%	40	196	490%	0	0	-	0	9	-	100	205	205%
PS5/OS2 : Améliorer les conditions de mise en marché et de commercialisation des produits forestiers non ligneux (conditionnement, stockage, transformation et commercialisation)																		
Nombre de magasins de stockage de PFNL créés et équipés	0	0	-	50	0	0%	50	0	0%	0	0	-	0	0	-	100	0	0%
Nombre de comptoirs de vente de produits forestiers non ligneux créés et opérationnels	0	0	-	50	0	0%	50	0	0%	0	0	-	0	0	-	100	0	0%
Nombre de marchés spécifiques pour les PFNL créés	0	0	-	0	0	-	3	0	0%	1	0	0%	0	0	-	4	0	0%
PS5/OS3 : Accroître les productions halieutiques et aquacoles																		
Nombre de kits de pêche (matériel et engins) mis à la disposition des pêcheurs	250	0	0%	750	0	0%	750	30	4%	750	30	4%	0	251	-	2 500	311	12%
Nombre de mares et retenues d'eau empoissonnées	100	38	38%	100	45	45%	100	27	27%	100	114	114%	100	15	15%	500	239	48%
Nombre de débarcadères aménagés	5	0	0%	10	0	0%	10	2	20%	0	2	-	0	0	-	25	4	16%
Nombre de fermes piscicoles créés	0	0	-	1	0	0%	1	2	200%	1	0	0%	1	0	0%	4	2	50%
Nombre d'unités de fabrication d'aliments poisson créés	0	0	-	2	0	0%	1	2	200%	0	1	-	0	0	-	3	3	100%
Nombre de boutiques d'intrants piscicoles créés	5	0	0%	20	0	0%	20	2	10%	0	0	-	0	0	-	45	2	4%
PS5/OS4 : Améliorer les conditions de mise en marché et de commercialisation des productions halieutiques et aquacoles (conservation, transformation, stockage et commercialisation)																		
Nombre de caisses isothermes (2 m³) pour la conservation du poisson acquises	0	0	-	250	0	0%	250	0	0%	250	80	32%	250	0	0%	1 000	80	8%
Nombre de chambres froides à énergie solaire créés et équipés	1	0	0%	6	0	0%	6	0	0%	6	0	0%	6	0	0%	25	0	0%
Nombre de kiosques de vente de poisson créés	5	0	0%	35	0	0%	20	0	0%	20	0	0%	20	0	0%	100	0	0%
Nombre de bassins de vente de poissons vivants créés	0	0	-	25	0	0%	25	0	0%	25	0	0%	25	0	0%	100	0	0%
Nombre de marchés spécifiques de poisson créés	0	0	-	1	0	0%	1	0	0%	1	0	0%	1	0	0%	4	0	0%
Nombre de magasins de stockage de produits transformés créés et équipés	0	0	-	10	0	0%	10	0	0%	10	0	0%	10	0	0%	40	0	0%
PS5/OS5 : Renforcer l'accompagnement et l'appui conseil aux filières des produits forestiers non ligneux et halieutiques																		
Nombre de structures/réseaux d'acteurs des filières produits forestiers non ligneux mis en place/formées	10	0	0%	30	10	33%	0	0	-	0	2	-	0	16	-	40	28	70%
Nombre de structures/réseaux d'acteurs des filières produits halieutiques mis en place/formées	10	10	100%	110	40	36%	40	18	45%	30	18	60%	10	6	60%	200	92	46%

Source : Rapports ME/SU/DD

La figure ci-dessous fait la synthèse des performances physiques du PS5 de 2016 à 2020

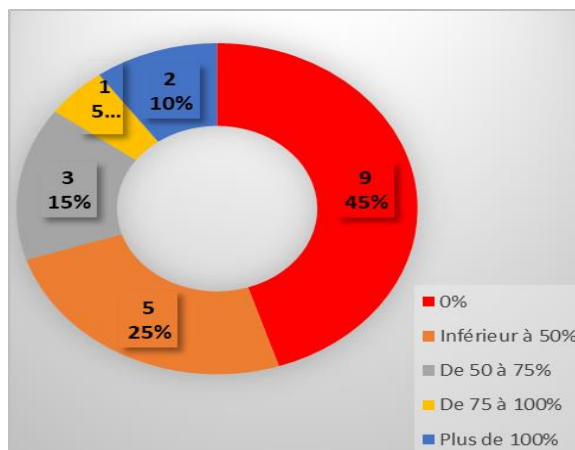


Figure 12 : Performances physiques cumulées des indicateurs du PS5 de 2016 à 2020

Parmi les 20 indicateurs du PS5 pour la période de 2016-2020, neuf (09) n'ont pas connu de réalisation (0%), cinq (05) ont le niveau de réalisation inférieur à 50%, quatre (04) ont des niveaux de réalisation de 50 à 100% et deux indicateurs ont plus de 100%.

Par ailleurs, 10% des indicateurs ont connu un taux de réalisation de plus 100% du fait du fort engouement des PTF pour certaines activités telles que l'AIC, liée aux coûts de certaines activités et à la politique nutritionnelle telles l'empoissonnement des mares.

d. Réalisations financières du PS 5 de 2016-2020

Tableau 16 : Réalisations financières de 2016 à 2020 du PS 5

Indicateur	Réalisations financières (en millions de francs CFA)																	
	2016			2017			2018			2019			Août 2020			Cumulé 2016 à 2020		
	Prévision	Résultat	Taux de réalisation	Prévision	Résultat	Taux de réalisation	Prévision	Résultat	Taux de réalisation	Prévision	Résultat	Taux de réalisation	Prévision	Résultat	Taux de réalisation	Cible 2016 à 2020	Résultat cumulé	Taux de réalisation cumulé
OS1 : Améliorer le niveau de production des produits forestiers non ligneux																		
Nombre de boutiques de vente d'intrants au niveau des sites de production créés et équipés	0	0	-	900	0	0%	900	0	0%	0	0	-	0	0	-	1 800	0	0%
Nombre de sites apicoles créés dans les zones de production de miel	100	0	0%	200	0	0%	100	40	40%	0	0	-	0	11,25	-	400	51,25	13%
Nombre de kits de production et traitement de miel fournis	100	0	0%	500	0	0%	400	99	25%	0	0	-	0	2,5	-	1 000	101	10%
OS2 : Améliorer les conditions de mise en marché et de commercialisation des produits forestiers non ligneux (conditionnement, stockage, transformation et commercialisation)																		
Nombre de magasins de stockage de PFNL créés et équipés	0	0	-	300	0	0%	300	0	0%	0	0	-	0	0	-	600	0	0%
Nombre de comptoirs de vente de produits forestiers non ligneux créés et opérationnels	0	0	-	500	0	0%	500	0	0%	0	0	-	0	0	-	1 000	0	0%
Nombre de marchés spécifiques pour les PFNL créés	0	0	-	0	0	-	600	0	0%	200	0	0%	0	0	-	800	0	0%
OS3 : Accroître les productions halieutiques et aquacoles																		
Nombre de kits de pêche (matériel et engins) mis à la disposition des pêcheurs	50	0	0%	150	0	0%	150	6	4%	150	16	11%	0	50,2	-	500	72	14%
Nombre de mares et retenues d'eau empoissonnées	200	76	38%	200	90	45%	200	54	27,0%	200	228	114%	200	38	19%	1000	486	49%
Nombre de débarcadères aménagés	50	0	0%	100	0	0%	100	20	20%	0	20	-	0	0	-	250	40	16%
Nombre de fermes piscicoles créés	0	0	-	100	0	0%	100	200	200%	100	0	0%	100	0	0%	400	200	50%
Nombre d'unités de fabrication d'aliments poisson créés	0	0	-	200	0	0%	100	200	200%	0	40	-	0	0	-	300	240	80%
Nombre de boutiques d'intrants piscicoles créés	50	0	0%	200	0	0%	200	20	10%	0	0	-	0	0	-	450	20	4%
OS4 : Améliorer les conditions de mise en marché et de commercialisation des productions halieutiques et aquacoles (conservation, transformation, stockage et commercialisation)																		
Nombres de caisses isothermes (2 m³) pour la conservation du poisson acquises	0	0	-	100	0	0%	100	0	0%	100	32	32%	100	0	0%	400	32	8%
Nombre de chambres froides à énergie solaire créés et équipés	20	0	0%	120	0	0%	120	0	0%	120	0	0%	120	0	0%	500	0	0%
Nombre de kiosques de vente de poisson créés	25	0	0%	175	0	0%	100	0	0%	100	0	0%	100	0	0%	500	0	0%
Nombre de bassins de vente de poissons vivants créés	0	0	-	8	0	0%	8	0	0%	8	0	0%	8	0	0%	32	0	0%
Nombre de marchés spécifiques de poisson créés	0	0	-	30	0	0%	30	0	0%	30	0	0%	30	0	0%	120	0	0%
Nombre de magasins de stockage de produits transformés créés et équipés	0	0	-	100	0	0%	100	0	0%	100	0	0%	100	0	0%	400	0	0%

Indicateur	Réalizations financières (en millions de francs CFA)																	
	2016			2017			2018			2019			Août 2020			Cumulé 2016 à 2020		
	Prévision	Résultat	Taux de réalisation	Prévision	Résultat	Taux de réalisation	Prévision	Résultat	Taux de réalisation	Prévision	Résultat	Taux de réalisation	Prévision	Résultat	Taux de réalisation	Cible 2016 à 2020	Résultat cumulé	Taux de réalisation cumulé
OS5 : Renforcer l'accompagnement et l'appui conseil aux filières des produits forestiers non ligneux et halieutiques																		
Nombre de structures/réseaux d'acteurs des filières produits forestiers non ligneux mis en place/formées	70	0	0%	210	0	0%	0	0	-	0	14	-	0	32	-	280	46	16%
Nombre de structures/réseaux d'acteurs des filières produits halieutiques mis en place/formées	15	15	100%	165	0	0%	60	27	45%	45	27	60%	15	4,5	30%	300	74	25%
TOTAL	595	76	12,8%	3 883	90	2,3%	4 108	639	15,6%	1 108	336	30,3%	758	101,95	13,4%	10 452	1 242,95	11,9%

Source : Rapports ME/SU/DD

La figure ci-dessous fait la synthèse des performances financières des réalisations cumulées des indicateurs du PS 5.

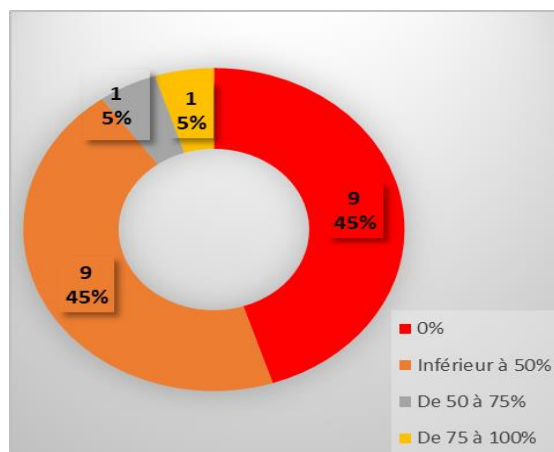


Figure 13 : Performances financières cumulées des indicateurs du PS 5 de 2016 à 2020

De l'analyse des figures, il ressort de la mise en œuvre du PS 5, une performance globale de 30% et une situation tendancielle à inverser de 70%. Cette situation est due essentiellement au sous financement de la part de l'Etat et à la capitalisation des interventions des ANE. En effet, l'Etat à travers le PAP n'a financé que le faucardage des plantes envahissantes aquatiques et l'empoissonnement des mares et les activités de production concernant les PFNL.

e. Analyse des indicateurs d'effets du PS 5

Tableau 17 : Indicateurs d'effets du PS 5

Indicateur d'effet	Réf. 2015	Prévision 2016-2020	Réalisation 2016-2020	Taux de réalisation 2016-2020	Taux de variation 2015-2020
Production de gomme arabique (tonnes)	140	200	137	68,50%	-2%
Production de moringa (tonnes)	100 000	150 000	67 991	45,00%	-85%
Production halieutique (tonnes)	14 000	150 000	178 091	118,73%	1 172%

Concernant la production halieutique, sur une cible de 150 000 tonnes de 2016-2020, il a été réalisé 178 091 tonnes, soit un taux de réalisation de 119%. Cette bonne performance est liée aux résultats d'actions d'empoissonnement, à la levée de l'interdiction de la pêche dans la région de Diffa et aussi à la maîtrise des données statistiques grâce au programme de collecte et de suivi des données statistiques UEMOA.

La production de poisson sur la période a généré un chiffre d'affaire de 267 136 500 000 francs CFA procurant des revenus supplémentaires à la population. Elle a également contribué à la réduction de la pauvreté, l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Quant aux indicateurs d'effets (Production de gomme arabique, Production de moringa), ces derniers expriment des tendances à inverser. Cependant, ces données ne sont pas exhaustives car d'énormes difficultés persistent dans la collecte et ces dernières ne sont souvent restées que parcellaires, limitées à certaines régions.

Le résultat positif s'explique par la forte mobilisation des PTF autour des activités liées à ces indicateurs. Le négatif se justifie par le sous financement et les insuffisances dans la capitalisation des données.

f. Analyse des principales tendances de 2016-2020 du PS 5

L'analyse des principales des indicateurs du PS 5 est groupée en deux (2) catégories d'indicateurs.

Des indicateurs aux forts niveaux de réalisation de 50 à 100% qui sont au nombre de quatre (04) et deux indicateurs ont plus de 100% de réalisation. Cette tendance croissante de réalisations s'explique par plusieurs facteurs de succès qui se résument essentiellement comme suit :

- la forte mobilisation des ANE dans la promotion des filières et chaînes de valeurs des Produits Forestiers Non Ligneux ;
- l'amélioration dans la capitalisation des données relatives aux productions halieutiques ;
- l'amélioration dans l'organisation des filières des Produits Forestiers Non Ligneux et halieutiques avec la structuration des acteurs.

Par ailleurs, 10% des indicateurs ont connu un taux de réalisation financière de plus 100% du fait du fort engouement des PTF pour certaines activités telles que l'AIC, liée aux coûts de certaines activités et à la politique nutritionnelle telles l'empoissonnement des mares.

Quant aux indicateurs aux faibles niveaux de réalisation, parmi les 20 indicateurs du PS5 pour la période de 2016 à août 2020, neuf (09) n'ont connu aucune réalisation (0%), cinq (05) ont le niveau de réalisation inférieur à 50%. Ces évolutions nulles et/ou légères sont dues à :

- la faible capitalisation des données sur les programmations et les réalisations des ANE ;
- la faible allocation des ressources financières sur budget propre de l'Etat malgré le rôle stratégique que joue les filières et chaînes de valeurs des Produits Forestiers Non Ligneux et Halieutiques dans la sécurité alimentaire et nutritionnelle ;
- la non prise en compte de certaines activités relatives à l'amélioration des conditions de mise en marché et de commercialisation des productions halieutiques et aquacoles (conservation, transformation, stockage et commercialisation) dans la planification des ANE.

Pour aller plus loin des solutions pour inverser les tendances défavorables et consolider les acquis ont été proposées qui sont de :

- renforcer la synergie avec les ANE du secteur ;
- augmenter l'allocation des ressources financières sur budget propre de l'Etat ;
- plaider davantage pour le financement des activités relatives à l'amélioration des conditions de mise en marché et de commercialisation des productions halieutiques et aquacoles (conservation, transformation, stockage et commercialisation) dans la planification des ANE.

2.6. Programme Stratégique 6 : Renforcement de la coordination du développement des filières et chaînes des valeurs des produits Agro-sylvo-pastoraux

a. Contexte et justification

Soucieux de disposer d'un cadre cohérent susceptible de favoriser la synergie et l'efficacité de ses interventions et/ou actions dans le nouveau contexte de la régionalisation et de la mondialisation de l'économie, l'Etat du Niger s'est engagé à élaborer un Programme de Développement du Commerce et de Promotion du Secteur Privé, conformément à la vision 2035 pour un Niger émergent, l'Agenda 2063 de l'Union Africaine et les Objectifs de Développement Durables. En effet, le Ministère du Commerce et de la Promotion du Secteur privé est chargé, en relation avec les autres Ministères concernés, de la conception, de l'élaboration, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation de la politique nationale en matière de commerce et de promotion du secteur privé, conformément aux décret n°2016-208/PM du 11 mai 2016. En matière de promotion de secteur privé, le Ministère a la responsabilité de créer le cadre institutionnel et réglementaire relatif à l'amélioration de l'environnement des affaires, la création et la promotion des entreprises, la promotion des investissements et le partenariat public-privé.

Dans le cadre du domaine d'intervention visant le développement des filières et des chaînes de valeur des produits agro-sylvo-pastorales et halieutiques, le présent programme stratégique vise à améliorer l'approvisionnement régulier des marchés ruraux et urbains en produits agricoles et agro-alimentaires », à promouvoir la transformation des produits agricoles et des productions agro-industrielles afin de satisfaire la demande urbaine et rurale de plus en plus tournée vers les produits finis, à renforcer les infrastructures marchandes et les circuits de commercialisation y compris la promotion des exportations en contribuant à faciliter le transport des produits. En outre, il s'agira de prendre les dispositions nécessaires pour élaborer des lois et règlements et/ou accélérer leur mise en application et mettre en place des dispositifs de contrôle qualité (ex. contrôle unités de transformation).

Les coûts estimés du Programme stratégique « Renforcement de la coordination du développement des filières et chaînes de valeur agro-sylvo-pastoral et halieutique » pour la période 2016-2020 sont de 16,424 milliards de FCFA.

b. Objectifs, résultats attendus

Objectif global : contribuer à l'intégration de tous les maillons des chaînes de valeur dans un cadre cohérent.

Objectifs Spécifiques :

- OS1 : Assurer la concertation et la mobilisation des acteurs des filières agro-sylvo-pastorales et halieutiques ;
- OS2 : Promouvoir les infrastructures de commercialisation et les unités modernes de transformation des produits des filières agro-sylvo-pastorales et halieutiques ;
- OS3 : Améliorer le cadre réglementaire des filières agro-sylvo-pastorales et halieutiques.

Résultats attendus :

- Résultat 1.1 : La concertation et la coordination sont assurées ;
- Résultat 1.2 : La Mobilisation et le Plaidoyer sont assurés ;
- Résultat 2.1 : Les infrastructures de mise en marché sont promues ;
- Résultat 2.2 : Les industries agro-alimentaires sont mises en place et fonctionnelles ;
- Résultat 3.1 : L'emballage, le contrôle qualité et la labélisation sont assurés ;
- Résultat 3.2 : Le cadre réglementaire est amélioré.

c. Réalisations physiques du PS 6 de 2016-2020

Tableau 18 : Réalisations physiques de 2016 à 2020 du PS 6

Indicateur	Réalizations physiques 2016 à 2020																	
	2016			2017			2018			2019			2020 (au 30 juin 2020)			Cumul 2016-2020		
	Prévision	Réalisation	Taux de réalisation	Prévision	Réalisation	Taux de réalisation	Prévision	Résultat	Taux de réalisation	Prévision	Réalisation	Taux de réalisation	Prévision	Résultat	Taux de réalisation	Cible 2016-2020	Réalisation 2016-2020	Taux de réalisation 2016-2020
OS 1 : Assurer la concertation et la mobilisation des acteurs des filières agro-sylvo-pastorales et halieutiques																		
Nombre de réunions du CMPS tenues	2	ND	-	2	1	50%	2	1	50%	2	2	100%	2	1	50%	10	5	50%
Nombre de documents d'informations produits et diffusés	4	ND	-	4	6	150%	4	6	150%	4	6	150%	4	0	0%	20	18	90%
Nombre d'ateliers de formation des acteurs tenus	2	ND	-	2	2	100%	2	2	100%	2	4	200%	2	0	0%	10	8	80%
Nombre de sessions de formation des acteurs tenues	4	ND	-	4	8	200%	4	6	150%	4	8	200%	4	0	0%	20	8	40%
Nombre des accords et de Négociations commerciales	2	ND	-	5	1	20%	5	2	40%	5	1	20%	5	0	0%	22	4	18,18%
OS 2 : Promouvoir les infrastructures de commercialisation et les unités modernes de transformation des produits des filières agro-sylvo-pastorales et halieutiques																		
Nombre de comptoirs de commercialisation de cuirs et peaux construits	1	0	0%	2	3	150%	3	3	100%	0	0	0%	1	0	0%	7	6	85,71%
Nombre des points de vente améliorés de la viande (Kiosque) construits	20	0	0%	10	3	33,33%	10	3	33,33%	10	7	70%	10	0	0%	60	13	21,66%
Nombre des centres de Collecte primaire des cuirs et peaux	2	0	0%	2	1	50%	2	2	100%	2	0	0	0	0	-	6	3	50%
Nombre d'usine de fabrication de Farine fortifiée créée	0	0	-	0	0	-	1	0	0%	0	10	1000%	0	2	200%	1	12	1200%
Nombre d'usine de fabrication de tomate concentrée créée	0	0	-	0	0	-	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0%
Nombre d'usine de transformation de fruits en jus créées	0	0	-	0	0	-	0	0	-	1	0	0%	0	0	0	1	0	0%
Nombre d'usines d'industrie sucrière créées	0	0	-	0	0	-	0	0	-	0	0	0	1	0	0	1	0	0%
Nombre d'unités de fabrication moderne de kilichi appuyées	1	2	200%	1	3	300%	1	3	300%	1	3	300%	1	0	0%	5	11	220%

Indicateur	Réalizations physiques 2016 à 2020																	
	2016			2017			2018			2019			2020 (au 30 juin 2020)			Cumul 2016-2020		
	Prévision	Réalisation	Taux de réalisation	Prévision	Réalisation	Taux de réalisation	Prévision	Résultat	Taux de réalisation	Prévision	Réalisation	Taux de réalisation	Prévision	Résultat	Taux de réalisation	Cible 2016-2020	Réalisation 2016-2020	Taux de réalisation 2016-2020
Nombre d'abattoirs frigorifiques réhabilités	0	0	-	2	0	0%	0	0	-	0	0	0	0	0	0	2	0	0%
Nombre d'abattoirs modernes construits	0	0	-	1	0	0%	0	0	-	0	0	0	1	0	0	2	0	0%
Nombre d'unités modernes de transformation de PFNL installées (moringa, miel, anza)	0	0	-	1	0	0%	1	0	0%	1	0	0	0	0	0	3	0	0%
Nombre de fours modernes de transformation de poisson installés	5	0	0%	8	0	0%	10	0	0%	9	100	1111,11%	8	20	250%	40	120	300%
OS 3 : Améliorer le cadre réglementaire des filières agro-sylvo-pastorales et halieutiques																		
Nombre de labels des produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques	1	ND	-	1	14	1400%	2	5	250%	2	0	0	2	0	0%	8	19	237,5%
Nombre de textes législatifs et réglementaires sur les produits agro-sylvo-pastorales et halieutiques élaborés	NA	NA	-	NA	NA	-	NA	1	-	NA	8	-	NA	0	0%	NA	9	-

PS6/OS1 « Assurer la concertation et la mobilisation des acteurs des filières agro-sylvo-pastorales et halieutique »

Ici, la performance dans les réalisations physiques reste moyenne au regard des cibles prévues sur la période 2016-2020. En effet, les taux cumulés de réalisation se situent de 18,18 à 90% selon les livrables. Les meilleures performances sont constatées en 2017 et 2019 où les taux de réalisation physiques varient de 20% à 200%, tandis que les mauvaises sont enregistrées en 2020 où le taux plus élevé est de 50% en raison essentiellement de la covid-19.

PS6/OS2 « Promouvoir les infrastructures de commercialisation et les unités modernes de transformation des produits des filières agro-sylvo-pastorales et halieutiques »

S'agissant de l'OS2, les meilleurs taux de réalisation sont enregistrés en 2019. Globalement, les taux cumulés de réalisation physiques 2016-2020 sont appréciables avec des taux de l'ordre de 50 % à 1 200% pour 6 livrables sur 12 en raison des apports conséquents des PTF notamment pour l'installation de 12 unités de fabrication de farine infantile fortifiée sur une (1) seule prévue, la construction de 6 comptoirs de commercialisation des produits ASPH sur 7 prévus, la mise en place de 120 fours semi-modernes de transformation de poisson pour une prévision de 40, etc. Cependant, les taux de réalisation des six autres livrables sont quasi nuls. Par ailleurs, Il faut noter que le projet d'installation d'usines d'industrie sucrière suit son cours.

PS6/OS3 : Améliorer le cadre réglementaire des filières agro-sylvo-pastorales et halieutiques

Concernant l'objectif spécifique 3 du PS6, la labélisation des produits agro-sylvo-pastorales et halieutiques, devrait protéger la propriété intellectuelle du pays. On note à ce titre l'obtention de 19 labels dont 14 en 2017 et 5 en 2018 sur un total de 112 demandes introduites sur la période 2016-2020 dont les demandes engagées depuis 2018 pour la labélisation de l'oignon violet de Galmi, du tchoukou, kilichi et la peau de chèvre rousse du Niger. Par ailleurs on note 39 demandes de labélisation en 2018, 19 en 2019 et 13 en 2020.

d. Réalisations financières du PS 6 de 2016-2020

Tableau 19 : Réalisations financières de 2016 à 2020 du PS 6

Indicateur	Réalizations financières 2016 à 2020 (en millions de francs CFA)																	
	2016			2017			2018			2019			2020			Cumul 2016-2020		
	Prévision	Réalisation	Taux de réalisation	Prévision	Réalisation	Taux de réalisation	Prévision	Réalisation	Taux de réalisation	Prévision	Réalisation	Taux de réalisation	Prévision	Réalisation	Taux de réalisation	Cible 2016-2020	Réalisation 2016-2020	Taux de réalisation
OS 1 : Assurer la concertation et la mobilisation des acteurs des filières agro-sylvo-pastorales et halieutiques																		
Réunions du CMPS tenues	-	ND	-	-	0,94	-	-	0,94	-	-	0,94	-	-	0,94	-	-	4,7	-
Documents d'informations produits et diffusés	-	ND	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Ateliers de formation des acteurs tenues	-	ND	-	-	8,576	-	-	8,576	-	-	17,152	-	-	-	-	-	34,304	-
Sessions de formation des acteurs tenues	-	ND	-	-	14,072	-	-	10,554	-	-	14,072	-	-	-	-	-	38,698	-
Négociations et Accords commerciaux	-	ND	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous total OS 1.1	29	-	-	189	23,59	12,48%	1 131	20,07	1,77%	1 682	32,164	1,91%	29	0,94	3,24%	3 060	77,702	2,54%
OS 2 : Promouvoir les infrastructures de commercialisation et les unités modernes de transformation des produits des filières agro-sylvo-pastorales et halieutiques																		
Comptoirs de commercialisation de cuirs et peaux construits	-	-	-	-	30	-	-	30	-	-	-	-	-	-	-	-	60	-
Points de vente améliorés de la viande (Kiosque) construits	-	-	-	-	30	-	-	30	-	-	70	-	-	-	-	-	130	-
Centres de Collecte primaire des cuirs et peaux construits	-	-	-	-	6	-	-	12	-	-	-	-	-	-	-	-	18	-
Usine de fabrication de Farine fortifiée créée	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	379,895	-	-	79	-	-	458,895	-
Usine de fabrication de tomate concentrée créée	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Usine de transformation de fruits en jus créées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Usines d'industrie sucrière créées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Unités de fabrication moderne de kilichi appuyées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Abattoirs frigorifiques réhabilités	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Abattoirs modernes construits	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Unités modernes de transformation de PFNL installées (moringa, miel, anza)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Indicateur	Réalizations financières 2016 à 2020 (en millions de francs CFA)																	
	2016			2017			2018			2019			2020			Cumul 2016-2020		
	Prévision	Réalisation	Taux de réalisation	Prévision	Réalisation	Taux de réalisation	Prévision	Réalisation	Taux de réalisation	Prévision	Réalisation	Taux de réalisation	Prévision	Réalisation	Taux de réalisation	Cible 2016-2020	Réalisation 2016-2020	Taux de réalisation
Fours modernes de transformation de poisson installés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	8	-	-	1,6	-	-	9,6	-
Sous total OS 2	1 253	-	-	547	66	12,07%	2 970	175,395	5,90%	2 936	457,895	15,59%	3 434	80,6	2,34%	13 140	676,495	5,14%
OS 3 : Améliorer le cadre réglementaire des filières agro-sylvo-pastorales et halieutiques																		
Labélisation des produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques	5	11,6	232%	5	4,8	96%	10	15,6	156%	10	7,6	76%	10	5,2	52%	40	44,8	112%
Textes législatifs et réglementaires sur les produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques élaborés	61	-	-	19	-	-	59	-	-	4	-	-	44	-	-	185	-	-
Sous total OS.3	66	11,6	17,57%	24	4,8	20%	69	15,6	22,61%	14	7,6	54,28%	54	5,2	9,62%	227	44,8	19,73%
Total PS6	1 348	11,6	0,86%	2 759	94,39	3,42%	4169	212,265	15,64%	4 632	497,659	10,74%	3517	86,74	2,46%	16 424	798,997	4,86%

On note que pour ce PS, les prévisions et réalisations financières ne sont disponibles qu'au niveau global de chaque OS et non pas pour chaque activité, ce qui explique que seuls les totaux sont renseignés.

OS2 : Promouvoir les infrastructures de commercialisation et les unités modernes de transformation des produits des filières agro-sylvo-pastorales et halieutiques. Sur 13 140 millions de FCFA prévus sur la période 2016-2020, seulement 676,495 millions de FCFA ont été mobilisés, soit un taux de réalisation financière de 5,14%.

OS3 : Améliorer le cadre réglementaire des filières agro-sylvo-pastorales et halieutiques. Concernant l'objectif spécifique 3 du PS6, sur 227 millions de FCFA prévus, seul 1,2 millions de FCFA sont mobilisés, soit un taux de réalisation financière de 0,53%, pour les dossiers de labélisation des 4 produits (oignon, kilichi, tchoukou et peau de la chèvre rousse) transmis à l'OAPI.

Globalement, le niveau de mobilisation financière pour le PS6 n'a pas permis la réalisation des unités/usines de transformation prévues au niveau de l'OS2. En effet, sur 16,424 milliards de FCFA prévus sur la période 2016-2020 du plan d'action de l'Initiative 3N, seul 0,76 milliard de FCFA a pu être mobilisé, soit un taux de réalisation de seulement 4,59%.

e. Analyse des indicateurs d'effets du PS 6

Les données disponibles sur la période 2016-2020 du taux d'accroissement des exportations des produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques indiquent une variation positive comme illustré dans le tableau ci-dessous.

Tableau 20 : Accroissement du taux d'exportation des produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques

Taux de variation des exportations des produits ASPH (Référence 2015)	Année	Taux de variation des exportations des produits ASPH (Réalisation)	Taux de variation des exportations des produits ASPH (Cible 2016-2020 du Plan d'action)
25%	2016	14,38%	45%
	2017	8,350%	
	2018	12,94%	
	2019	-	
	2020	-	

Source : Comptes Economiques de la Nation, INS

De l'analyse du tableau ci-dessus, on observe un ralentissement de l'évolution du taux de croissance des exportations des produits ASPH de 2016 à 2017 de 14,38% à 8,35% puis un rebondissement de 2017 à 2018 de 8,35 à 12,94%. Il convient cependant de souligner que la variation est restée positive durant cette période.

Les sources des variations du taux d'exportation des produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques sont illustrées dans le tableau ci-dessous :

Tableau 21 : Variation des taux d'exportation par catégorie de produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques

Année	Catégorie de Produits	Taux de variation des exportations par catégorie de produits ASPH
2016	Les produits de l'agriculture et annexes	10,59%
	Les produits de l'élevage d'animaux vivants	20,53%
	Les produits de la pêche et aquaculture	8,69%
	les produits de la sylviculture	6,92%
2017	Les produits de l'agriculture et annexes	32,14%
	Les produits de l'élevage d'animaux vivants	-19,87%
	Les produits de la pêche et aquaculture	0%
	Les produits de la sylviculture	-38,38%
2018	Les produits de l'agriculture et annexes	11,75%
	Les produits de l'élevage d'animaux vivants	14,28%
	Les produits de la pêche et aquaculture	0%
	Les produits de la sylviculture	34,52%
2019	Les produits de l'agriculture et annexes	-
	Les produits de l'élevage d'animaux vivants	-
	Les produits de la pêche et aquaculture	-
	Les produits de la sylviculture	-

Source : Comptes Economiques de la Nation, INS

La variation positive du taux d'exportation des produits ASPH, de 2016 à 2018 résulterait donc de l'accroissement continu et à un rythme géométrique des exportations des produits de l'agriculture et annexes pour une moyenne de 20 780 666 667 FCFA. En outre, on constate une baisse du taux d'exportation des produits ASPH de 6,03% de 2016 à 2017. Cela s'explique par la baisse des exportations des produits de l'élevage d'animaux vivants (taux de variation des exportations en 2017 est de -19,87%) et des produits de la sylviculture (taux de variation des exportations des produits de la sylviculture est de -38,38%) vers le Nigéria, principal débouché des deux produits, due à la dépréciation de leur devise (le Naira).

f. Analyse des principales tendances de 2016-2020 du PS 6

PS6/OS2 « Promouvoir les infrastructures de commercialisation et les unités modernes de transformation des produits des filières agro-sylvo-pastorales et halieutiques »

Sur 13 140 millions de FCFA prévus sur la période 2016-2020, seulement 676,495 millions de FCFA ont été mobilisés, soit un taux de réalisation financière de 5,14%, taux n'ayant pas permis les réalisations des unités prévues.

PS6/OS3 : Améliorer le cadre réglementaire des filières agro-sylvo-pastorales et halieutiques

Concernant l'objectif spécifique 3 du PS6, sur 227 millions de FCFA prévus, seuls 44,8 millions de FCFA ont été mobilisés, soit un taux de réalisation financière de 19,73% pour les 112 demandes de labélisations des produits ASPH transmis à l'OAPI.

Globalement, le niveau des réalisations physiques de mise en œuvre du Programme Stratégique 6 sur la période 2016-2020 reste moyen et bien en deçà des prévisions. En outre, la mobilisation financière n'a pas été au rendez-vous. En effet, on note que sur 16,424 milliards de FCFA prévus pour le PS6 sur la période 2016-2020 du Plan d'Action de l'Initiative 3N, seulement 0,799 milliard de FCFA a pu être mobilisé, soit un taux de réalisation financière de seulement 4,86%. Cette faible performance financière pourrait expliquer le faible niveau de réalisation des projets surtout structurants (OS3) avec six (6) livrables sur douze (12) à réalisation quasi nulle.

2.7. Programme Stratégique 7 : Gestion durable des terres et des eaux

a. Contexte et justification

L'économie du Niger repose en grande partie sur l'agriculture et l'élevage, alors que les sols sont en général pauvres et la superficie potentiellement cultivable, estimée à 15 millions d'hectares, représente moins de 12% de la superficie totale du pays. Ces sols en majorité dunaires sont peu productifs et très sensibles à l'érosion hydrique et éolienne. Ce programme « Gestion durable des terres et des eaux » est proposé pour prendre en charge la dégradation des bases productives. C'est pourquoi le programme repose principalement sur la mise en œuvre du Cadre Stratégique du Niger en matière de Gestion Durable des Terres (CSIN-GDT) adopté par le Gouvernement en novembre 2014 dont l'objectif global est de prioriser, planifier et orienter la mise en œuvre des investissements actuels et futurs en matière de GDT à la fois par le secteur public et privé et avec tous les acteurs du niveau local au niveau national. Ce programme stratégique prend en compte les engagements du Niger à la COP 21 spécifiés à travers sa Contribution Déterminée au niveau National - CDN (INDC) adoptée aussi par le Gouvernement en novembre 2015. Les engagements portent aussi bien sur (i) l'atténuation des changements climatiques par la mise à l'échelle des bonnes pratiques de GDT sur l'ensemble des zones agro-écologiques afin d'augmenter la résilience des écosystèmes et des ménages et séquestrer le carbone que sur (ii) l'adaptation visant la restauration de terres agro-sylvo-pastorales.

Les coûts estimés du Programme stratégique « Gestion durable des terres et des eaux » pour la période 2016-2020 sont de 345,260 milliards de FCFA.

b. Objectifs, résultats attendus

Objectif global : Renforcer la résilience des systèmes de productions agro-sylvo-pastoraux pour la durabilité du capital productif (eaux, terres, végétation).

Objectifs Spécifiques :

- OS1 : Améliorer la gestion des bases productives ;
- OS2 : Développer le potentiel forestier ;
- OS3 : Développer les actions de gestion durable des écosystèmes sensibles.

Résultats attendus :

- Résultat 1.1 : Des terres agricoles, sylvicoles et pastorales sont réhabilitées ;
- Résultat 2.1 : Des activités de plantation (bois villageois, gomméraires et arboréta) sont réalisées ;
- Résultat 2.2 : Des forêts naturelles et parcs agroforestiers sont aménagés ;
- Résultat 3.1 : Des écosystèmes sensibles sont aménagés.

c. Réalisations physiques du PS 7 de 2016-2020

Tableau 22 : Réalisations physiques de 2016 à 2020 du PS 7

Indicateur	Réalisations physiques 2016-2020																	
	2016			2017			2018			2019			2020			Cumulé 2016 à 2020		
	Prévision	Résultat	Taux de réalisation	Prévision	Résultat	Taux de réalisation	Prévision	Résultat	Taux de réalisation	Prévision	Résultat	Taux de réalisation	Prévision	Résultat	Taux de réalisation	Cible 2016 à 2020	Résultat cumulé	Taux de réalisation cumulé
PS7/OS1 : Améliorer la gestion des bases productives																		
Superficie de terres agricoles réhabilitées (ouvrages anti érosifs, paillage etc.) (ha)	60 000	12 958	22%	60 000	13 287	22%	60 000	13 879	23%	60 000	12 232	20%	60 000	13 022	22%	300 000	65 378	22%
Superficie de terres sylvicoles réhabilitées (ouvrages anti érosifs) (ha)	40 000	9 719	24%	40 000	9 965	25%	40 000	10 409	26%	40 000	8 257	21%	40 000	9 766	24%	200 000	48 116	24%
Superficie de terres pastorales réhabilitées (ouvrages, ensemencement) (ha) (Superficie de terres ensemencées)	50 000	9 719	19%	50 000	9 965	20%	50 000	10 409	21%	50 000	10 092	20%	50 000	9 766	20%	250 000	49 951	20%
Longueur de bandes pare feux réalisés (km)	-	15 391	-	-	18 820	-	-	19 239	-	-	15 263	-	-	8 792	-	-	77 505	-
Superficie (ha) de dunes traitées	10 000	6 616	66%	10 000	5 202	52%	10 000	7 007	70%	10 000	5 441	54%	10 000	2 800	28%	50 000	27 066	54%
Longueur de berges protégées (km)	20 000	0	0%	20 000	0	0%	20 000	0	0%	20 000	0	0%	20 000	0	0%	100 000	0	0%
Superficie touchée par la régénération naturelle assistée (ha)	30 000	24 809	83%	30 000	46 287	154%	30 000	89 770	299%	30 000	156 451	522%	30 000	78 227	261%	150 000	395 544	264%
Longueur (km) de plantation linéaire réalisée (haies vives, brise-vents)	5 000	0	0%	5 000	0	0%	5 000	0	0%	5 000	0	0%	5 000	0	0%	25 000	0	0%
Superficies faucardées (ha)	-	417	-	-	288	-	-	280	-	-	818	-	-	522	-	-	2 325	-
Superficie nettoyée des plantes envahissantes terrestres (ha)	10 000	13 303	133%	10 000	10 571	106%	10 000	13 352	134%	10 000	3 968	40%	10 000	5 069	51%	50 000	46 263	93%
PS7/OS2 : Développer le potentiel forestier																		
Nombre de banques de semences forestières et herbacées créées	1	0	0%	1	0	0%	2	4	200%	2	0	0%	2	0	0%	8	4	50%
Nombre de pépinières centrales réhabilitées	0	0	-	20	0	0%	30	0	0%	20	0	0%	0	0	-	70	-	0%
Nombre de pépinières communales créées	30	0	0%	30	0	0%	30	0	0%	30	0	0%	30	0	0%	150	-	0%
Nombre de plants forestiers produits	6 000 000	9 685 000	161%	6 000 000	8 353 759	139%	6 000 000	9 147 399	152%	6 000 000	10 221 319	170%	6 000 000	9 431 849	157%	30 000 000	46 839 326	156%
Nombre de bois villageois créés	50	41	82%	50	4	8%	50	0	0%	50	45	90%	50	0	0%	250	90	36%

Indicateur	Réalizations physiques 2016-2020																	
	2016			2017			2018			2019			2020			Cumulé 2016 à 2020		
	Prévision	Résultat	Taux de réalisation	Prévision	Résultat	Taux de réalisation	Prévision	Résultat	Taux de réalisation	Prévision	Résultat	Taux de réalisation	Prévision	Résultat	Taux de réalisation	Cible 2016 à 2020	Résultat cumulé	Taux de réalisation cumulé
Superficie de gommaraies réhabilitées (ha)	500	1 642	328%	500	0	0%	500	0	0%	500	0	0%	500	0	0%	2 500	1 642	66%
Superficie de forêts classées réhabilitées (ha)	10 000	0	0%	10 000	0	0%	10 000	0	0%	10 000	0	0%	10 000	0	0%	50 000	0	0%
Superficie de forêts et parc agroforestiers aménagés (ha)	0	0	-	0	0	-	50 000	44 115	88%	100 000	0	0%	100 000	0	0%	250 000	44 115	18%
PS7/OS3 : Développer les actions de gestion durable des écosystèmes sensibles																		
Superficie de zones humides (vallée du fleuve, lacs, mares) aménagée (ha)	40 000	0	0%	40 000	0	0%	40 000	481	1%	40 000	245 366	613%	40 000	0	0%	200 000	245 847	123%
Superficie de doumeraies et rônaraies protégées et aménagées (ha)	500	0	0%	500	867	173%	500	0	0%	500	0	0%	500	0	0%	2 500	867	35%
Superficie de cuvettes et oasis protégées et aménagées (ha)	500	0	0%	500	0	0%	500	4 235	847%	500	0	0%	500	0	0%	2 500	4 235	169%
Superficie de bassins versants traités (banquettes, demi-lunes, cordons pierreux, seuils en pierre sèche, tranchées, traitement biologique) (ha)	1 000	0	0%	1 000	0	0%	1 000	0	0%	1 000	0	0%	1 000	0	0%	5 000	0	0%
Superficie de vallées et oasis contrôlées pour la prolifération du <i>Prosopis juliflora</i> (ha)	200	0	0%	200	0	0%	200	50	25%	200	0	0%	200	0	0%	1 000	50	5%

Source : Rapports ME/SU/DD

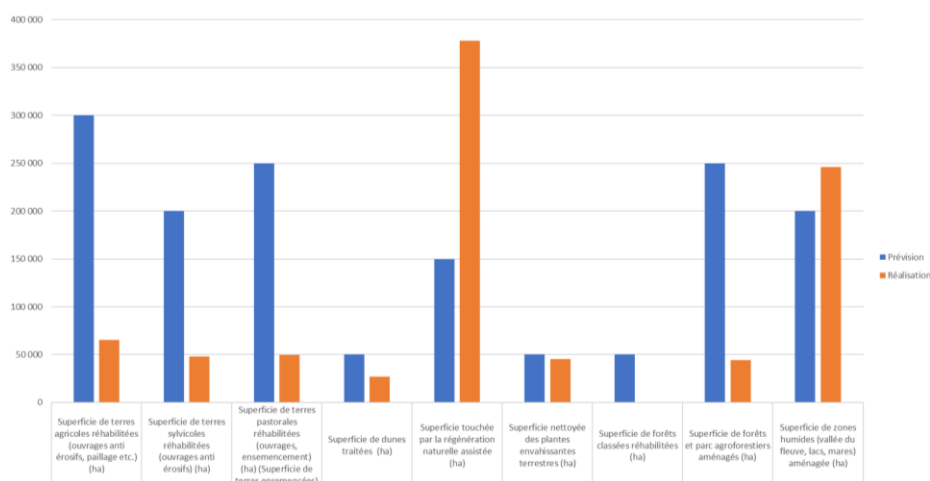


Figure 14 : Réalisations et prévisions (superficie)

On remarque ici que seules deux réalisations ont dépassé leur prévision, la superficie touchée par la régénération naturelle assistée (264%) et la superficie de zones humides. La RNA est devenue une des trois priorités affichées par le gouvernement en 2018 et a par conséquent fait l'objet d'un renforcement des interventions. Les taux de réalisation des superficies de terres agricoles, sylvicoles et pastorales réhabilitées avoisinent les 22% sur toute la période. Le taux de la superficie touchée par la régénération naturelle assistée a augmenté chaque année de 2016 à 2019.

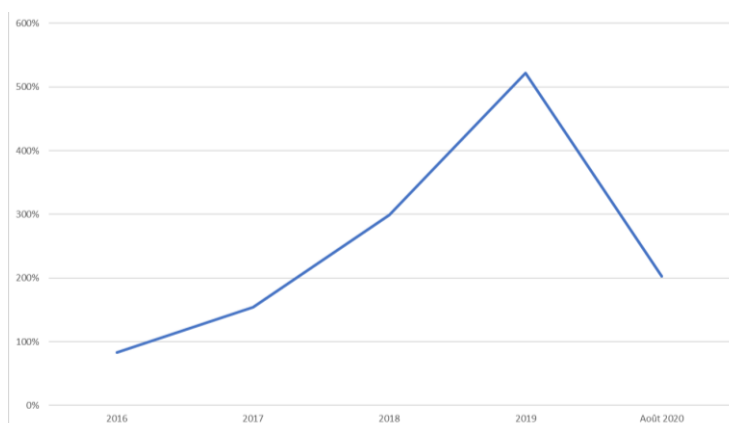


Figure 15 : Taux de superficies RNA

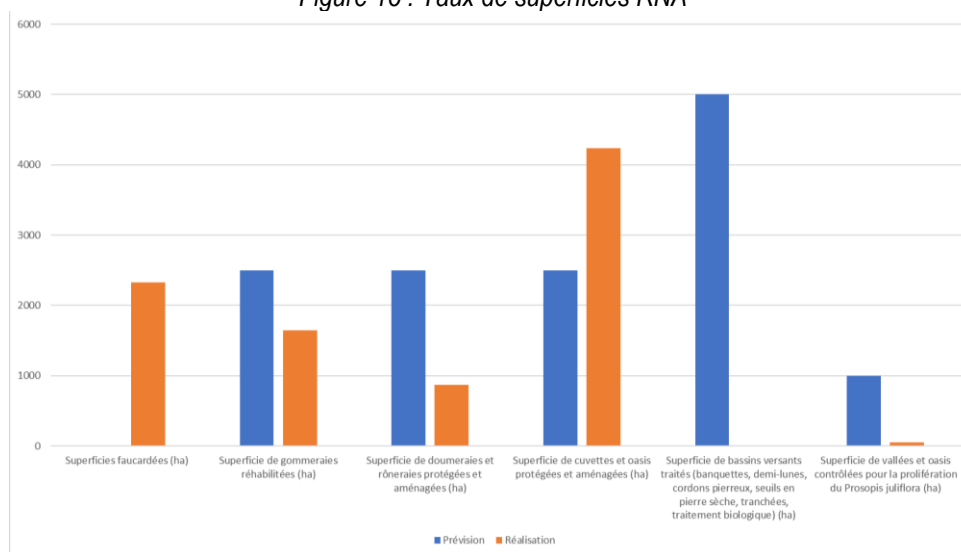


Figure 16 : Réalisations et prévisions (superficie)

Les cinq derniers indicateurs ont la particularité d'avoir des réalisations sur une seule année à l'exception de l'indicateur de traitement de bassin versants qui n'a eu aucune réalisation sur toute la période.

Ainsi, la réhabilitation des gomméraires a été effectuée en 2016, la protection et l'aménagement des douméraires en 2017 et les deux suivantes en 2018. La fin en 2017 du programme « Gommier » financé par l'Etat qui visait à renforcer le potentiel de gomméraire du pays a marqué la fin des financements et des interventions dans le secteur. Suite à cela, aucune inscription sur le budget de l'Etat n'a été observée dans le cadre des différents PAP du Ministère. Il en va de même pour la création de banques de semences forestières et herbacées qui n'a eu qu'une réalisation cette même dernière année.

La production de plants forestiers a eu des réalisations dépassant chaque année les 152% par rapport à ce qui était prévu, notamment à travers les actions des ANE.

La création de bois villageois fait quant à elle un moindre score (36%) sur la période 2016-2020 cumulé.

L'analyse montre que 29% des indicateurs n'ont pas connu de réalisation pendant toute la période de 5 ans, et 33% d'entre eux ont connu des réalisations inférieures à 50%. Plusieurs raisons expliquent cette situation. L'insuffisance de la mobilisation de financement de la part de l'Etat et les PTF : le Budget de l'Etat alloué au secteur reste très faible depuis 2016 ; quant aux PTF, beaucoup de projets intervenant dans le domaine de l'environnement sont désormais placés sous la tutelle du MAG/EL et échappent donc à la comptabilité du ME/SU/DD. Aussi, une des conséquences de cela est la duplication de certains indicateurs (comme la « superficie des bassins versants traités ») que l'on retrouve aussi dans les autres PS sans dispositif approprié de collecte des données. C'est également le cas pour d'autres indicateurs concernant les berges protégées ou les plantations linéaires.

Par ailleurs, 19% des indicateurs ont connu un taux de réalisation de plus 100% du fait du fort engouement des PTF et des communautés bénéficiaires lié à la répliquabilité de certaines activités telles que la Régénération Naturelle Assistée (RNA), la production des plants (les prix de motivation décernés dans le cadre de la fête tournante de l'arbre) mais aussi du fait que les activités de GDT sont au cœur de la CDN. En effet la RNA et ses activités de mise en œuvre sont devenues hautement pourvoyeuses de main d'œuvre puisque beaucoup de projets l'ont investie à travers le cash for work.

L'intervention des PTF, à travers des actions menées dans le Parc W et dans la Réserve Naturelle Nationale de Termit-Tintouma, a permis à l'indicateur relatif aux « superficie de zones humides aménagées » de connaître des taux de réalisations au-delà des 100%.

Enfin, le secteur privé intervient de plus en plus dans les domaines du reboisement (bois de service, gomméraires, etc.), de la commercialisation des produits forestiers ligneux (le bois) et non ligneux (la gomme arabique, le Moringa, le miel, etc.) de l'assainissement individuel et collectif (gestion des déchets).

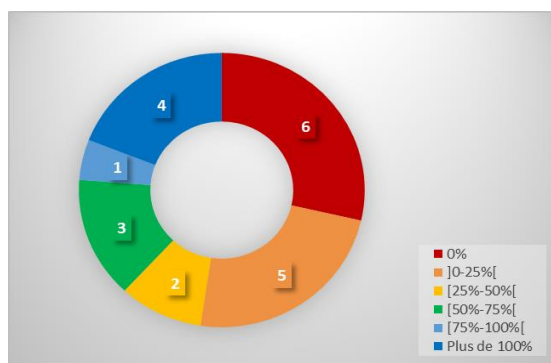


Figure 17 : Les performances physiques cumulées de 2016 à 2020 du PS 7

d. Réalisations financières du PS 7 de 2016-2020

Tableau 23 : Réalisations financières de 2016 à 2020 du PS 7

Indicateur	Réalisations financières (en millions de francs CFA)																	
	2016			2017			2018			2019			2020			Cumulé 2016 à 2020		
	Prévision	Résultat	Taux de réalisation	Prévision	Résultat	Taux de réalisation	Prévision	Résultat	Taux de réalisation	Prévision	Résultat	Taux de réalisation	Prévision	Résultat	Taux de réalisation	Cible 2016 à 2020	Résultat cumulé	Taux de réalisation cumulé
PS7/OS1 : Améliorer la gestion des bases productives																		
Superficie de terres agricoles réhabilitées (ouvrages anti érosifs, paillage, etc.) (ha)	9 000	2 592	29%	9 000	2 657	30%	9 000	2 775,80	31%	9 000	2 446	27%	9 000	2 604	33%	45 000	13 472	30%
Superficie de terres sylvicoles réhabilitées (ouvrages anti érosifs) (ha)	11 000	1 944	18%	11 000	1 993	18%	11 000	2 081,80	19%	11 000	1 651	15%	11 000	1 953	18%	55 000	9 623	18%
Superficie de terres pastorales réhabilitées (ouvrages, ensemencement) (ha) (Superficie de terres ensemencées)	13 750	1 944	14%	13 750	1 993	14%	13 750	2 081,80	15%	13 750	2 018	15%	13 750	1 953	18%	68 750	10 513	15%
Longueur de bandes pare feux réalisés (km)	-	769,6	-	-	941	-	-	961,95	-	-	763	-	-	484	-	-	3 919,55	-
Superficie (ha) de dunes traitées	2 750	1 323	48%	2 750	1 040	38%	2 750	1 401	51%	2 750	1 089	40%	2 750	560	20%	13 750	5 413	39%
Longueur de berges protégées (km)	3 500	0	0%	3 500	0	0%	3 500	0	0%	3 500	-	0%	3 500	-	0%	17 500	0	0%
Superficie touchée par la régénération naturelle assistée (ha)	450	0	0%	450	0	0%	450	673	150%	450	1 173	261%	450	456	101%	2 250	2 302	102%
Longueur (km) de plantation linéaire réalisée (haies vives, brise-vents)	750	186	25%	750	347	46%	750	0	0%	750	-	0%	750	-	0%	3 750	533	14%
Superficie faucardées (ha)	0	0	-	-	0	-	-	224	-	-	654	-	-	418	-	-	1 296	-
Superficie nettoyée des plantes envahissantes terrestres (ha)	1 000	334	33%	1 000	230	23%	1 000	534	53%	1 000	159	16%	1 000	203	17%	5 000	1 460	29%
PS7/OS2 : Développer le potentiel forestier																		
Nombre de banques de semences forestières et herbacées créées	40	0	0%	40	0	0%	80	160	200%	80	0	0%	80	0	0%	320	160	50%
Nombre de pépinières centrales réhabilitées	0	0	-	100	0	0%	150	0	0%	100	0	0%	0	0	-	350	0	0%
Nombre de pépinières communales créées	75	0	0%	75	0	0%	75	0	0%	75	0	0%	75	0	0%	375	0	0%
Nombre de plants forestiers produits	600	969	162%	600	835	139%	600	915	153%	600	1022	170%	600	993	177%	3 000	4 801	160%
Nombre de bois villageois créés	250	103	41%	250	10	4%	250	0	0%	250	22,15	9%	250	0	0%	1 250	135	11%
Superficie de gomméraires réhabilitées (ha)	138	328	238%	138	0	0%	138	0	0%	138	0	0%	138	0	0%	690	328	48%
Superficie de forêts classées réhabilitées (ha)	2 750	0	0%	2 750	0	0%	2 750	0	0%	2 750	0	0%	2 750	0	0%	13 750	0	0%
Superficie de forêts et parc agroforestiers aménagés (ha)	0	0	-	0	0	-	7 500	6 617	88%	15 000	0	0%	15 000	0	0%	37 500	6 617	18%
PS7/OS3 : Développer les actions de gestion durable des écosystèmes sensibles																		
Superficie de zones humides (vallée du fleuve, lacs, mares) aménagée (ha)	11 000	0	0%	11 000	0	0%	11 000	132	1%	11 000	2 652	24%	11 000	0	0%	55 000	2 784	5%
Superficie de doumeraies et rôneraies protégées et aménagées (ha)	75	0	0%	75	130	173%	75	0	0%	75	0	0%	75	0	0%	375	130	35%
Superficie de cuvettes et oasis protégées et aménagées (ha)	138	0	0%	138	0	0%	138	1 165	844%	38	0	0%	138	0	0%	690	1 165	169%
Superficie de bassins versants traités (banquettes, demi-lunes, cordons pierreux, seuils en pierre sèche, tranchées, traitement biologique)	300	0	0%	300	0	0%	300	0	0%	300	0	0%	300	0	0%	1 500	0	0%
Superficie de vallées et oasis contrôlées pour la prolifération du <i>Prosopis juliflora</i> (ha)	60	0	0%	60	0	0%	60	15	25%	60	0	0%	60	0	0%	300	15	5%
TOTAL	57 626	10 493	18,2%	57 726	10 176	17,6%	65 316	19 737	30,2%	72 666	13 649	18,8%	72 666	9 624	13,2%	326 000	63 679	19,5%

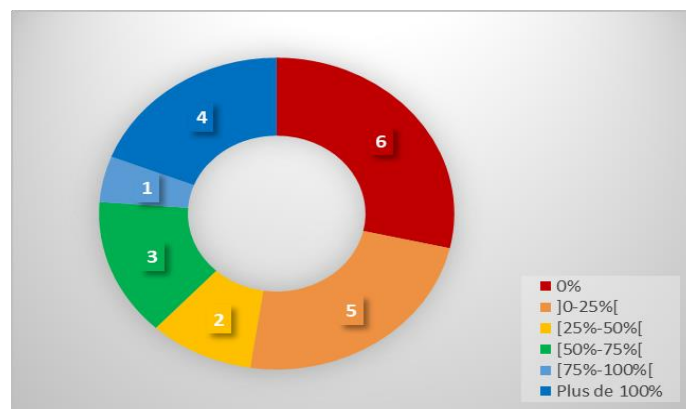


Figure 18 : Les performances financières cumulées de 2016 à 2020 du PS 7

L'analyse de la figure montre que 29% des indicateurs n'ont pas connu de réalisation pendant toute la période de 5 ans. Plusieurs raisons expliquent cette situation. Il s'agit :

- d'une insuffisance de la mobilisation de financement de la part de l'Etat et les PTF ;
- de la duplication de certains indicateurs tels : « Superficie de bassins versants traités (banquettes, demi-lunes, cordons pierreux, seuils en pierre sèche, tranchées, traitement biologique) » ;
- de l'insuffisance dans la remonté des données. C'est le cas des indicateurs « Longueur de berges protégées », « Longueur de plantation linéaire réalisée (haies vives, brise-vents) » ; « Nombre de pépinières centrales réhabilitées », « Nombre de pépinières communales créées ».

Globalement, l'analyse de la figure ci-dessus montre que 80% des indicateurs présentent une tendance financière à inverser. Cependant, 15% des indicateurs ont une performance financière atypique. C'est le cas de « Nombre de plants forestiers produits » qui est devenu une activité génératrice de revenus, donc appropriée par les privés ; et « superficie touchée par la régénération naturelle assistée » dont l'activité à connue une mise à l'échelle par les partenaires.

e. Analyse des indicateurs d'effets du PS 7

Tableau 24 : Indicateurs d'effets du PS 7

Indicateur d'effet	Réf. 2015	Prévision 2016-2020	Réalisation 2016-2020	Taux de réalisation 2016-2020	Taux de variation 2015-2020
Superficie de terres dégradées récupérées (ha)	247 000	1 250 000	619 142	49,53%	151%
Emplois temporaires de 6 mois créés	89 098	603 778	121 988	20,20%	32%

Pour ce qui a trait aux superficies des terres dégradées récupérées, plusieurs éléments expliquent les taux de réalisation encore faibles : la faible capitalisation des réalisations des partenaires et autres acteurs intervenant dans la GDT dû à la faiblesse du dispositif actuel de suivi-évaluation de la GDT. Or une majeure partie des interventions provient de ces acteurs non étatiques. Le manque de synergie entre les différents acteurs (qu'ils soient étatiques ou privés) : d'autres Ministères interviennent sur la GDT à travers de nombreux projets et programmes, mais ces réalisations ne sont pas toujours comptabilisées au niveau du MESU/DD, faute d'outils appropriés de maîtrise/gestion de ces projets. Enfin, le matériel nécessaire à la prise en compte des réalisations GDT fait souvent défaut au niveau communal.

Les emplois temporaires de 6 mois créés sont générés à partir des activités HIMO de la GDT, or cette

dernière a connu des taux de réalisation encore timides/faibles et donc par lien direct les emplois qui en découlent connaissent eux aussi une faible réalisation. Cette dernière présente une tendance à se renverser et par conséquent cet indicateur ne peut qu'être dans la même situation.

Pour rappel, les emplois HIMO sont le plus souvent perçus comme une réponse temporaire à une situation de crise. Toutefois, comme c'est le cas ici, l'approche HIMO peut également faire partie d'un dispositif permanent de lutte contre le chômage et la précarité en plus de permettre ici de mener des actions durables de protection de l'environnement.

f. Analyse des principales tendances de 2016-2020 du PS 7

Une des grandes avancées enregistrées dans le cadre du PS7 durant la période 2016-2020 réside dans la mise en place / opérationnalisation du Système d'Information sur les Terres Restaurées (SITR). Des rapports sur la restauration des terres sont désormais élaborés annuellement en exploitant les différents tableaux de bord produits grâce au logiciel SITR. Les informations y sont géolocalisées et désagrégées.

Si l'on s'intéresse à la gouvernance du secteur, la tenue des Revues Annuelles Conjointes du sous-secteur depuis 2017 ainsi que la mise en place d'un dispositif de suivi-évaluation accompagné d'un manuel ont permis d'améliorer la coordination et le suivi du secteur. La remontée des données y est désormais facilitée.

L'intervention croissante, parfois très ponctuelle, des ANE et autres acteurs non étatiques dans le cadre de certaines activités très spécifiques comme la RNA, la production des plants ou l'aménagement et la protection de certaines zones permettent d'enregistrer des taux de réalisation nettement au-dessus des prévisions. Cependant, malgré le poids accru de ces interventions, la faible maîtrise du Ministère sur ces dernières ne permet pas de disposer de l'ensemble des données. Or, sans un système complet de suivi au sein du Ministère, il sera difficile de réellement apprécier l'étendue des interventions.

D'autant que la part du Budget de l'Etat reste moindre et que la majeure partie des financements provient des PTF et ANE.

2.8. Programme Stratégique 8 : Gestion de l'Environnement et amélioration du cadre de vie

a. Contexte et justification

L'environnement urbain et le cadre de vie sont une préoccupation du Gouvernement du Niger. Les villes connaissent une croissance importante et les tendances actuelles montrent que la grande majorité de population rurale habiterait les grands centres urbains à un horizon très proche. Le rétrécissement des espaces vitaux qui caractérisent le Niger commande que l'on planifie dès maintenant l'aménagement des villes. Le cadre de vie en milieu urbain est souvent difficile car les populations généralement pauvres qui gagnent la ville s'installent sans moyens dans des quartiers périphériques où infrastructures et équipements font défaut. Face à cette situation, le Gouvernement du Niger a décidé de se doter d'un cadre global de référence susceptible d'intégrer tous les efforts pertinents en cours et à venir dans le domaine de l'environnement et du développement durable, de manière à faciliter leur harmonisation, leur mise en œuvre et leur suivi, et d'éviter ainsi les duplications.

Aussi, la contre-performance technique et financière de la gestion des municipalités des déchets, le diagnostic recommande de revoir complètement cette gestion, dans son schéma technique, institutionnel et financier :

- en privilégiant toutes les opérations de tri et de dessablage, qui diminueront d'autant les déchets à évacuer et faciliteront leur valorisation ultérieure ;
- en organisant et généralisant la pré-collecte privée, encore faible mais indispensable, et largement souhaitée par la population ;
- en « assainissant » l'organisation de la collecte municipale, de façon radicale ;
- en promouvant toutes les voies de la valorisation des déchets, par l'innovation, l'amélioration des débouchés économiques et l'amélioration sanitaire des pratiques.

La problématique de l'assainissement des eaux usées et des excréta au niveau des grands centres urbains est en grande partie due aux pratiques et aux comportements des ménages en la matière. Si le taux de couverture global en latrines est relativement élevé, les équipements existants ne sont pas satisfaisants. C'est pour prendre en compte toutes ces évolutions que le programme « Gestion de l'environnement et amélioration du cadre de vie » a été retenu dans le Plan d'action 2016-2020.

Les coûts estimés du Programme stratégique « Gestion de l'Environnement et amélioration du cadre de vie » pour la période 2016-2020 sont de 31,718 milliards de FCFA.

b. Objectifs, résultats attendus

Objectif global : Améliorer la qualité de l'environnement pour assurer une meilleure condition et des capacités durables des populations.

Objectifs Spécifiques :

- OS1 : Promouvoir les mesures d'adaptation /atténuation aux Changements Climatiques ;
- OS2 : Contribuer à l'amélioration du cadre de vie des populations.

Résultats attendus :

- Résultat 1.1 : Les outils de gestion environnementale et d'amélioration du cadre de vie sont élaborés et mis en œuvre ;
- Résultat 1.2 : Les technologies éprouvées d'adaptation et d'atténuation sont mises à l'échelle ;
- Résultat 2.1 : Le cadre de vie des communautés est amélioré à travers la gestion d'espaces verts et de déchets.

c. Réalisations physiques du PS 8 de 2016-2020

Tableau 25 : Réalisations physiques de 2016 à 2020 du PS 8

Indicateur	Réalizations physiques de 2016-2020																	
	2016			2017			2018			2019			2020			Cumulé de 2016 - 2020		
	Prévision	Résultat	Taux de réalisation	Prévision	Résultat	Taux de réalisation	Prévision	Résultat	Taux de réalisation	Prévision	Résultat	Taux de réalisation	Prévision	Résultat	Taux de réalisation	Cible 2016 à 2020	Résultat cumulé	Taux de réalisation
PS8/OS1 : Promouvoir les mesures d'adaptation/atténuation aux Changements Climatiques																		
Nombre d'emplois verts créés	20 000	23 811	119%	20 000	23 038	115%	20 000	27 684	138%	20 000	29 895	149%	20 000	20 801	104%	100 000	125 229	125%
Nombre de producteurs modèles appuyés en AIC	2 000	0	0%	2 000	0	0%	2 000	0	0%	2 000	5 099	255%	2 000	3 140	157%	10 000	8 239	82%
Nombre de foyers améliorés vulgarisés	20 000	0	0%	20 000	375	2%	20 000	5 000	25%	20 000	12 179	61%	20 000	2 200	11%	100 000	19 754	20%
PS8/OS2 : Contribuer à l'amélioration du cadre de vie des populations																		
Nombre d'espaces verts classés	0	0	-	0	0	-	1	0	0%	0	0	-	0	1	-	1	1	100%
Superficie d'espaces verts aménagés (ha)	400	0	0%	400	0	0%	400	0,14	0%	400	20,45	5%	400	15	4%	2 000	36	2%
Quantité de déchets collectés municipaux (tonne)							-	345 088	-	-	43 129	-	-	134 954	-		523 171	-

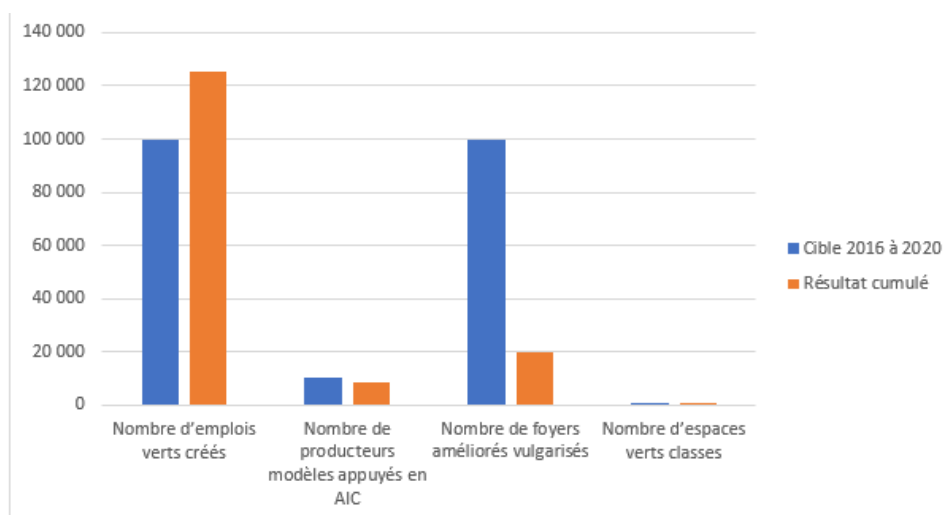


Figure 19 : Nombre des réalisations et prévisions de 2016 à 2020 du PS 8

La part de création d'emplois verts est supérieure à la prévision pour chacune des années de la période 2016-2020 comme le représente très bien l'histogramme du cumul de cette même période (125%).

Les réalisations de l'indicateur « Nombre de producteurs modèles appuyés en AIC » n'ont été effectuées qu'en 2019 et en 2020, et en seulement deux années, la cible est quasi atteinte. Le fort taux de réalisation de cet indicateur s'explique par la mise à l'échelle de l'approche Agriculture Intelligente face au Climat (AIC) et à la multitude de partenaires intervenant dans ce domaine ces dernières années.

De même, celui concernant le nombre d'espaces verts classés n'a eu une réalisation qu'en 2020.

L'indicateur relatif aux Quantités de déchets collectés municipaux (tonnes) a été ajouté ici, bien qu'il ne soit pas intégré au Plan d'Action initial de l'Initiative 3N. L'indicateur d'effet du PS 8 traite de la même activité, mais n'est pas formulé de la même façon. Or, comme il s'agit d'un ajout, il n'a aucune cible. Par suite d'une refonte des Ministères, les questions de salubrité n'ont été traitées au niveau du MESU/DD qu'à compter de 2018. C'est pour cela que réalisations notées ici ne débutent qu'en 2018 et que le résultat cumulé n'est que de 523 171 tonnes.

Nous n'avons pas d'indications sur la cible qu'aurait dû atteindre la collecte de déchets municipaux, ses réalisations ont été effectuées sur la période 2018-2020 (499 241 tonnes).

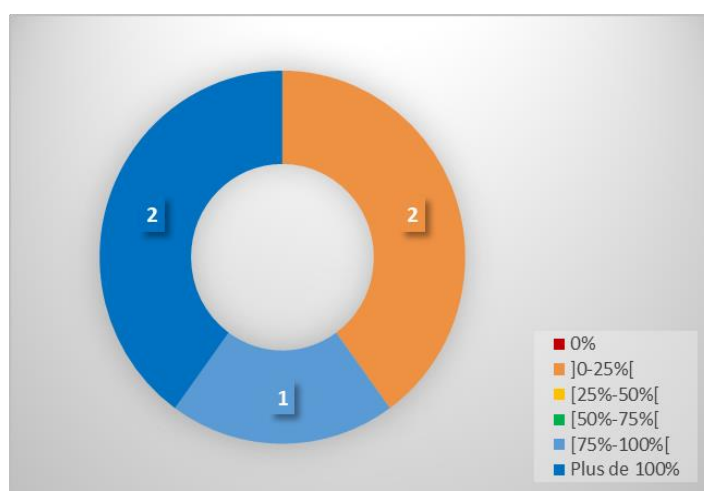


Figure 20 : Performances physiques cumulées de 2016 à 2020 du PS 8

d. Réalisations financières du PS 8 de 2016-2020

Tableau 26 : Réalisations financières de 2016 à 2020 du PS 8

Indicateur	Réalizations financières (en millions de francs CFA)																	
	2016			2017			2018			2019			2020			Cumulé de 2016 - 2020		
	Prévision	Résultat	Taux de réalisation (%)	Prévision	Résultat	Taux de réalisation (%)	Prévision	Résultat	Taux de réalisation (%)	Prévision	Résultat	Taux de réalisation (%)	Prévision	Résultat	Taux de réalisation (%)	Cible 2016 à 2020	Résultat cumulé	Taux de réalisation (%)
OS1 : Promouvoir les mesures d'adaptation/atténuation aux Changements Climatiques																		
Nombre d'emplois verts créés	4 000	4 762	119	4 000	4 608	115	4 000	5 979	149	4 000	5 979	149	4 000	4 160,22	104	20 000	19 509	98
Nombre de producteurs modèles appuyés en AIC	300	0	0	300	0	0	300	764,85	255	300	764,85	255	300	471	157	1 500	1 236	82
Nombre de foyers améliorés vulgarisés	200	0	0	200	4	2	200	50	25	200	121,79	61	200	22	11	1 000	198	20
OS2 : Contribuer à l'amélioration du cadre de vie des populations																		
Nombre d'espaces verts classés	0	0	-	0	0	-	10	0	0	0	0	-	0	10	-	10	10	100
Superficie d'espaces verts aménagés (ha)	50	0	0	50	0	0	50	18	36	50	2,56	5	50	2	4	250	22,43	9
Quantité de déchets collectés municipaux (tonne)							-	127 683	-	-	30,19	-	-	94,5	-	-	127 807,7	-
TOTAL	4 550	4 762	104,7	4 550	4 612	101,4	4 560	127 751	2801,6	4 550	6 898	151,6	4 550	4 760	104,6	22 760	148 783	653,7

Les résultats financiers encourageants sont obtenus grâce à la mobilisation des PTF autour des activités telles que l'AIC et celles pourvoyeuses d'emplois verts. La contreperformance est due entre autres à l'insuffisance du financement des activités auxquelles ces indicateurs sont liés et à la non capitalisation des interventions de certains ANE.

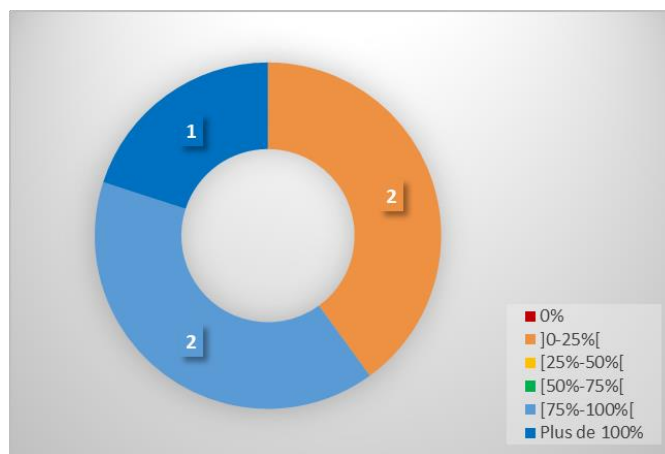


Figure 21 : Performances financières cumulées de 2016 à 2020 du PS 8

Les figures ci-dessus indiquent l'évolution des réalisations physiques et financières cumulées des indicateurs du PS8 consignées dans les tableaux ci-dessus.

De l'analyse de ces figures, il ressort de la mise en œuvre du PS8, une performance de 40% et une situation tendancielle à s'inverser de 60%. Les résultats encourageants sont obtenus grâce à la mobilisation des PTF autour des activités telles que l'AIC et celles pourvoyeuses d'emplois verts. La contreperformance est due entre autres à l'insuffisance du financement des activités auxquelles ces indicateurs sont liés et à la non capitalisation des interventions de certains ANE. Par ailleurs, les documents de planification du MESU/DD notamment le DPPD et les PAP qui contribuent à la mise en œuvre des PS sont sous financés et aussi les opportunités de la finance climatique sont largement sous exploitées. Il faut noter que le dispositif actuel de collecte de données et de capitalisation prend peu en compte les interventions des ANE.

La mise en œuvre du PS8 « changement climatique et amélioration du cadre de vie » est appréciée à partir de l'effet « Taux de réduction des déchets produits (%) ». Néanmoins, aucune donnée n'est disponible pour renseigner cet indicateur.

e. Analyse des indicateurs d'effets du PS 8

Tableau 27 : Indicateurs d'effets du PS 8

Indicateur d'effet	Réf. 2015	Prévision 2016-2020	Réalisation 2016-2020	Taux de réalisation 2016-2020
Taux de réduction des déchets produits (%)	-	90 à 95%	-	59,28%
	-	4 800 000 tonnes	499 241	62,41%

Les résultats financiers encourageants sont obtenus grâce à la mobilisation des PTF autour des activités telles que l'AIC et celles pourvoyeuses d'emplois verts. La contreperformance est due entre autres à l'insuffisance du financement des activités auxquelles ces indicateurs sont liés et à la non capitalisation des interventions de certains ANE.

f. Analyse des principales tendances de 2016-2020 du PS 8

La forte mobilisation des ANE dans la promotion de l'approche AIC a permis d'atteindre des taux de réalisation élevés et dans la GDT également. Ces deux approches permettent aussi de générer de nouveaux emplois, soit les emplois dits verts, soit les emplois temporaires et ainsi instaurer une dynamique économique autour de ces activités ; les rendant d'autant plus attractives.

Par ailleurs, une des avancées majeures observées dans le secteur est l'intégration des questions d'adaptation au changement climatique et financements associés lors de l'élaboration des Plans Communaux de Développement. Cependant, la maîtrise des procédures d'accès à ces financements et fonds climatiques reste encore faible et il conviendrait de former et d'appuyer davantage les cadres communaux et nationaux sur ces questions.

Enfin, comme les activités de GDT, la faible maîtrise des interventions pourtant conséquentes des autres acteurs, ne permet pas de bien cerner l'ampleur des actions menées dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie.

2.9. Programme Stratégique 9 : Réduction de l'insécurité alimentaire chronique par des mécanismes de protection sociale et accès aux moyens d'existence

a. Contexte et justification

Ce programme correspond aux interventions qui ciblent particulièrement les zones, communautés ou ménages ruraux considérés comme « chroniquement » vulnérables à l'insécurité alimentaire, dont l'accès à leurs besoins essentiels et en particulier se nourrir, représente un défi permanent pour des raisons structurelles.

Des mécanismes durables et adéquats basés sur une programmation pluriannuelle et des actions multisectorielles sont nécessaires pour adresser cette vulnérabilité chronique et donner l'opportunité aux ménages concernés de sortir de cette situation. Ces mécanismes font généralement partie du domaine de la Protection Sociale mais incluent des actions de différents secteurs planifiées de manière coordonnée et complémentaire et convergeant vers les groupes ciblés. Il existe à ce jour plusieurs politiques sectorielles, stratégies nationales, programmes et projets qui visent à adresser cette vulnérabilité chronique à l'insécurité alimentaire. On peut citer en particulier : la Politique Nationale de Protection Sociale à travers son Axe 1 « Sécurité alimentaire et nutrition », les Projets « Filets Sociaux » et la « Protection Sociale Adaptative » mis en œuvre par la Cellule Filets Sociaux et divers autres projets.

Ce programme stratégique se différencie ainsi clairement des mécanismes de gestion de l'insécurité alimentaire conjoncturelle impliquant des systèmes d'information et d'alerte appropriés et des réponses rapides et ponctuelles, ceux-ci étant couverts par le PS 10. Il inclut des actions telles que les transferts sociaux pluriannuels, l'accès aux moyens d'existence, aux débouchés et aux revenus pour les ménages plus vulnérables ou encore l'alimentation scolaire. Il constitue enfin une passerelle pour instaurer un dialogue et une collaboration avec les acteurs d'autres secteurs en particulier celui de la Protection Sociale.

Les coûts estimés du Programme stratégique « Réduction de l'insécurité alimentaire chronique par des mécanismes durables de protection sociale et d'accès aux moyens d'existence » pour la période 2016-2020 sont de 74,894 milliards de FCFA.

b. Objectifs, résultats attendus

Objectif global : Améliorer durablement la sécurité alimentaire des ménages ruraux les plus pauvres et chroniquement vulnérables.

Objectifs spécifiques :

- OS1 : Garantir et sécuriser l'accès des plus vulnérables aux revenus et aux moyens d'existence en milieu rural ;
- OS2 : Promouvoir et faciliter la mise en œuvre coordonnée d'actions envers les plus pauvres, par les acteurs de mise en œuvre de l'Initiative 3N.

Résultats attendus :

- Résultat 1.1 : L'accès des plus pauvres et chroniquement vulnérables à un revenu minimum est garanti et sécurisé ;
- Résultat 1.2 : L'accès des plus pauvres aux moyens d'existence et aux sources de revenus est amélioré ;
- Résultat 1.3 : Des mécanismes promouvant des prix rémunérateurs pour les petits producteurs tout en mitigeant l'effet de l'inflation saisonnière sur les plus pauvres sont mis en place ;
- Résultat 1.4 : Les cantines scolaires sont développées et pérennisées ;
- Résultat 2.1 : La sensibilisation et l'accompagnement des acteurs de mise en œuvre de l'Initiative 3N pour la prise en compte des besoins spécifiques des plus pauvres et vulnérables sont assurés ;
- Résultat 2.2 : Un cadre de référence technique et stratégique pour les transferts sociaux pour la sécurité alimentaire est développé ;
- Résultat 2.3 : Les mécanismes de gouvernance, de suivi et de redevabilité des engagements et actions ciblant les plus vulnérables sont améliorés.

c. Réalisations physiques du PS 9 de 2016-2020

Tableau 28 : Réalisations physiques de 2016 à 2020 du PS 9

Indicateur	2016			2017			2018			2019			2020			Cumul 2016-2020		
	Prév	Réal	Taux de réal	Prév	Réal	Taux de réal	Prév	Réal	Taux de réal	Prév	Réal	Taux de réal	Prév	Réal	Taux de réal	Cible 2016-2020	Réal 2016-2020	Taux de réal 2016-2020
Résultat 1 : L'accès des plus pauvres et chroniquement vulnérables à un revenu minimum est garanti et sécurisé																		
Nombre des ménages en insécurité alimentaire chronique et conjoncturelle bénéficiaire des cash for work	73 292	71 276	97,25%	347 170	472 234	136,02%	159 909	110 457	69,07%	71 378	234 673	328,77%	427 820	21 586	5,05%	1 079 569	910 226	84,31%
Nombre des ménages en insécurité alimentaire chronique bénéficiaire des transferts sociaux prévisibles	15 000	14 410	96,07%	171 595	165 788	96,62%	145 682	127 300	87,38%	142 857	8 503	5,95%	13 200	4 400	33,33 %	488 334	320 401	65,61%
Nombre de filles scolarisées bénéficiaires des transferts sociaux	0	0	-	6 800	5 337	78,49%	7 457	7 204	96,61%	7 700	7 457	96,84%	10 550	9 576	90,77 %	32 507	29 574	90,98%

On note que la formulation des indicateurs a été revue par le DNP-GCA pour s'adapter à leurs outils de programmation et opérationnels et faciliter leur renseignement. Ceci a causé des difficultés au maître d'ouvrage du PS 9, pour collecter les informations et analyser les résultats, en particulier en raison d'un manque de cadrage et de portage institutionnel de ces activités pendant les premières années du Plan d'Action, avant la création de la Cellule Filets Sociaux.

Le Graphique ci-dessous présente les niveaux de réalisation physique des principaux indicateurs du PS 9 sur la période 2016-2020.

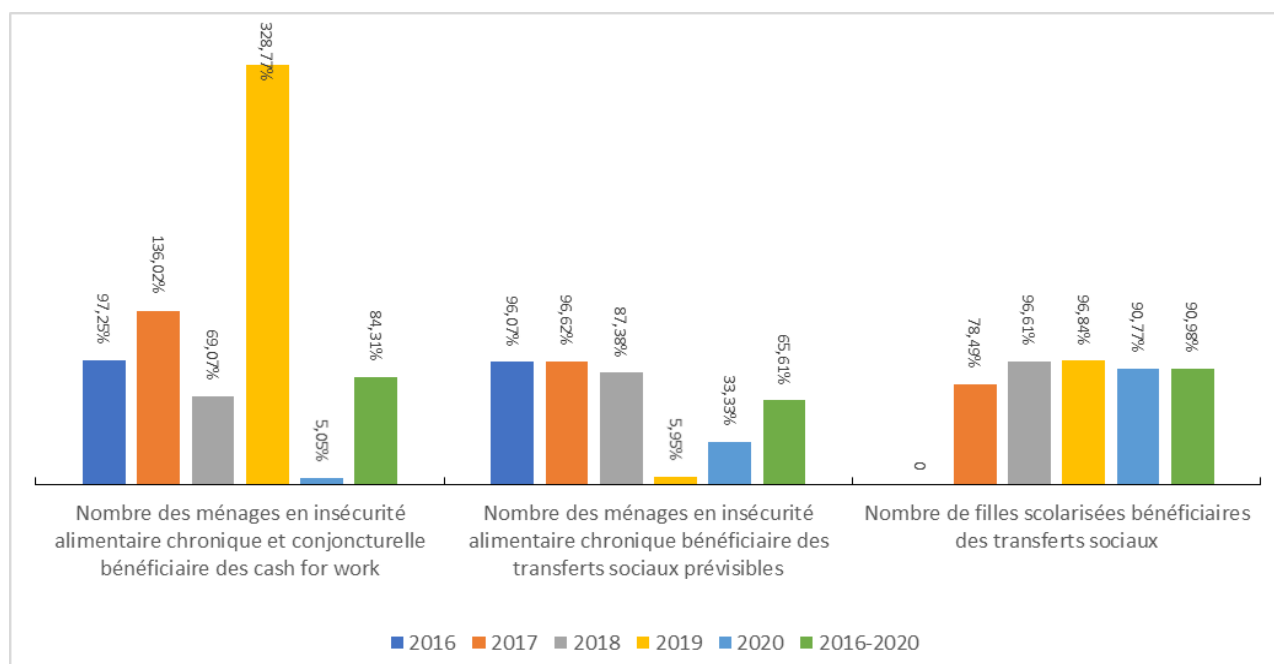


Figure 22 : Evolution des principaux indicateurs de réalisation physiques du PS9 sur la période 2016-2020

Les résultats obtenus sur la période de 5 ans, doivent être analysés en gardant à l'esprit la complexité d'estimer les réalisations dans un domaine qui a été très mouvant au cours des années passées. Avant la création de la Cellule Filets Sociaux en 2018 (mais effectivement dotée de personnel à partir de 2019), la manière de comptabiliser les opérations de Cash For Work a pu varier d'une année sur l'autre. Le principal opérateur de filets sociaux pluriannuels a longtemps été le Projet Filet Sociaux, l'essentiel des réalisations pris en compte provient donc du PFS. Mais dans certains cas les réalisations en Cash For Work planifiée annuellement dans le cadre du Plan de Soutien aux populations vulnérables ont été prises en compte.

De même, pour l'indicateur sur le nombre de ménages en ISA chronique bénéficiaires de transferts sociaux prévisibles, la manière de calculer l'indicateur a pu varier au fil du temps. En l'absence d'une méthode stabilisée, officielle et reconnue pour estimer le nombre de personnes/ménages en ISA chronique au niveau national, il n'est pas aisé de définir le dénominateur pour déterminer cet indicateur. Cette absence de méthode standardisée pour calculer cet indicateur explique des résultats très variable sur la période, alors que le nombre de ménages bénéficiaires de filets sociaux prévisibles (transferts monétaires sur une durée pluriannuelle) est resté globalement stables sur la période, atteignant 150 000 à 200 000 ménages si on additionne les différents opérateurs de filets sociaux pluriannuels ; ce qui équivaut à environ 7% de la population. Pour rappel l'analyse pilote de la vulnérabilité chronique à l'insécurité alimentaire menée par le SAP en 2018 a estimé à 30% la part des ménages nigériens affectée par cette vulnérabilité engendrée principalement par la pauvreté en milieu rural.

d. Réalisations financières du PS 9 de 2016-2020

Tableau 29 : Réalisations financières de 2016 à 2020 du PS 9

Indicateur	Réalisations financières 2016-2020 (en millions de francs CFA)																	
	2016			2017			2018			2019			2020			Cumul 2016-2020		
	Prévision	Réalisation	Taux de réalisation	Prévision	Réalisation	Taux de réalisation	Prévision	Résultat	Taux de réalisation	Prévision	Réalisation	Taux de réalisation	Prévision	Résultat	Taux de réalisation	Cible 2016	Réalisation 2016-2020	Taux de réalisation 2016-2020
Résultat 1 : L'accès des plus pauvres et chroniquement vulnérables à un revenu minimum est garanti et sécurisé																		
Nombre des ménages en insécurité alimentaire chronique et conjoncturelle bénéficiaire des cash for work	4 538	4 444	97,92%	6 150	6 448	104,85%	18 350	8 491	46,27%	7 240	13 198	182,30%	21 778	971	4,46%	58 055	33 552	57,79%
Nombre des ménages en insécurité alimentaire chronique bénéficiaire des transferts sociaux prévisibles	1 292	1 285	99,43%	16 731	9 824	58,72%	15 690	6 571	41,88%	444	444	100,00%	1 394	185	13,26%	35 550	18 308	51,50%
Nombre de filles scolarisées bénéficiaires des transferts sociaux	-	-		341	332	97,40%	163	156	95,25%	371	370	99,66%	482	0	0,00%	1 358	858	63,21%

Le graphique ci-dessous présente les niveaux d'exécution financière des principaux indicateurs du PS 9 sur la période 2016-2020.

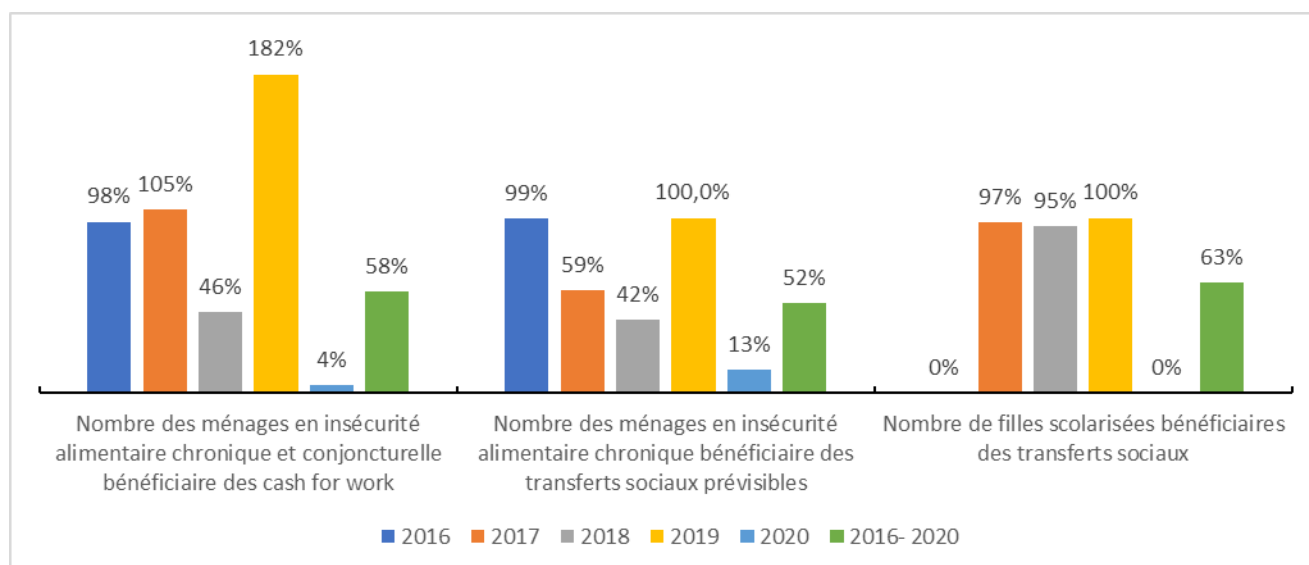


Figure 23 : Evolution financière des principaux indicateurs du PS 9 sur la période 2016-2020

Les résultats d'exécution financière pour les trois indicateurs donnent un taux qui varie de 0% à 182% avec une moyenne de 57,5% sur les 5 dernières années. Le résultat de 2019 corrobore le dépassement de réalisations des cash for Works non planifiées au départ.

Ce sont généralement les données du Projet Filets Sociaux qui sont valorisés en attendant la fonctionnalité pleine et entière des instances de coordination et des outils de programmation et de suivi conjoint qui doivent être mis en place, sous l'égide de la CFS, à partir du cadre de référence stratégique et technique des filets sociaux pluriannuels pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

e. Analyse des principales tendances de 2016-2020 du PS 9

L'évolution des résultats, sur la période 2016-2020, montre une tendance favorable avec un taux moyen d'exécution de 80,3% pour le résultat concernant l'accès des plus pauvres et chroniquement vulnérables à un revenu minimum.

Les acquis du PS 9 ont principalement permis de renforcer la prise en compte des mécanismes de filets sociaux pour réduire la vulnérabilité chronique à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle.

La création de la CFS au sein du DNP-GCA en 2017 a permis de renforcer l'ancrage et le portage de ce sous-secteur, et un cadre de référence stratégique et technique a été élaboré pour encadrer les pratiques et renforcer la coordination.

Grace à ces évolutions la CC SAP a également développé ses capacités à analyser la vulnérabilité chronique à l'ISAN afin de disposer à terme d'outils de planification des actions de renforcement de la résilience et de filets sociaux on peut citer en particulier un exercice pilote (IPC chronique) réalisé en 2018 avec l'appui d'Agrhymet et Fewsnets qui a mis en évidence que 30% de la population est chroniquement vulnérable à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle.

Désormais divers projets et programmes intègrent les filets sociaux sous forme de transferts monétaires mensuels délivrés sur une période pluriannuelle en ciblant des ménages très pauvres et particulièrement vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. On peut citer en particulier :

- le Projet Filets Sociaux financé par la Banque Mondiale, dont une composante vise à la mise en place de « systèmes » pour la pérennisation de dispositifs nationaux de filets sociaux, y compris à travers l'élaboration d'un Registre Social Unifié des ménages éligibles aux interventions de filets sociaux ;
- le Programme « Résilience » du PAM avec un suivi pluriannuel des bénéficiaires et des mesures d'accompagnement pour soutenir les moyens d'existence des plus vulnérables.

A ce type d'interventions s'ajoutent d'autres modalités d'appui aux ménages chroniquement vulnérables telles que les opérations de travaux HIMO, l'accès aux cantines scolaires, les achats locaux aux petits producteurs grâce au déploiement de la Stratégie Nationale d'Achat aux Petits Producteurs qui permet désormais d'acheter une partie croissante du SNS sous forme d'achats locaux via les Organisations de Producteurs.

Ces approches s'inscrivent pleinement dans la Politique Nationale de Protection Sociale adoptée en 2011 et aux conclusions du Forum sur la Protection Sociale tenu en 2013 qui a largement abordé les approches de filets sociaux pour la SAN en tant qu'instrument de mise en œuvre du Pilier 1 « Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle » de la PNPS. A ce titre, la CFS participe aux instances de gouvernance de la Protection Sociale et aux travaux en cours d'élaboration d'un Modèle National de Filets Sociaux Productifs.

Enfin, les filets sociaux ont montré leur pertinence et leur adaptabilité lors de récentes crises tel que les effets socioéconomiques de l'épidémie de Covid 19 ou encore la réponse d'urgence aux inondations.

2.10. Programme Stratégique 10 : Gestion de l'insécurité alimentaire conjoncturelle et des situations de crises

a. Contexte et justification

Le Niger est confronté à une diversité de risques et a expérimenté ces dernières années des crises humanitaires d'ampleur résultant de sécheresses, d'invasion acridienne ou encore de l'impact de conflits dans les pays voisins. Chaque année, ce sont en moyenne 1 à 2 millions de personnes qui nécessitent des interventions ponctuelles pour soutenir leur sécurité alimentaire. Les épisodes de crises alimentaires d'ampleur ces dernières années ont pu toucher jusqu'à 8 millions de personnes avec des centaines de milliers d'enfants en situation de malnutrition aigüe.

Pour faire face à ces conjonctures, le Niger s'est doté depuis plus de 30 ans d'un Dispositif National de Prévention et de Gestion des Crises qui a acquis une expérience reconnue et a évolué progressivement pour s'adapter aux besoins et aux leçons apprises.

Dès sa création, la stratégie de l'Initiative 3N a visé, à travers son axe stratégique 3, à intégrer et assurer la complémentarité des efforts de développement pour l'atteinte de la sécurité alimentaire et nutritionnelle durable pour tous d'une part, et les actions d'urgence lorsqu'elles sont nécessaires d'autre part afin d'éviter que des situations conjoncturelles deviennent un frein ou obstacle pour l'atteinte des objectifs de développement que se fixent le pays.

Le présent programme stratégique correspond principalement aux interventions en lien avec la gestion de l'insécurité alimentaire aigüe transitoire, qu'elle soit (i) saisonnière et récurrente dans le cas des périodes de soudure particulièrement difficiles localisées dans des zones affectées par des échecs de production ; (ii) de

grande ampleur dans le cas de crises alimentaires majeures suite à une sécheresse sévère, à une invasion acridienne importante et (iii) résultant de chocs soudains (inondations) et/ou complexes (conflits entraînant des mouvements de population...) et généralement accompagnée d'autres besoins humanitaires (non-vivre, abris, etc.).

Pour faire face à ces situations, ce Programme Stratégique comprend à la fois les mesures de veille et d'anticipation, de réduction des risques, et de réponses d'urgence proprement dites.

Enfin, les réponses d'urgence recouvrent les actions humanitaires qui s'imposent pour répondre aux besoins en situation de crises, en termes de sécurité alimentaire, de nutrition, de protection des moyens d'existence, de sécurité des personnes et des infrastructures, etc.

Les coûts estimés du Programme stratégique « Gestion de l'insécurité alimentaire conjoncturelle et des situations de crise » pour la période 2016-2020 sont de 169,214 milliards de FCFA.

b. Objectifs, résultats attendus

Objectif global : Améliorer l'anticipation, la gestion, la coordination des réponses aux crises et catastrophes.

Objectifs Spécifiques :

- OS1 : Anticiper et apporter des réponses ponctuelles à l'insécurité alimentaire saisonnière ;
- OS2 : Anticiper et apporter des réponses aux catastrophes et crises soudaines (inondations, mouvements de population) ;
- OS3 : Assurer la coordination et le pilotage des mécanismes d'anticipation et de réponse aux crises et catastrophes.

Résultats attendus :

- Résultat 1.1 : Les mécanismes d'anticipation, d'alerte précoce et de prévention sont en place et performants ;
- Résultat 1.2 : Les réponses saisonnières sont appropriées, ponctuelles et efficaces ;
- Résultat 2.1 : Des mécanismes de veille et d'évaluation rapide et fiable des besoins existent ;
- Résultat 2.2 : Des réponses appropriées et coordonnées sont mises en œuvre en cas de crises et catastrophes soudaines ;
- Résultat 3.1 : Les mécanismes de programmation, budgétisation, suivi et évaluation des différentes structures du DNPGCCA sont coordonnés et consolidés ;
- Résultat 3.2 : Les capacités des structures du Dispositif et des acteurs du domaine sont renforcées ;
- Résultat 3.3 : La coordination des actions de prévention, d'anticipation et de réponse aux crises et catastrophes est assurée.

c. Réalisations physiques du PS 10 de 2016-2020

Tableau 30 : Réalisations physiques de 2016 à 2020 du PS 10

Indicateur	Réalisations physiques 2016-2020																	
	2016			2017			2018			2019			2020			Cumul 2016-2020		
	Prévisio n	Réalisatio n	Taux de réalisa tion	Prévisio n	Réalisatio n	Taux de réalisation	Prévisio n	Réalisation	Taux de réalisatio n	Prévisio n	Réalisatio n	Taux de réalisation	Prévisio n	Réalisatio n	Taux de réalisatio n	Cible 2016- 2020	Réalisatio n 2016- 2020	Taux de réalisatio n 2016- 2020
OS1 : Anticiper et apporter des réponses ponctuelles à l'insécurité alimentaire saisonnière																		
Nombre des zones vulnérables identifiées			ND			180 (déc 2016)		162 (déc 2017)	162 (déc 2017)	100%	-	194 (déc 2018)	100%		184	180 (déc 2016)		
Pourcentage des ménages en insécurité alimentaire (sévères, modérée, à risque)			ND			Sévère (1,1%) Modéré (11,3%) A risque (25,8%)		Sévère (2,9%) Modéré (13,2%) A risque (33%)	Sévère (2,9%) Modéré (13,2%) A risque (33%)		-	Sévère (6,6%) Modéré (20,4%) A risque (73,08%)	100%		Sévère (8,0%) Modéré (19,0%) A risque (73,0%)	Sévère (1,1%), modéré (11,3%), A risque (25,8%)		
Nombre de ménages en insécurité alimentaire sévère bénéficiaires de la réponse par les outils du DNP-GCA ;	80 000	71 560	87%	85 000	88 034	103,35%	100 000	100 350	100,35%	100 000	143 500	143,5%	100 000	171 340	171,34%		574 784	124%
Nombre de ménages en insécurité modérée bénéficiaires des activités de résilience (VCPM)	200 000	202 555	101%	135 412	150 000	110,77%	159 909	150 000	93,80%	142 857	145 000	101,50%	150 000	225 000	150%	788 178	872 555	111%
Quantité d'aliment bétail mis à la disposition de la VPM	5 000	5 000	100%	5 000	6 000	120%	5 000	5 000	100%	10 000	5 000	50%	5 000	5 000	100%	30 000	26 000	87%
Quantité de semence en faveur des populations des zones déficitaires	1 000	0	0%	1 000	1 000	100%	1 000	1 000	100%	1 000	890	89%	1 000	1 000	100%	5 000	3 890	78%
Nombre d'enfants bénéficiaire de la distribution de farine fortifiée	0	0	0%	8 252	8 252	100%	5 000	3 920	78,90%	5 600	5 600	100%	27 180	18 000	66,22%	46 032	35 772	78%
OS 1.2 : Anticiper et apporter des réponses aux crises soudaines																		
Niveau de reconstitution physique de SNS	45 000	42 500	94%	45 000	40 920	91%	42 500	56 022	131,82%	40 100	43 600	109%	59 857	52 980	89%	232 457	236 022	102%
Part des achats locaux	33%	1,25%	3,78%	11%	13%	118%	27,03%	24%	88,80%	12,47%	40,36%	323,69%	9,18%	8,68%	95%	93%	87%	94%
RAS (tonnes)	87 516	42 000	48%	54 165	74 765	138%	80 600	77 919	97,40%	75 000	70 116	93,49%	81529	55230	67,74%	378 810	320 030	84%

La figure ci-dessous présente l'évolution de l'exécution physique des principaux indicateurs du PS 10 sur la période 2016- 2020.

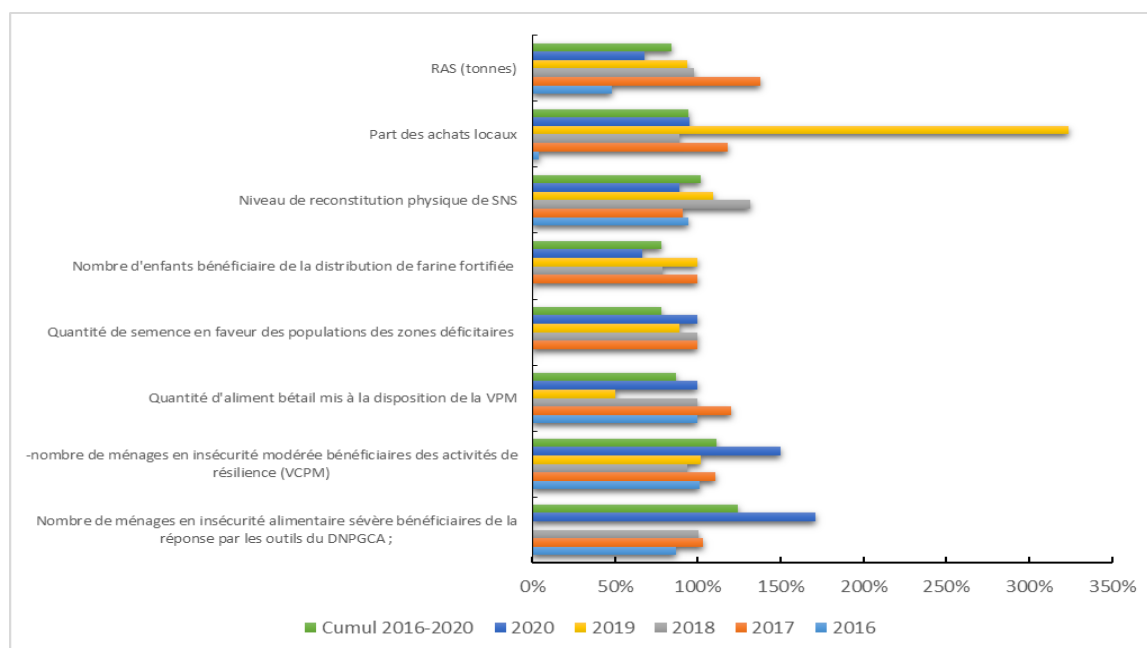


Figure 24 : Evolution physique des principaux indicateurs du bilan 2016-2020 du PS 10

Comme pour le PS 9, le DNP-GCA a été amené à se réappropriier les indicateurs prévus pour le suivi du PS 10 de manière à pouvoir les aligner aux indicateurs de leurs différents instruments de programmation : plan annuel de performance, plan triennal, suivi de l'action gouvernemental par la CAPEG, etc. On constate globalement pour ces indicateurs une conformité entre les prévisions et les réalisations qui s'explique principalement du fait de la planification annuelle de ces opérations dans le cadre du plan de soutien annuel aux populations vulnérables élaborés chaque année pour répondre à la vulnérabilité conjoncturelle.

Sur la base des résultats de la campagne et des analyses du Système d'Alerte Précoce, le Plan de Soutien annuel intègre toutes interventions saisonnières à prévoir pour réduire la vulnérabilité. Ces actions sont mises en œuvre tant par le DNP-GCA lui-même que par ses partenaires qui se concertent et se coordonnent à travers les instances de gouvernance du DNP-GCA (CRC, CEC, CMPS). A la fin de la période de mise en œuvre des actions, une « revue après action » est réalisée afin de collecter l'information de la part de l'ensemble des acteurs de mise en œuvre, et mesurer les réalisations aux prévisions.

Les taux de performance sont donc globalement satisfaisants, avec même certains cas de dépassement significatifs. On peut citer en particulier la part des achats locaux aux petits producteurs qui croît progressivement mais qui a connu en 2019 à niveau jamais égalé avec près de la moitié du SNS reconstitué via ces modalités d'achats. Cette tendance est encouragée par la politique sectorielle et devrait se poursuivre à l'avenir. On note également des réalisations particulièrement importantes pour les opérations de Ventes à Prix Modéré et de Distributions Gratuites Ciblées en 2020 qui s'expliquent principalement par la révision des cibles à la hausse en conséquence des effets socioéconomiques de la pandémie de Covid 19. Les opérations de l'OPVN et de la CCA ont donc été revue pour répondre à des besoins accrus et mitiger l'impact de la crise sur la sécurité alimentaire des plus vulnérables.

Les indicateurs spécifiquement prévus par le Plan d'Action sont renseignés ci-dessous et démontrent des taux de réalisation satisfaisant.

PS 10 : Gestion de l'insécurité alimentaire conjoncturelle et des situations de crise				
	Indicateurs	Prévus	Réalisés	Taux
PS10 OS 10.1: Anticiper et apporter des réponses ponctuelles à l'insécurité alimentaire saisonnière	Disponibilité à temps des informations sur les zones vulnérables et le nombre de personnes en insécurité alimentaires sévères et modérées à l'issue de la campagne (déc-janv)	Décembre	Décembre	100%
	Disponibilité à temps des données réactualisées sur les zones vulnérables et le nombre de personnes en insécurité alimentaires sévères et modérées (besoins en période de soudure) (avril-mai)	Mai	Mai	100%
	Stock national de sécurité	50 000	52 890	106%
	Reserve alimentaire stratégique	75 000	55 230	73,64%
	Nombre de ménages en insécurité alimentaire sévère bénéficiaires de la réponse par des outils du DNP-GCA	100 000	171 340	171,34%
	Quantité de céréales mobilisée pour les ventes à prix modérés	100 000	55 230	55,23%
PS10 OS 10.3: Assurer la coordination et le pilotage des mécanismes d'anticipation et de réponse aux crises et catastrophes	Pourcentage des instances de coordination interne fonctionnelles au niveau national	100%	100%	100%
	Pourcentage des instances de coordination externe fonctionnelles au niveau national	100%	70%	70%
	Pourcentage des instances de coordination interne fonctionnelles au niveau régional	100%	100%	100%
	Pourcentage des instances de coordination externe fonctionnelles au niveau régional	100%	100%	100%
	Disponibilité à temps du plan de soutien	Janvier	Janvier	100%
	Disponibilité à temps de la revue des réponses du DNP-GCA	Décembre	Décembre	100%

d. Réalisations financières du PS 10 de 2016-2020

Tableau 31 : Réalisations financières de 2016 à 2020 du PS 10

Indicateur	Réalisations financières 2016-2020 (en millions de francs CFA)																	
	2016			2017			2018			2019			2020			Cumul 2016-2020		
	Prévision	Réalisation	Taux de réalisation	Prévision	Réalisation	Taux de réalisation	Prévision	Résultat	Taux de réalisation	Prévision	Réalisation	Taux de réalisation	Prévision	Résultat	Taux de réalisation	Cible 2016-2020	Réalisation 2016-2020	Taux de réalisation 2016-2020
OS1 : Anticiper et apporter des réponses ponctuelles à l'insécurité alimentaire saisonnière																		
Nombre des zones vulnérables identifiées			100,00%	122	190	155,09%				970	540	55,72%	346	346	100,00%			
Pourcentage des ménages en insécurité alimentaire (sévères modérée à risque)			100,00%	379	381	100,56%				0	0		0	0				
Nombre de ménages en insécurité alimentaire sévère bénéficiaires de la réponse par les outils du DNPACA	1 181	1 229	104,05%	1 416	1 528	107,96%	7 018	7 108	101,29%	1 548	1 465	94,67%	2 140	875	40,89%	13 303	12 206	91,76%
Nombre de ménages en insécurité modérée bénéficiaires des activités de résilience (VCPM)	150	0	0,00%	150	0	0,00%	1 720	0	0,00%	1 500	0	0,00%	200	0	0,00%	3 720	0	0,00%
Quantité d'aliment bétail mis à la disposition de la VPM	1 535	1 392	90,68%	1 580	1 580	100,00%	1 400	1 115	79,66%	2 000	1 356	67,80%	1 559	1 341	86,05%	8 074	6 784	84,03%
Quantité de semence en faveur des populations des zones déficitaires	0	0		600	0	0,00%	600	436	72,71%	678	490	72,23%	600	590	98,35%	2 478	1 516	61,18%
Nombre d'enfants bénéficiaire de la distribution de farine fortifiée	46	46	100,00%	90	59	65,60%	92	87	94,50%	90	98	108,96%	491	324	66,00%	809	614	75,91%
OS 1.2 : Anticiper et apporter des réponses aux crises soudaines (les stocks de sécurité et de réserve alimentaires sont disponibles)																		
Niveau de reconstitution physique de SNS	6 000	8 210	136,83%	12 039	7 879	65,44%	10 500	14 715	140,14%	11 900	9 837	82,66%	10 000	10 043	100,43%	50 439	50 682	100,48%
Part des achats locaux	110	110	99,75%	909	909	100,00%	2 389	1 462	61,19%	4 400	4 487	101,97%	1 375	1 319	95,93%	9 183	8 286	90,23%
RAS (tonnes)	22 250	10 500	47,19%	13 541	18 691	138,03%	37 500	28 598	76,26%	18 750	17 529	93,49%	20 382	13 808	67,74%	112 424	89 126	79,28%

Analyse de l'évolution des indicateurs de réalisations financières 2016-2020

La figure ci-dessous montre l'évolution de l'exécution financière des principaux indicateurs du PS 10 sur la période 2016- 2020.

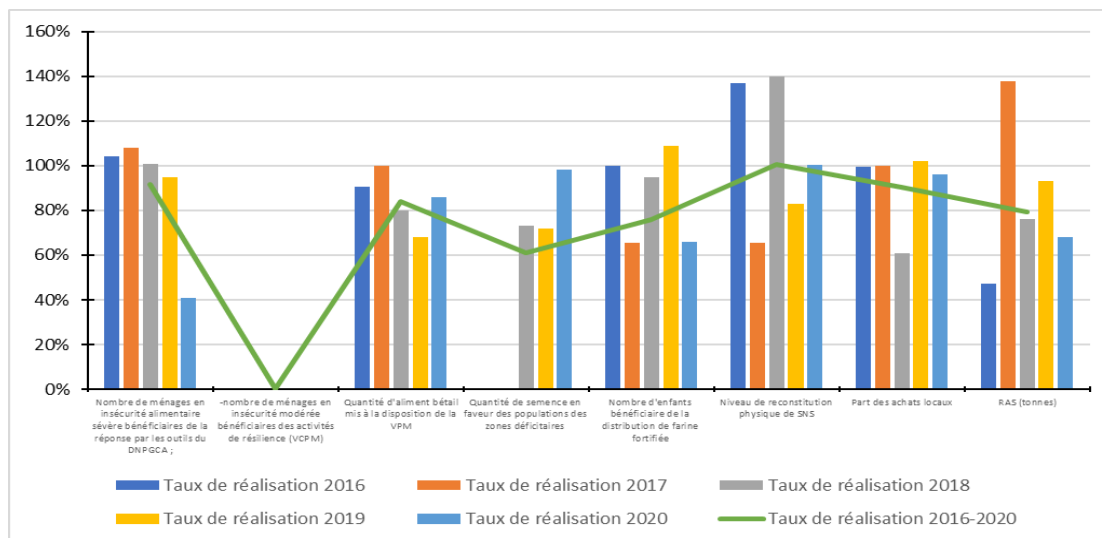


Figure 25 : Evolution financière des principaux indicateurs du bilan 2016-2020 du PS 10

L'analyse sur la période 2016-2020 montre des taux de réalisations globalement satisfaisants et en phase avec l'analyse des réalisations physiques.

L'absence d'information relative aux ménages bénéficiaires des Ventes à Prix Modéré s'explique du fait de l'absence de mission de suivi et du manque d'exhaustivité des données concernant cette opération. Les données disponibles concernent le volume (nombre de tonnes) vendue à prix modéré, mais non pas le nombre de ménages en ayant bénéficié (bien que celui-ci puisse être estimé sur la base du volume théorique vendu par ménage). L'absence de ciblage des ménages bénéficiaires des VCPM ne permet pas d'estimer de manière fiable si ceux-ci sont inclus parmi les ménages en insécurité alimentaire modérée ou non. L'amélioration des modalités de programmation et de suivi de cette activité est un chantier que le DNP-GCA doit faire aboutir, en collaboration avec l'OPVN.

e. Analyse des indicateurs d'effets du PS 10

Tableau 32 : Indicateurs d'effets du PS 10

Indicateur d'effet	Réf. 2015	Cible 2020	2016	2017	2018	2019	2020	Cumul 2016-2020
Pourcentage des ménages en insécurité alimentaire sévère couverts dans le cadre du Plan de Soutien par les outils du DNP-GCA	37	55	26%	33%	62%	62%	44%	45,4%
Pourcentage des ménages assistés dans les zones enquêtées dont l'indice des stratégies d'adaptation (alimentaires) est inférieur à 10	ND	80	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Pourcentage des ménages en insécurité alimentaire sévère couverts par les différents acteurs dans le cadre du Plan de Soutien	55	75	79%	84%	69%	63%	En cours	74% (moyenne sans 2020)

La mesure des indicateurs d'effet est rendue plus difficile du fait qu'ils reposent en partie sur des données qui ne sont pas systématiquement disponibles au niveau du DNP-GCA ou dans les enquêtes nationales. On note

cependant des performances satisfaisantes avec une augmentation régulière de la part des besoins qui sont pris directement en charge par le DNP-GCA à travers ses outils d'intervention et non plus majoritairement par des partenaires non étatiques intervenants comme opérateurs directement sur le terrain. De même les niveaux de mise en œuvre globaux du Plan de Soutien, estimés annuellement montrent une mobilisation et une capacité de coordination significative du DNP-GCA.

f. Analyse des principales tendances de 2016-2020 du PS 10

La mise en œuvre du PS 10 s'est fait dans la continuité du mandat et des réalisations menées historiquement par le depuis plusieurs décennies, en particulier à travers l'action de la CCA mais également les activités de prévention de la CCA SAP (analyse de la vulnérabilité pour planifier la réponse mais également les mesures d'atténuation), et la coordination globale interne et avec les partenaires grâce à l'action du Secrétariat Permanent.

Le DNP-GCA a progressivement fait évoluer ses outils de planification, de coordination et de suivi pour une action plus performante.

Le Plan de soutien demeure le principal outil permettant de mettre en œuvre des actions de réponse à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle conjoncturelle et saisonnière. Il mobilise les acteurs étatiques et non étatiques et fait l'objet d'un suivi permettant de mettre en évidence les niveaux de réalisations.

Le tableau ci-dessous fait la synthèse des niveaux de mise en œuvre du Plan de Soutien (et en particulier des Distributions Gratuites Ciblées et Ventes à Prix Modérés) au cours des dernières années, mettant en évidence des taux moyen d'environ 75% ce qui est globalement satisfaisant.

Année	Analyse Opérationnelle								
	Cible prévue (soudure)	Cible touchée (soudure)	DGC Vivres Planifiés (tonnes)	DGC Vivres réalisés (tonnes)	Taux de réalisation DGC	VPM Céréales Planifiées (tonnes)	VPM Céréales réalisés (tonnes)	Taux de réalisation VCPM	Taux de réalisation opérationnel
2011	103 629	69 431	30 311	32 791	108%	40 000	64 810	162%	67%
2012	3 023 586	2 889 646	121 000	107 358	89%	80 000	131 640	165%	96%
2013	2 316 829	2 100 000	50 640	50 263	99%	33 200	45 936	138%	91%
2014	1 214 500	801 570	51 915	72 370	139%	129 562	82 320	64%	66%
2015	2 915 178	1 100 000	59 601	36 000	60%	93 336	85 000	91%	38%
2016	1 898 323	1 494 846	81 357	21 370	26%	87 516	44 077	50%	79%
2017	1 847 000	1 132 288	51 479	30 775	60%	54 165	74 416	137%	61%
2018	1 624 000	1 764 287	48 928	36 950	76%	79 954	70 000	88%	109%
2019	1 221 943	1 023 974	39 277	32 315	82%	70 120	70 115	100%	84%
2020	2 676 871	2 343 880	54 717	37 608	69 %	81 529	66 425	81%	88%
Total	18 841 859	14 719 922	589 225	457 800	82%	749 382	734 739	108%	78%

Le DNP-GCA a également su moderniser ses instruments d'intervention, en particulier à travers l'évolution des pratiques sur le terrain pour renforcer le coût efficacité et la performance des interventions (évaluations externes des opérations, élaboration de lignes directrices, etc.). De plus, il s'est inscrit dans la logique de la Stratégie Nationale d'Achats aux petits producteurs en achetant un volume croissant de vivres aux petits producteurs pour reconstituer le Stock National de Sécurité.

2.11. Programme Stratégique 11 : Amélioration de l'état nutritionnel des Nigériens à travers la prévention et la prise en charge de la malnutrition

a. Contexte et justification

Malgré la prise de conscience et l'engagement grandissants des autorités et des parties prenantes dans le domaine de la nutrition, les fortes prévalences de la sous-nutrition sous toutes ses formes, les carences nutritionnelles et l'émergence des maladies non transmissibles en lien avec la nutrition demeurent un défi crucial à relever au Niger. En effet, les taux de malnutrition dépassent très souvent les seuils élevés et même très élevés fixés par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Près d'un enfant de moins de cinq ans sur deux souffrent aujourd'hui de malnutrition chronique, c'est-à-dire d'un retard de croissance (une petite taille par rapport à son âge). Ce statut nutritionnel entrave le développement du cerveau et du système immunitaire, rendant les individus plus sensibles aux maladies, confrontés à des difficultés d'apprentissage durant leur scolarité (développement psychomoteur et cognitif de l'enfant sous optimal), puis plus tard, à une activité économique réduite et donc une plus faible capacité à générer des revenus. La malnutrition chronique durant la petite enfance est également à l'origine de maladies non transmissibles chez l'adulte (hypertension, diabète, surpoids/obésité, etc.) faisant peser sur le pays le double fardeau de la malnutrition. Parmi les nombreuses causes et facteurs contributifs de la malnutrition chronique, il faut noter qu'au Niger plus du quart (27%) des enfants naissent avec un faible poids de naissance, indication d'un retard datant de la vie intra-utérine et augmentant considérablement les risques d'être atteint de malnutrition dans les premières années de sa vie. Ce retard est souvent lié à la santé de la mère, à son statut nutritionnel (notamment si elle aussi a souffert de malnutrition chronique durant sa petite enfance), à son âge et à l'intervalle inter gésique. Près des trois quarts (73%) des enfants de moins de cinq ans souffrent d'anémie, un indicateur de carences en fer, un des micronutriments clés essentiels à la survie, à la croissance et au développement de l'enfant. L'anémie touche aussi plus de la moitié (56%) des femmes nigériennes en âge de procréer. Les troubles dus aux carences en iode sont l'une des causes les plus connues de retard mental et de troubles durant la grossesse pouvant occasionner la mort du fœtus dans l'utérus ou la naissance d'un enfant mort-né. Enfin, la malnutrition aiguë, affecte chaque année plus d'un million d'enfants dont au moins 350 000 sous la forme la plus sévère (MAS) et parmi ceux-ci quelque 55 000 enfants présentent des complications médicales sérieuses qui nécessitent une hospitalisation et des soins intensifs.

De tels niveaux de malnutrition ont des conséquences alarmantes :

- Plus de 46 000 décès annuels d'enfants sont estimés être liés à la sous-nutrition (toutes formes confondues : malnutrition chronique, aiguë et carence en micronutriments) ;
- Le manque à gagner pour le Produit Intérieur Brut (PIB) est considérable. Le rapport global de nutrition de 2014 estime que les pays connaissant le fardeau de la sous-nutrition en Afrique perdent 8% à 20% de leur PIB ;
- Les investissements dans le secteur de l'éducation ne produisent pas les résultats escomptés car les enfants ont un potentiel d'apprentissage plus limité par un statut nutritionnel amoindri ;
- La capacité d'initiative et de travail est affectée et la productivité est réduite, ce qui contribue au cycle vicieux de la pauvreté et de la sous nutrition.

Depuis 2005, le Niger s'est doté de divers programmes et stratégies dans le domaine de la nutrition. Le Programme de Prise en Charge Intégrée de la Malnutrition Aiguë (PCIMA) a été mis en place en 2005. La Politique Nationale d'Alimentation et de Nutrition (PNAN), élaboré en 2006 a été revue et une Politique Nationale de Nutrition (PNN) a été formulée et validée en 2012 et un chantier d'élaboration d'une Politique Nationale de Sécurité Nutritionnelle a été initié en 2015 introduisant une nouvelle approche multisectorielle.

Il est nécessaire de mettre en œuvre de manière coordonnée des actions complémentaires qui produisent par synergie des effets significatifs, soutenues par un engagement politique, une bonne coordination et une implication forte de tous les acteurs du développement.

Les coûts estimés du Programme stratégique « Amélioration de l'état nutritionnel des nigériennes et des nigériens » pour la période 2017-2020 sont issus du chiffrage du Plan d'Action 2017-2019 de la Politique Nationale de Sécurité Nutritionnelle. Les coûts des actions des OS1 et OS2 correspondent aux coûts des Engagements 2 à 7 de la PNSN mais ne sont pas comptabilisés dans le Plan d'Action de l'Initiative 3N, ils peuvent être consultés dans le document du Plan d'Action de la PNSN. Les coûts des actions des Engagements 1 et 8 de la PNSN sont reportés au titre de l'OS3 du PS11, soit 18,275 milliards de FCFA.

b. Objectifs, résultats attendus

Objectif global : Améliorer l'état nutritionnel des nigériens et réduire la prévalence des différentes formes de malnutrition.

Objectifs spécifiques :

- OS1 : Maximiser l'impact des actions nutritionnelles sensibles, en particulier celles des acteurs de mise en œuvre de l'Initiative 3N ;
- OS2 : Renforcer la mise en œuvre des actions nutritionnelles spécifiques de prévention et de traitement de la malnutrition ;
- OS3 : Créer un environnement favorable à la sécurité nutritionnelle.

Résultats attendus :

- Résultat 1.1 : Les conditions d'une disponibilité et d'une consommation accrue d'aliments nutritifs et diversifiés pour garantir une alimentation quantitativement et qualitativement adéquate en toute période de l'année, y compris la période de soudure sont créées (Engagement 3, PNSN) ;
- Résultat 1.2 : Des stratégies permettant un accès à l'eau potable, et aux infrastructures d'hygiène et d'assainissement pour assurer la sécurité nutritionnelle des enfants, des femmes et des hommes à développer et à mettre à l'échelle sont développées (Engagement 4, PNSN) ;
- Résultat 1.3 : Les systèmes de protection sociale sont renforcés pour protéger les moyens d'existence des catégories les plus vulnérables et améliorer leur situation alimentaire et nutritionnelle (Engagement 5, PNSN) ;
- Résultat 1.4 : Le cadre éducatif formel et informel, vecteur de promotion de la sécurité alimentaire et nutritionnelle permet de maintenir les bonnes pratiques, attitudes et connaissances nutritionnelles chez les enfants et adolescents de manière durable (Engagement 6, PNSN) ;
- Résultat 2.1 : Une nutrition et un développement optimal pour chaque enfant, une nutrition adéquate durant l'adolescence en particulier pour les jeunes filles, et un apport nutritionnel approprié pendant la grossesse et l'allaitement (Engagement 2, PNSN) ;
- Résultat 2.3 : Le surpoids et l'obésité, et l'incidence des maladies non transmissibles liées à la mauvaise alimentation sont contrôlés (Engagement 7, PNSN) ;
- Résultat 3.1 : Les politiques qui assurent et améliorent la sécurité nutritionnelle et le cadre de vie des Nigériennes et des Nigériens, particulièrement au niveau des groupes vulnérables, sont formulées et guident les décisions et actions du Gouvernement et de ses partenaires, et les structures d'appui à la mise en œuvre renforcées (Engagement 1, PNSN) ;
- Résultat 3.2 : Les stratégies de communication cohérentes et multisectorielles assurant un support politique, des changements sociaux et de comportements favorisent une meilleure nutrition (Engagement 8, PNSN).

c. Réalisations physiques du PS 11 de 2016-2020

Tableau 33 : Réalisations physiques de 2016 à 2020 du PS 11

Indicateur	Réalizations physiques 2016-2020																	
	2016			2017			2018			2019			2020			Cumulés 2016-2020		
	Prévision	Résultat	Taux de réalisation	Prévision	Résultat	Taux de réalisation	Prévision	Résultat	Taux de réalisation	Prévision	Résultat	Taux de réalisation	Prévision	Résultat	Taux de réalisation	Cible 2016-2020	Résultat	Taux de réalisation cumulé
PS11/OS1 : Maximiser l'impact des actions nutritionnelles sensibles, en particulier celles des acteurs de mise en œuvre de l'Initiative 3N																		
Pourcentage de ménages ayant un score de consommation alimentaire acceptable (Enquêtes de Pauvreté) (%)	-	-	-	-	55%	-	-	67%	-	-	62,70%	-	80%	62,70%	78,4%	80%	62,70%	78,4%
Pourcentage de non-céréales dans l'apport calorifique (%)	32,8%	-	-	34,60%	39,60%	114%	36,80%	-		38%	55,00%	114%	40%	55,00%	137,50%	40%	55,00%	137,50%
Taux d'accès des ménages au service basique d'eau potable en milieu rural (%)	-	-	18%	30,2%	22,06%	73%	36	20,95%	56,9%	43	36%	83,72%	50%	36%	72,00%	50%	36%	72,00%
Taux d'accès des ménages aux équipements de lavage des mains au savon (%)	-	-	-	NP	ND		NP	26,10%			24,10%	48,2%	50%	24,10%	48,20%	50%	24,10%	48,20%
PS11/OS2 : Renforcer la mise en œuvre des actions nutritionnelles spécifiques de prévention et de traitement de la malnutrition																		
Taux de prise en charge des enfants souffrant de malnutrition aiguë sévère (MAS) (%)	100%	91,20%	91,20%	100%	106,40%	106,40%	100%	90,00%	90,00%	100%	103%	103%	100%	103%	103%	100%	90%	90%
Taux de prise en charge des enfants souffrant de malnutrition aiguë modérée (MAM) (%)	70%	57%	81,86%	70%	71,40%	102,00%	70%	40,5%	57,86%	70%	62,02%	88,60%	70%	62,02%	88,60%	70%	41%	58,6%
Nombre de centres de récupération nutritionnelle ambulatoire pour malnutrition aiguë modérée (CRENAM) existants	1 163	1 052	90,46%	1 213	1 950	160,76%	1 263	1 770	140,14%	1 313	1 236	94%	1 313	1 236	94%	1 363	1 770	129,9%
Nombre de centres de récupération nutritionnelle ambulatoire pour malnutrition aiguë sévère (CRENAS) existants	963	1 038	107,79	1 013	1 038	102,47%	1 063	1 204	113,26%	1 113	1 180	106%	1 113	1 180	106%	1 063	1 204	103,53%
Nombre de centres de récupération nutritionnelle à l'intensif (CRENI) fonctionnels	45	45	100	45	45	100%	45	47	104,44%	45	51	113%	45	51	113%	45	47	104,44%

Indicateur	Réalizations physiques 2016-2020																	
	2016			2017			2018			2019			2020			Cumulés 2016-2020		
	Prévision	Résultat	Taux de réalisation	Prévision	Résultat	Taux de réalisation	Prévision	Résultat	Taux de réalisation	Prévision	Résultat	Taux de réalisation	Prévision	Résultat	Taux de réalisation	Cible 2016-2020	Résultat	Taux de réalisation cumulé
Taux d'allaitement maternel exclusif (%)	28,4%	ND	ND	33,8%	-	-	39,2%	-	-	44,6%	21,1%	47,3%	50%	21,1%	47,3%	50%	21,1%	47,3%
Proportion des ménages utilisant du sel iodé (%)	26,7	ND	ND	36,2%	-	-	45,7%	39,4%	86,21%	45,7%	39,4%	86,21%	40%	39,4%	86,21%	65%	39,4%	60,62%
PS11/OS3 : Créer un environnement favorable à la sécurité nutritionnelle																		
Nombre de politiques sectorielles intégrant le volet de sécurité nutritionnelle	1	2	200%	1	1	100%	1	0	0%	1	1	100%	1	0	0%	5%	4%	80,00%

NB : EVIAM 2020, Enquête SMART 2020

Les indicateurs de résultats de ce PS reposent d'une part sur des données sectorielles, concernant des facteurs déterminants pour la nutrition, et d'autres parts sur des indicateurs collectés par les enquêtes réalisées annuellement par l'INS et le SAP : les enquêtes SMART et les enquêtes EVIAM de vulnérabilité.

Les informations issues de l'enquête SMART 2020 validés en octobre 2020 montrent peu d'amélioration sur les tendances des diverses prévalences de la malnutrition chronique qui s'élève à 45,1% contre 45,7% en 2019. Quant aux Pratiques d'Alimentation du Nourrisson et du Jeune Enfant, le Taux d'Allaitement exclusif est resté stationnaire à 21,1% au niveau national.

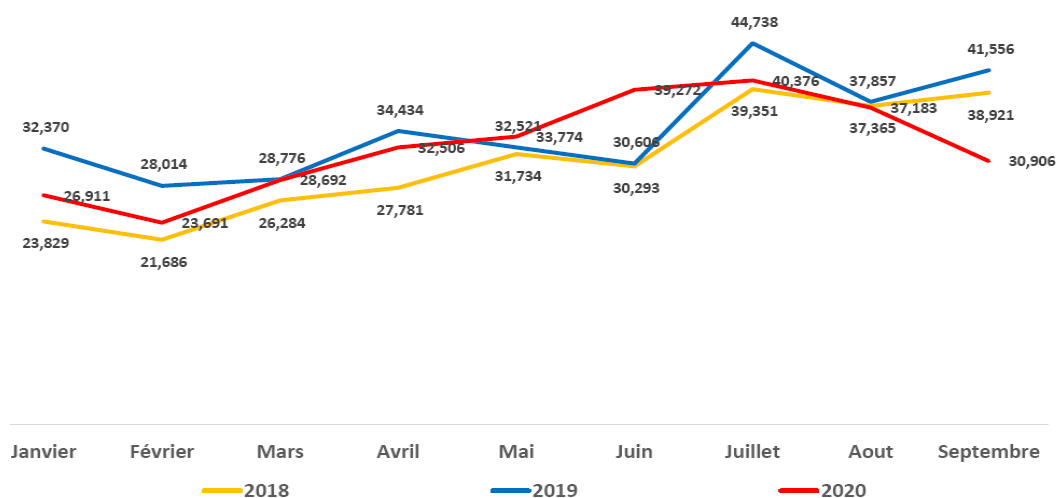
Pour ce qui est de l'accès et l'utilisation des aliments évalué par le score de consommation alimentaire des ménages, (indicateur composite de l'accessibilité alimentaire) qui mesure à la fois, la diversité alimentaire, la fréquence de consommation ainsi que l'importance nutritionnelle de chaque groupe d'aliments consommés il est de 62,7% en 2019 contre 67% en 2018. Le pourcentage de ménages qui ont une consommation alimentaire acceptable a également stagné, traduisant ainsi une détérioration de la qualité de vie des ménages. Ceci est surtout perceptible dans les zones d'insécurité.

Une tendance à un plus grand apport énergétique des « non céréales » est observée entre 2016 et 2018 du fait de la consommation en augmentation des légumineuses (Niébé). Toutefois, la consommation des légumes et de fruits reste faible. L'accès à l'eau potable en milieu rural est en progression continue. Des efforts restent encore à faire pour un changement social et de comportement pour l'adoption de la pratique de lavage des mains avec du savon.

Compte tenu du caractère multisectoriel de la nutrition, un document de Politique Nationale de Sécurité Nutritionnelle et son plan d'action 2017-2020 qui déterminent des indicateurs de produits propres à chaque secteur contribuant à l'amélioration de l'état nutritionnel des populations ont été élaborés et adoptés par le Gouvernement.

Sur les aspects spécifiques de la nutrition, à la faveur de l'intégration du dépistage et la prise en charge de la malnutrition aigüe aux campagnes de masse (CPS) et à l'accroissement de la couverture de la prise en charge de la malnutrition aigüe sévère, le taux de prise en charge de la MAS est passé de 90% en 2018 à 103% en 2019. Cependant, l'insécurité dans les régions de Tahoua, Tillabéry et Diffa a affecté la fonctionnalité de certains centres et freiné l'élan d'extension de la couverture sanitaire et la dynamique d'atteinte des enfants malnutris modérés âgés de 6 à 23 mois observés entre 2018 (40%) et 2019 (62%).

Les admissions des enfants malnutris sévères dans les centres de récupération nutritionnelle atteignent habituellement leur pic en entre Juin et Septembre, période de soudure et de résurgence du paludisme. Contrairement aux deux dernières années, le Pic d'admission a été atteint en 2020 en Juillet du fait de la forte pluviométrie enregistrée et de l'endémie du paludisme (Voir tendances en dessous).



Source : GTN/DN/MSP, Octobre 2020

Figure 26 : Admission dans les CRENI et CRENAS

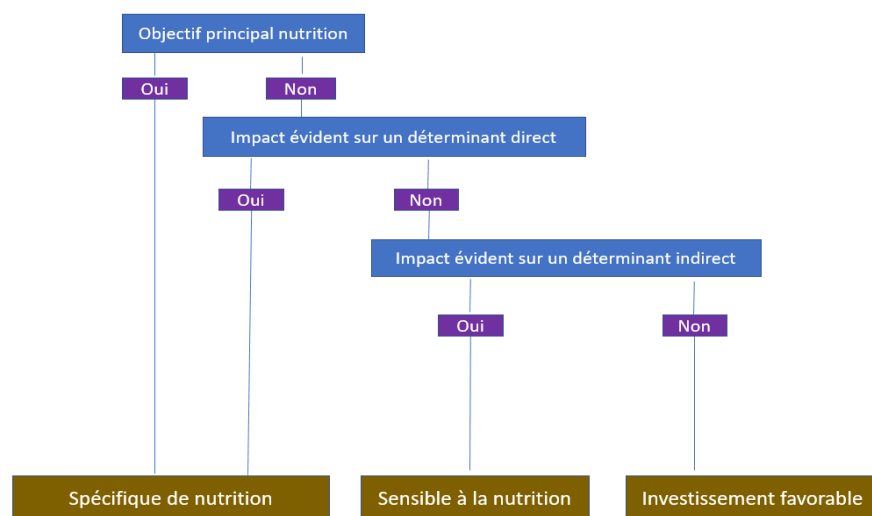
d. Réalisations financières du PS 11 de 2016-2020

Tableau 34 : Réalisations financières de 2016 à 2020 du PS 11

Indicateur	Réalisations financières 2016-2020 (en millions de francs CFA)																	
	2016			2017			2018			2019			2020			Cumul 2016-2020		
	Prévision	Résultat	Taux de réalisation	Prévision	Résultat	Taux de réalisation	Prévision	Résultat	Taux de réalisation	Prévision	Résultat	Taux de réalisation	Prévision	Résultat	Taux de réalisation	Cible 2016-2020	Résultat	Taux de réalisation
OS1 : Maximiser l'impact des actions nutritionnelles sensibles, en particulier celles des acteurs de mise en œuvre de l'Initiative 3N																		
Pourcentage de ménages ayant un score de consommation alimentaire acceptable (Enquêtes de Pauvreté) (%)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Pourcentage de non-céréales dans l'apport calorifique (%)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Taux d'accès des ménages au service basique d'eau potable en milieu rural (%)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Taux d'accès des ménages aux équipements de lavage des mains au savon (%)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
OS2 : Renforcer la mise en œuvre des actions nutritionnelles spécifiques de prévention et de traitement de la malnutrition																		
Taux de prise en charge des enfants souffrant de malnutrition aiguë sévère (MAS) (%)	14 631	13 342	91,19%	17 078	20 071	117,53%	20 909	11 711	56,01%	22 186	8 553	38,55	11 291	-		52 617	45 124	85,76%
Taux de prise en charge des enfants souffrant de malnutrition aiguë modérée (MAM) (%)	25 881	12 762	49,31%	11 115	11 889	106,96%	8 617	3 109	36,08%	10 151	5 560	52,70	2 772	-		45 614	27 760	60,86%
Nombre de centres de récupération nutritionnelle ambulatoire pour malnutrition aiguë modérée (CRENAM) existants	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Nombre de centres de récupération nutritionnelle ambulatoire pour malnutrition aiguë sévère (CRENAS) existants	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Nombre de centres de récupération nutritionnelle à l'intensif (CRENI) fonctionnels	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Taux d'allaitement maternel exclusif (%)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Proportion des ménages utilisant du sel iodé (%)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Indicateur	Réalizations financières 2016-2020 (en millions de francs CFA)																	
	2016			2017			2018			2019			2020			Cumul 2016-2020		
	Prévision	Résultat	Taux de réalisation	Prévision	Résultat	Taux de réalisation	Prévision	Résultat	Taux de réalisation	Prévision	Résultat	Taux de réalisation	Prévision	Résultat	Taux de réalisation	Cible 2016-2020	Résultat	Taux de réalisation
OS3 : Créer un environnement favorable à la sécurité nutritionnelle																		
Nombre de politiques sectorielles intégrant le volet de sécurité nutritionnelle	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	40 512	26 104	64,44%	28 193	31 960	113,36%	29 527	14 820	50,19%	22 186	8 553	38,55	11 291	-	-	131 709	81 437	61,83%

Les indicateurs de ce PS étant principalement des indicateurs d'effet, ils ne permettent d'y associer des coûts spécifiques. L'analyse de données financières affectées à la nutrition, dans le domaine tant préventif (Sensible à la nutrition) que curatif (Spécifique à la nutrition), est réalisée à travers des exercices spécifiques, en particulier depuis l'adoption de la Politique Nationale de Sécurité Nutritionnelle. Cette catégorisation permet de classer les lignes budgétaires en 3 catégories : « spécifique », « sensible », et « investissement favorable à la nutrition ».



- ✓ Est considérée comme spécifique de nutrition, une ligne budgétaire orientée vers un objectif principal de nutrition et/ou ayant un impact évident sur un déterminant direct de la nutrition maternelle et infantile au Niger ;
- ✓ Une ligne budgétaire qui montre clairement un impact sur un déterminant indirect de la nutrition maternelle et infantile, est considérée comme sensible à la nutrition. Dans ce cas, uniquement le montant destiné au programme ou intervention elle-même est pris en compte ;
- ✓ Une ligne budgétaire reconnue susceptible de contribuer à l'amélioration de l'état nutritionnel avec un chemin d'impact est long et incertain, est classée catégorie « investissement favorable ». Cette catégorie n'est pas comptabilisée dans les allocations totales de nutrition.

Figure 27 : Cadre conceptuel de catégorisation des lignes budgétaires pro-nutrition

Cette analyse spécifique conduite en 2018 dans le cadre du suivi de la mise en œuvre de la Politique Nationale de Sécurité Nutritionnelle révèle pour la période 2016-2017, que le volume des allocations budgétaires totales de nutrition au Niger s'élève à 265,5 milliards de francs CFA dont 83,6 milliards en ressources propres et les dépenses totales de nutrition à environ 159,7 milliards de francs CFA dont 59 milliards pour les ressources propres de l'Etat. Les ressources propres de l'Etat pour la nutrition ont été identifiées principalement dans quatre (4) Ministères :

1. Le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage (8,3% en 2016 et 23% en 2017) ;
2. Le Ministère de la Santé Publique, responsable du PS 11 et chef de file de l'axe 4 de l'Initiative 3N, (12,5% en 2016 et 10,4% en 2017) ;
3. Le Ministère des Enseignements Professionnels et Techniques (15,7% en 2016 et 5,7% en 2017) ;
4. Le Cabinet du Premier Ministre (7,6% en 2016 et 3,4% en 2017).

Ces quatre (4) institutions ont totalisé à elles seules la moitié du budget total alloué à la nutrition. Toutefois, il existe un écart entre les allocations et les dépenses avec un taux d'exécution estimé à 64,3% en 2016 et 77,5%, en 2017 avec des disparités entre les différents Ministères et des variations d'une année à l'autre ; Les allocations budgétaires sur ressources propres de l'Etat, dédiées à la nutrition, tant sur les aspects spécifiques que sensibles, représentent 3,4% du budget total de l'Etat pour la période 2016-2017, loin de l'objectif de 15% visé en 2025; Les allocations sensibles à la nutrition sont estimées à 250 milliards de FCFA, représentant 93,2% du volume total des allocations budgétaires de nutrition.

Le financement des investissements spécifiques a diminué entre 2016 et 2017 à cause du changement de priorités par suite de recrudescence de l'insécurité. Ce financement concerne en grande partie l'appui à la Direction de la Nutrition du Ministère de la Santé Publique (fonctionnement, intrants alimentaires et campagne de distribution de la vitamine A et de l'albendazole). La seconde phase d'analyse budgétaire en préparation renseignera l'évolution des allocations et des dépenses pour la période 2018-2019.

Le suivi du financement de la nutrition demeure encore un défi au Niger. Le bilan de mise en œuvre du Plan d'Action 2017-2020 de la PNSN, n'a pu cerner tous les contours du financement de la nutrition, particulièrement par les partenaires. Il en ressortait un très grand déphasage entre les réalisations physiques très importantes d'une part et d'autre part une faible notification des ressources allouées.

e. Analyse des indicateurs d'effets du PS 11

Tableau 35 : Indicateurs d'effets du PS 11

Indicateur d'effet	Réf. 2015	Prévision 2016-2020	2019	2020
Prévalence de la malnutrition aigüe globale chez les enfants de moins de cinq ans (%)	14,8	< 10	10,70%	12,7
Prévalence de l'anémie chez les femmes en âge de procréer (15 à 49 ans) (%)	45,8	30	49,3	58,4
Prévalence de l'anémie chez les enfants (%)	73,4	50	61,2	63,3

Les prévalences de la sous nutrition, aigue et chronique évoluent en « dents de scie », entre situation critique (40% pour la MC ; 15 pour la MA) et situation d'alerte (10% pour la MA) et ceux tout au long des deux dernières décennies. Cette tendance très instable et fluctuante pourrait être attribuée à des facteurs saisonniers et à la période de l'année au cours de laquelle les enquêtes ont été réalisées, comme il a été observé que le plus grand nombre d'admissions pour le traitement de la malnutrition aigüe avait lieu entre août

et octobre chaque année, durant ou juste après le pic de malaria et de diarrhée, ainsi que pendant la période de soudure, où la nourriture est la plus rare au Niger.

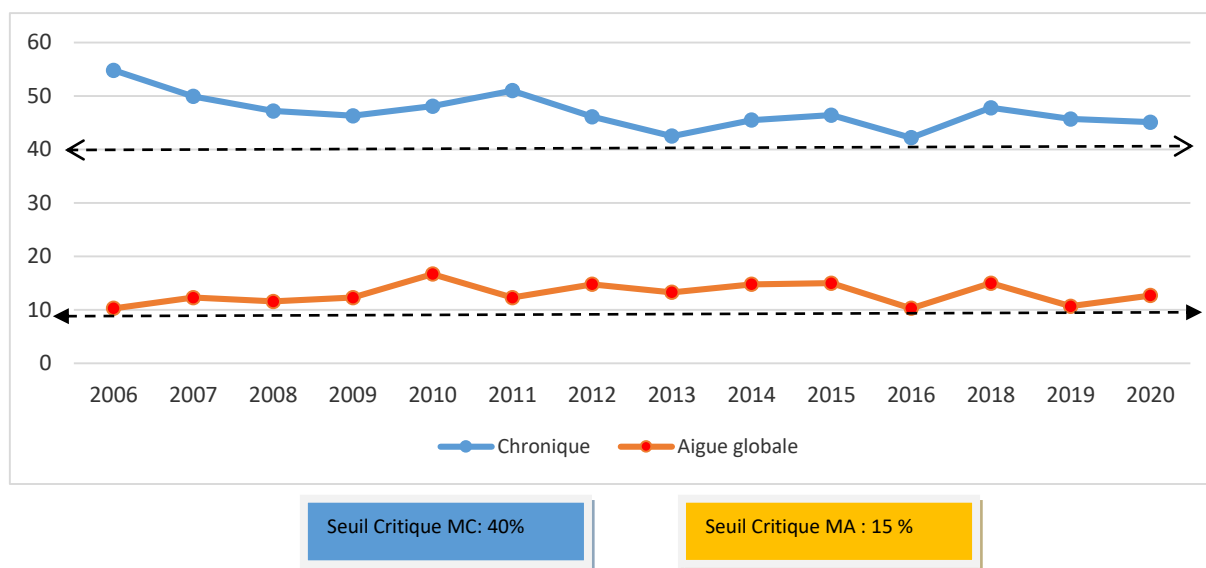


Figure 28 : Evolution des tendances des prévalences de la malnutrition

f. Analyse des principales tendances de 2016-2020 du PS 11

En considérant les résultats insuffisants obtenus par les politiques sectorielles et des programmes nutritionnels préalablement mis en place, le Niger a officiellement rejoint le Mouvement SUN, le 14 février 2011. A la même période, le Niger a commencé à adopter une approche intégrée et compréhensive en développant l'Initiative 3N (les Nigériens Nourrissent les Nigériens), un programme multisectoriel permettant de lier différents programmes au sein d'un cadre commun, notamment pour renforcer le secteur agricole, ainsi que la résilience des populations face aux crises alimentaires, tout en améliorant leur statut nutritionnel. En janvier 2016, le gouvernement du Niger, au travers du Haut-Commissariat à l'Initiative 3N, a lancé sa première stratégie multisectorielle de sécurité nutritionnelle intitulée Politique Nationale de Sécurité Nutritionnelle (PNSN), centrée sur les différents engagements des principaux acteurs de la lutte contre la malnutrition. Le ministère de la Santé préside le comité multisectoriel en charge de piloter le programme stratégique 4 (CMPS4) de l'Initiative 3N revu en 2018 et intitulé CMPS du Programme Stratégique 11.

La persistance de la malnutrition en général et de la sous nutrition en particulier au Niger et ce, en dépit des efforts importants réalisés ces dernières années par l'Etat et ses partenaires, trouve son explication en partie par le caractère multisectoriel à renforcer. C'est pourquoi le gouvernement du Niger, conscient du fait que l'état nutritionnel de la population ne repose qu'à 20% sur des considérations sanitaires, et que son amélioration nécessite des investissements dans une large gamme d'actions à la fois spécifiques et sensibles à la nutrition, a adopté la PNSN et de son Plan d'Action 2017-2020. Cette Politique, conformément aux orientations internationales, aux évidences scientifiques et connaissances les plus actuelles a mis l'accent sur la redevabilité des recteurs contributeurs des domaines, i) du Développement rural pour une disponibilité physique et financière d'aliments diversifiés et de qualité, ii) de l'Accès à l'Eau et à l'Assainissement, iii) de l'accès renforcé aux services sociaux de base (Education) et à la protection sociale (Promotion de la femme, recul de l'âge du mariage et un espacement des naissances), iv) de l'adoption des pratiques alimentaires plus adaptés.

La PNSN constitue alors un cadre commun pour les programmes et les activités pour reconnaître, protéger et atteindre le droit pour tous à la sécurité nutritionnelle afin de respecter l'agenda pour la mise en place des Objectifs de Développement Durable (ODD) d'ici 2030.

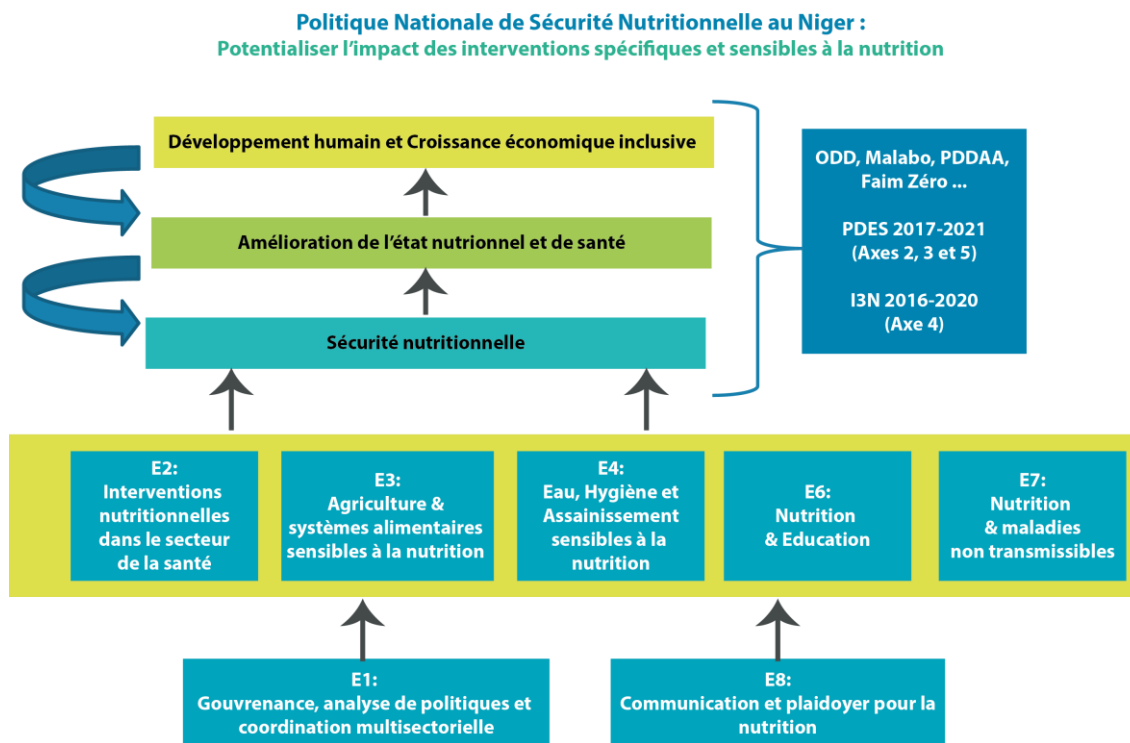


Figure 29 : Cadre conceptuel de la Politique Nationale de Sécurité Nutritionnelle

Les actions coordonnées alignées à ce cadre devraient pour induire un changement significatif faire l'objet de davantage de mobilisation financière de la part de l'Etat et de ces partenaires. De plus, pour que des résultats soient visibles significativement au niveau des prévalences de la malnutrition, il faudrait une meilleure prise en compte du défi que représentent la croissance démographique et le taux de natalité au niveau national.

Les interventions de l'axe 4 de l'initiative 3N et du PS 11 sont ainsi inscrites dans le Plan de Développement Sanitaire (PDS) pour la période 2017-2021. Le PDS alloue 100% des ressources financières requises pour le paquet d'interventions sur la Santé Maternelle, Néonatale et Infantile (SMNI), considérées comme les plus efficaces pour réduire la mortalité des enfants de moins de cinq ans incluant l'espacement des naissances. Cependant, celles-ci ne suffisent pas pour réduire la sous-nutrition, étant essentiellement des interventions spécifiques. Du reste, le PDS couvre respectivement 19% et 11% des besoins financiers estimés pour les interventions spécifiques et sensibles à la nutrition planifiées dans la PNSN (Analyse de rentabilité dans le domaine de la nutrition au Niger ; UNICEF/HC3N/DN-MSP). Cela n'est pas suffisant pour atteindre l'effet et les objectifs de la PNSN, ni pour avoir un impact significatif sur la réduction du retard de croissance et de l'émaciation au Niger.

Pour inverser les tendances, le gouvernement du Niger devrait mobiliser des ressources, renforcer la redevabilité des secteurs et acteurs pour la mise en œuvre de la PNSN. Ceci doit comprendre le développement de mécanismes de financement alternatifs et plus fiables, telle qu'une politique de mobilisation de ressources nationales plus efficace, améliorant l'efficacité des dépenses publiques, et renforçant l'implication des investisseurs du secteur privé dans le domaine de la nutrition.

2.12. Programme Stratégique 12 : Gouvernance et coordination du secteur

a. Contexte et justification

L'axe 5 a consacré les missions du Haut-Commissariat à l'Initiative 3N, créé en septembre 2011 par décret pour assurer l'animation, la coordination et l'impulsion des réformes pour la mise en œuvre de l'Initiative 3N. Le Haut-Commissariat à l'Initiative 3N dans sa conception, se trouve être la structure pivot au sein du dispositif institutionnel de conception et de mise en œuvre de la stratégie de l'Initiative 3N. Il est la cheville ouvrière, surtout dans la phase de conception, de vulgarisation et de mise en œuvre. Il coordonne, impulse, anime, assure le suivi-évaluation et la synergie dans la mise en œuvre des programmes et projets concourant à la mise en œuvre de l'Initiative 3N.

La définition d'un axe spécifique dédié à la coordination inter sectorielle et matérialisé par la création du HC3N, découle de la volonté d'améliorer le cadre institutionnel global du secteur. A cet effet, l'Axe 5 vise non seulement à impulser la mise en œuvre de la stratégie de l'Initiative 3N, mais aussi à améliorer profondément le cadre institutionnel du secteur pour s'inscrire dans une perspective de durabilité. Il comporte un ensemble de mesures administrative, institutionnelle, juridique et technique enclive à améliorer la gouvernance du secteur à travers des actions de réformes, d'animation et de renforcement de capacité des acteurs, des outils et des mécanismes.

Les coûts estimés du Programme stratégique « Améliorer l'environnement institutionnel de mise en œuvre de l'Initiative 3N » pour la période 2016-2020 sont de 40,759 milliards de FCFA.

b. Objectifs, résultats attendus

Objectif global : Améliorer l'environnement institutionnel de mise en œuvre de l'Initiative 3N.

Objectif spécifique :

- OS1 : Améliorer la gouvernance et la coordination du secteur ;
- OS2 : Améliorer les mécanismes de mise en œuvre de l'Initiative 3N ;
- OS3 : Assurer la communication sociale et le renforcement des capacités.

Résultats attendus.

- Résultat 1.1 : Les instruments et outils de gestion du secteur sont améliorés ;
- Résultat 1.2 : Le dispositif institutionnel pour la coordination et la synergie d'action sont améliorés ;
- Résultat 1.3 : La connaissance du secteur et la veille stratégique est amélioré ;
- Résultat 2.1 : Les mécanismes de financement sont améliorés ;
- Résultat 2.2 : Le système d'information et de Suivi évaluation sont améliorés ;
- Résultat 2.3 : Les approches et outils de mise en œuvre de l'Initiative 3N sont améliorés ;
- Résultat 3.1 : Les actions d'IEC/CCC sont intensifiées ;
- Résultat 3.2 : La visibilité de l'Initiative 3N et de ses réalisations est assurée ;
- Résultat 3.3 : Les capacités techniques et opérationnelles des acteurs institutionnels de l'Initiative 3N sont accrues.

c. Réalisations physiques du PS 12 de 2016-2020

Tableau 36 : Réalisations physiques de 2016 à 2020 du PS 12

Indicateur	Réalisations physiques 2016-2020																	
	2016			2017			2018			2019			2020			Cumul 2016-2020		
	Prévision	Réalisation	Taux de réalisation	Prévision	Réalisation	Taux de réalisation	Prévision	Résultat	Taux de réalisation	Prévision	Réalisation	Taux de réalisation	Prévision	Résultat	Taux de réalisation	Cible 2016-2020	Réalisation 2016-2020	Taux de réalisation
OS 1 : Améliorer la gouvernance et la coordination du secteur																		
Nombre de DPPD élaborés par les Institutions du secteur	5	5	100%	5	5	100%	5	5	100%	5	5	100%	5	5	100%	25	25	100%
Nombre de stratégies sous-sectorielles sur le long terme élaborées par les Institutions du secteur	0	6	-	1	0	0%	-	-	-	-	-	-	-	-	-	7	0	0%
Nombre d'instances de gouvernance et de coordination créées	22	133	0%	21	2	10%	0	27		0	19	0%	0	1	0	307	182	59%
Nombre d'instances fonctionnelles (niveaux national, régional, départemental, communal)	48	229	477%	116	178	153%	196	180	102%	238	342	144%	353	221	63%	353	1 150	326%
Nombre d'études réalisées	2	2	100%	3	3	100%	5	2	40%	9	13	144%	5	4	80,00%	24	24	100%
Nombre de réformes impulsées	2	2	100%	0	0	0%	3	1	33%	2	1	50%	0	0	0%	7	4	57,14%
Nombre de nouveaux projets/programmes dont la formulation a été accompagnée par le HC3N	5	2	40%	2	2	100%	5	4	80%	5	7	140%	2	2	100%	19	17	89,47%
OS 2 : Améliorer les mécanismes de mise en œuvre de l'Initiative 3N																		
Nombre de projets/programmes achevés et/ou en cours contribuant à la mise en œuvre de l'Initiative 3N	115	108	93,91%	120	118	98%	130	105		130		91%	125	125	100%	125	125	100%
Montant global des financements mobilisés (milliards de FCFA)	300	236	78,67%	300	219,98	73,33%	300	288,371	96,12%	368,881	201,316	54,57%	300	176,235	58,75%	1 500	1121,902	74,79%
Part de l'Etat dans les financements mobilisés	25%	30%	120,00%	40%	14,5%	36,25%	40%	14,5%	36,25%	20%	12%	60,00%	60%	15%	25%	60%	15%	25%

Indicateur	Réalizations physiques 2016-2020																	
	2016			2017			2018			2019			2020			Cumul 2016-2020		
	Prévision	Réalisation	Taux de réalisation	Prévision	Réalisation	Taux de réalisation	Prévision	Résultat	Taux de réalisation	Prévision	Réalisation	Taux de réalisation	Prévision	Résultat	Taux de réalisation	Cible 2016-2020	Réalisation 2016-2020	Taux de réalisation
Part des PTF dans les financements mobilisés	75%	70%	93,33%	60%	85,5%	143%	50%	85,5%	171%	80%	88%	108%	40%	85%	212,50%	40%	85%	212,50%
Nombre de Rapports Bilan de l'Initiative 3N élaborés	1	1	100%	1	1	100%	1	1	100%	1	1	100%	1	1	100%	5	5	100%
Nombre de Rapports Bilan Régional de l'Initiative 3N élaborés	8	8	100%	8	8	100,00%	8	8	100,00%	8	8	100%	8	8	100%	40	40	100%
Nombre de Systèmes Automatisés de Suivi-Evaluation (SASE) au niveau régional opérationnels	3	0	0%	5	0	0%	8	1	12,50%	1	1	100%	8	1	12,50%	9	1	11,11%
Nombre d'approches nouvelles promues et développées	3	0	0%	3	0	0%	1	0	0%	1	1	100%	1	1	100%			
Pourcentage de communes disposant d'une Maison du Paysan complète	5%	2%	40%	25%	-		50%	-		100%	15%	15%	100%	15%	15%	100%	15%	15%
Nombre de communes touchées par l'approche Communes de Convergence	72	32	44%	122	18	15%	122	20	16%	172	17	14%	225	17	14%	255	104	41%
OS 3 : Assurer la communication sociale et le renforcement des capacités																		
Nombre d'IEC/CCC thématique en région	1	17	1 700%	1	17	1 700%	1	21	2 100%	8	27	338%	1	0	0%	12	82	683,33%
Nombre d'IEC/CCC thématique par commune	8	16	200%	8	13	163%	8	45	563%	1	34	3 400%	8	0	0%	33	108	327,27%
Existence d'une stratégie de communication	-	-		-	-		1	0	0%	1	0	0%	-	-	-	1	1	100%
Existence d'un plan d'action associé à la stratégie de communication	-	-		-	-		1	0	0%	1	1	100%	-	-	-	1	1	100%
Nombre d'institutions de mise en œuvre de l'Initiative 3N appuyées	5	5	100%	5	5	100%	5	5	100%	5	5	100%	5	5	100%	5	5	100%

Source : Rapports HC3N

Concernant le Résultat 1.1 « Les instruments et outils de gestion du secteur sont améliorés », les données pour la période sont les suivantes :

Indicateur	Cible 2016-2020	Réalisation 2016-2020	Taux de réalisation
Nombres de DPPD élaborés par les Institutions du secteur	25	25	100%
Nombre de stratégies sous-sectorielles sur le long terme élaboré par les Institutions du secteur	7	0	0%

On peut noter que depuis l'adoption de la réforme des finances publiques en 2012, le HC3N s'est inscrit dans cette démarche et a ainsi pu contribuer aux différents DPPD de la Présidence au sein desquels le HC3N dispose d'un programme intitulé : « **Coordination Stratégique et Pilotage du secteur de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et du Développement Agricole Durable (Initiative 3N)** » qui traduit la programmation opérationnelle de l'Axe 5 du Plan d'Action 2016-2020. Après le DPPD 2017-2019 (DPPD à blanc), le HC3N a élaboré son DPPD 2018-2020 duquel découle le PAP 2019, mais considéré comme programme intégré dans le DPPD de la Présidence de la République.

Aussi, le HC3N, dans le cadre de son mandat, a également appuyé les quatre structures que sont le MAG/EL, le MC/PSP, le ME/SU/DD et le MHA dans l'élaboration de leurs DPPD respectifs, et ce depuis 2016.

Cette réforme est considérée comme centrale dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance du secteur puisqu'elle a permis d'améliorer la transparence et la redevabilité dans la gestion des fonds publics alloués au secteur rural. Il convient de noter que la réforme a rencontré des difficultés lors de son application et de son appropriation au départ, et que c'est surtout à compter de 2018 qu'elle s'est réellement montrée efficace et internalisée.

De nombreuses autres réformes et évolutions stratégiques ont été impulsées au cours de la période écoulée, on peut citer en particulier :

- ⇒ La mise en œuvre de la Directive 06/UEMOA relative aux lois de finance traduite par la loi n°2012 au Niger portant sur l'institutionnalisation des DPPD, PAP et RAP des secteurs ;
- ⇒ L'institutionnalisation d'une Revue des Programmes et Projets du secteur (depuis 2017) ;
- ⇒ La mise en place du Système National de Conseil Agricole (SNCA), consacrant la création d'une Agence de Promotion du Conseil agricole (APCA) depuis août 2017 ;
- ⇒ La création du Fonds d'Investissement pour la Sécurité alimentaire et Nutritionnelle (FISAN) suite à l'adoption du Décret n°2017-665 /PRN, et son opérationnalisation à travers l'installation de sa Direction Générale en 2019 ;
- ⇒ La Stratégie Nationale des Achats Locaux auprès des Petits Producteurs (SNALAPP) 2019 ;
- ⇒ L'élaboration et adoption d'une Politique Nationale de Sécurité Nutritionnelle (PNSN 2017-2025) et son Plan d'Action Multisectoriel 2017-2020 ;
- ⇒ Les Contrats de Performance du RECA, CAIMA/OPVN et OP (FUCOPRI) en 2018-2019.

Ainsi on considère que de nombreuses stratégies sous-sectorielles ont été influencées par l'existence du Plan d'Action et de l'Initiative 3N. Plus récemment, on peut noter l'élaboration en cours du document de stratégie sous-sectorielle du DNPGCA et du projet de décret instituant la maison du paysan en EPIC avec délégation de la maîtrise d'ouvrage à la Commune.

Concernant le Résultat 1.2 « Le dispositif institutionnel pour la coordination et la synergie d'action sont améliorés », les données pour la période du Plan d'Action sont les suivantes :

Instances de gouvernance	Cible 2016-2020	Réalisation 2016-2020	Taux de réalisation
Nombre d'instances de gouvernance et de coordination créées	307	182	59%
Nombre d'instances fonctionnelles (niveaux national, régional, départemental, communal)	353	1 150	326%

Le dispositif prévu sur la base des expériences antérieures, vise à couvrir tous les besoins de gouvernance stratégique et opérationnelle, c'est-à-dire disposer des orientations et des décisions politiques claires en permanence, assurer le pilotage stratégique des programmes, renforcer la concertation des acteurs et assurer la coordination et le suivi de la mise en œuvre de l'Initiative 3N.

Un Comité Interministériel d'Orientation (CIO) (Décret 541/PRN/PM du 13 décembre 2012) regroupant les ministères parties prenantes de l'initiative 3N est mis en place avec pour mandat d'avaliser les programmations, les bilans et les évaluations, d'assurer la veille sur l'évolution de la mise en œuvre et de donner des orientations politiques.

Au niveau central et décisionnel, le CIO reste une instance fonctionnelle depuis sa mise en place en 2012 et répond à ses missions de veille stratégique et d'orientation. Les cinq années du Plan d'Action ont vu se dérouler 3 réunions CIO par an. Des réorientations majeures ont été adoptées en 2018 avec l'instauration des trois priorités : mobilisation des eaux, gestion durable des terres et Maisons du Paysan ; pour lesquelles les financements et les actions devaient être nettement intensifiés et ont ainsi fait l'objet d'une attention spécifique jusqu'à la fin de la mise en œuvre du Plan d'Action.

Le pilotage stratégique des programmes : est assuré par les ministères techniques maîtres d'ouvrage qui définissent les orientations stratégiques. Un Comité Multisectoriel de Pilotage Stratégique (CMPS) est mis en place pour assurer les planifications et les programmations, assurer la veille et la supervision de la mise en œuvre, mobiliser les acteurs sous sectoriels et renforcer leur concertation. Le CMPS, présidé par le Ministre secondé d'un PTF devrait être un outil majeur dans le renforcement de la gouvernance et de la coordination de chacun des Maîtres d'ouvrage. Au cours de la première phase 2011-2015, des constats de non-fonctionnalité des anciens formats des CMPS orientés vers les Axes ont été faits. Il a été ainsi décidé de modifier ce format et de créer un CMPS par Maître d'Ouvrage des PS relevant des missions propres au ministère ou institution. Les nouveaux formats CMPS ont été adoptés en 2018, suivant l'arrêté N°0052/PM du 13 avril 2018 du Premier Ministre.

Cependant, les réunions de ces CMPS ne se sont pas régulièrement tenues à l'exception du CMPS du PS12 porté par le HC3N qui a eu lieu en 2018. En 2019, six (6) réunions de CMPS ont eu lieu (DNP/GCA, MC/PSP, MHA, MAG/EL, MESU/DD et HC3N lors du dialogue politique à l'occasion des RAC sous-sectorielles). Enfin, en 2020 ces mêmes CMPS ont tenu leur session afin de préparer les RAC sous sectorielles. Le CMPS du PS11 du Ministère de la Santé Publique ne s'est jamais tenu et devrait réunir les acteurs de la nutrition.

Au total, ce sont donc 12 réunions de CMPS qui ont été réalisées depuis avril 2018 à 2020, soit un taux de réalisation de 14% sur la période. Ce total souligne un faible niveau d'appropriation et de compréhension par les Ministères et Institutions quant au rôle des CMPS. A noter que, malgré le fait que certains CMPS se soient tenus régulièrement, les objectifs assignés et les résultats attendus ne sont que rarement atteints.

Enfin, comme lors de la précédente phase, 2011-2015, aucune réunion du CNDA ne s'est tenue durant la phase 2016-2020. Il ressort des différents échanges avec les partenaires et les Ministères que ces derniers ont unanimement jugé cette instance non indispensable au vu de la multiplicité des autres instances de

coordination et de gouvernance déjà existantes. Les raisons de cette situation sont dues à la lenteur d'opérationnalisation des autres instances notamment régionales et les CMPS par les différents maîtres d'ouvrage.

Instances	Nombre d'instances tenues 2011-2015	Nombre d'instances tenues 2016-2020	Total d'instances tenues 2011-2020
CRCA	8	19	27
CTR	8	116	124
CTD	63	312	375
CCCA	178	690	868

Aux niveaux décentralisés, le Comité Technique Régional (CTR) reste l'instance qui enregistre le plus fort engouement. C'est l'instance qui mobilise en masse les partenaires et dont la fréquence est la plus régulière, probablement dû à son côté technique et à son caractère fédérateur. A partir de 2018, les Coordinations Régionales de l'Initiative 3N, animatrices de ces instances, ont souhaité modifier le format des CTR en les réduisant à une fréquence trimestrielle, au lieu de mensuelle comme stipulé dans l'arrêté de création. Les CTR ont vu une augmentation de leurs réunions entre les deux Plans d'Action. Au total, ce sont 19 CRCA et 116 CTR qui ont été réalisés entre 2016 et 2020. Enfin, ce sont 312 CTD et 690 CCCA qui ont été réalisés durant les cinq ans. A noter que ces chiffres cachent de profondes disparités régionales faute de financements pour leur tenue.

Les CTD et les CCCA restent les instances les moins financées. Les autorités communales ne semblent pas fournir suffisamment d'efforts pour financer ces réunions, et sans une inscription durable de ces dernières dans leurs budgets annuels, leur fréquence restera très limitée et fortement dépendante des financements extérieurs.

On note que dans certaines zones confrontées à des difficultés sécuritaires, la tenue des instances aux niveaux décentralisé et déconcentré a été perturbée.

Pour le Résultat 1.3 « La connaissance du secteur et la veille stratégique est améliorée », on note :

Indicateur	Cible 2016-2020	Réalisation 2016-2020	Taux de réalisation
Nombre d'études réalisées	24	24	100%
Nombre de réformes impulsées	7	4	57,14%
Nombre de nouveaux projets/programmes dont la formulation a été accompagnée par le HC3N	19	17	89,47%

S'agissant des études et réformes, entre 2016 et 2020, le HC3N a conduit les études et ou réformes suivantes :

- ⇒ Audits institutionnels et organisationnels des ministères et institutions y compris du HC3N ;
- ⇒ Institutionnalisation des Revues des Dépenses Publiques (RDP) du secteur depuis 2011 ;
- ⇒ Réalisation des Revues Annuelles Conjointes (RAC) des sous-secteurs et du secteur de Sécurité Alimentaire, Nutritionnelle et Développement Agricole Durables (SANAD) depuis 2016 ;
- ⇒ Etude sur l'Analyse des effets et impacts des réformes dans le secteur de la Sécurité Alimentaire, Nutritionnelle, du Développement Agricole Durable et des goulots d'étranglement de la mise en œuvre des projets et programmes de l'Initiative 3N.

Dans le domaine de la nutrition, plusieurs études majeures ont été menées, en prélude de l'élaboration et de l'adoption de la Politique Nationale de Sécurité Nutritionnelle : des études thématiques comme le coût de la faim, « Fill the Nutrient Gap » (FNG), cartographie dynamique des interventions et des intervenants en matière de nutrition, la question des financements innovants dans la nutrition, l'analyse de l'efficacité des politiques nationales pour améliorer les décisions en matière d'allocation des ressources, l'enquête FRAT 24H, la capitalisation des bonnes pratiques en matière de nutrition, etc. Toutes ces études ont été décisives dans le cadre de la PNSN et, d'une façon plus générale, dans le travail de sensibilisation et de plaidoyer en faveur de l'intégration de la nutrition dans les politiques publiques. Elles ont permis de faire émerger la sous allocation des ressources et les freins à la bonne gouvernance du secteur.

L'étude sur les goulots d'étranglement dans la mise en œuvre des projets/programmes du secteur, l'étude des pertes post-récoltes sont des études nécessaires à même d'orienter la prochaine phase de mise en œuvre l'Initiative 3N. L'adoption des autres réformes majeures pour le secteur, dont l'élaboration a demandé beaucoup de temps ont vu le jour durant la période : la Réforme du foncier au Niger à travers l'élaboration d'une politique foncière, l'adoption de certains SAF des régions (Dosso et Maradi). La Réforme du secteur des engrais au Niger qui a également fait l'objet de nombreuses discussions et propositions. Les autres réformes sont :

- ⇒ Amélioration de la gestion de l'eau et des aménagements hydroagricoles (réformes ONAHA) ;
- ⇒ Développement d'une stratégie et d'un plan d'action de la recherche agronomique au Niger (réformes dans le cadre du CNRA).

Quant aux programmes et projets nouveaux dont la formulation a été accompagnée par le HC3N, on peut retenir :

- ⇒ Le Programme de Développement de l'Agriculture Familiale (PRODAP 2015), Les différents Plans de Soutien aux populations vulnérables (depuis 2016) ;
- ⇒ Le Projet Pôle Ruraux (PPR 2016) ;
- ⇒ Le Programme d'Agriculture Sensible au Climat (PASEC 2016) ;
- ⇒ Le projet Bounkassa Kiwo (2019) ;
- ⇒ Le Projet de renforcement de la résilience des communautés rurales à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Niger (PRECIS 2019) ;
- ⇒ Le Projet Intégré de Modernisation de l'Elevage et de l'Agriculture au Niger (PIMELAN).

L'intérêt majeur de cet accompagnement à la formulation et à l'élaboration de ces projets réside principalement dans leur alignement aux grandes priorités du secteur, notamment à celles identifiées dans le cadre de l'Initiative 3N, et dans leur réponse aux problématiques identifiées sur le terrain. L'alignement des projets et programmes aux politiques nationales, qui s'est renforcé durant cette phase du Plan d'Action, reste un des mandats majeurs de l'Initiative 3N. A titre d'exemple, les Projets Pôles Ruraux et PRODAP répondent aux problématiques identifiées dans le cadre des trois priorités, notamment en termes : d'ouvrage de mobilisation des eaux, de restauration des terres et d'alignement aux mécanismes de financement du FISAN. Cet alignement permet par la suite de faciliter le suivi de ces projets par leurs Ministères de Tutelle respectifs ainsi qu'une meilleure appréhension de leurs réalisations dans les progrès enregistrés par les sectoriels.

En ce qui concerne le Résultat 2.1 « Les mécanismes de financement sont améliorés », on peut noter sur la période 2016-2020, les réalisations suivantes :

Indicateur	Cible 2016-2020	Réalisation 2016-2020	Taux de réalisation
Nombre de projets/programmes achevés et/ou en cours contribuant à la mise en œuvre de l'Initiative 3N	125	119	95,20%
Montant global des financements mobilisés (milliards de FCFA)	1 546	1 366	88,35%
Part de l'État dans les financements mobilisés (%)	60%	15,7%	26,17%
Part des PTF dans les financements mobilisés (%)	40%	83,6%	209,00%

Les mécanismes de financement mis en place dans le cadre de la mise en œuvre de l'Initiative 3N portent sur les programmes/projets, le FISAN, les appuis budgétaires, les subventions et les fonds climat.

Comparée à la situation de 2015, on peut dire que le nombre de programmes et projets du secteur est en baisse passant de 160 à 119 projets et programmes. Cela s'explique par le fait que pendant la période 2016-2020, il y a eu des projets et programmes avec un portefeuille important (plus de 100 millions de dollars). Les PTF restent encore largement majoritaires dans la part des financements mobilisés (à hauteur de 83,6%). Notons que les fonds de subvention relèvent de certaines lignes des programmes et projets bilatéraux, donc incluent dans le montant total ci-haut.

Les appuis budgétaires dans le secteur se résument à l'appui dans le cadre des réformes sectorielles de l'Union Européenne (depuis 2016), de la BAD et de la Banque Mondiale. Ces appuis budgétaires ont mobilisé 382,6 milliards de FCFA dont près de 157 milliards de FCFA d'Aides Non Remboursables (ANR) entre 2016 et 2020. Cependant, ces appuis même s'ils sont mobilisés à la suite d'exercices d'atteintes des indicateurs dans le secteur, ils sont fongibles au budget national.

S'agissant du Résultat 2.2 « Le système d'information et de Suivi évaluation sont améliorés »,

Indicateur	Cible 2016-2020	Réalisation 2016-2020	Taux de réalisation
Nombre de Rapports Bilan de l'Initiative 3N élaborés	5	5	100%
Nombre de Rapports Bilan Régional de l'Initiative 3N élaborés	40	40	100%
Nombre de Systèmes Automatisés de Suivi-Evaluation (SASE) au niveau régional opérationnels	9	1	11,11%

La principale évolution dans la mise en œuvre de ce résultat est l'opérationnalisation du Système Automatisé de Suivi et Evaluation (SASE), initié depuis 2015. Toutefois, ce système n'a pas fait l'objet de déconcentration dans les différentes administrations à l'exception du MAG/EL. Le système de suivi-évaluation mis en place a permis de disposer les progrès réalisés et les avantages générés par la mise en œuvre de l'Initiative 3N. Il a aussi permis de renforcer les dispositifs sous sectoriels par l'effort de structuration pour la centralisation et le traitement des données. Le SASE a constitué un progrès important dans l'amélioration du dispositif de suivi-évaluation du secteur. A cet effet, le développement des Systèmes Internes de Suivi-Evaluation des Ministères (MAG/EL, ME/SU/DD, MC/PSP) en 2020 permettront un bon ancrage du Dispositif de suivi-évaluation centré autour des Programmes des Ministères (DPPD, RAP, PAP).

Les rapports de mise en œuvre de l'Initiative 3N ont été réguliers tant du HC3N vers les Coordinations Régionales que du HC3N vers les maîtres d'ouvrage des PS.

Aussi, dans le cadre des réformes sectorielles, les Systèmes d'Information (SI) sur le foncier, les terres restaurées/réhabilitées et les nappes phréatiques ont fait l'objet d'amélioration. Les rapports que ces systèmes généreront permettront une meilleure lisibilité des actions de gestion durable des ressources naturelles au Niger. Particulièrement pour le foncier, le Système d'Information appuiera la mise en œuvre des SAF déjà adoptés (Dosso, Maradi) ou en cours d'adoption (Tillabéri et Zinder).

Pour le Résultat 2.3 « Les approches et outils de mise en œuvre de l'Initiative 3N sont améliorés », on peut noter :

Indicateur	Cible 2016-2020	Réalisation 2016-2020	Taux de réalisation
Nombre d'approches nouvelles promues et développées			
Pourcentage de communes disposant d'une Maison du Paysan complète	100%	15%	15%
Nombre de communes touchées par l'approche Communes de Convergence	255	104	41%

Depuis 2011, le HC3N avec l'appui des partenaires, notamment ceux du Système des Nations Unies (SNU) a développé l'Approche Commune de Convergence (ComDeCo), une approche permettant à la commune de planifier ses investissements dans un cadre cohérent avec l'ensemble des partenaires pour la mise en œuvre du Plan de Développement Communal (PDC). L'approche a comme support la Planification Communautaire Participative (PCP) qui a l'avantage de faire participer les communautés dans la planification des leurs investissements. Pour l'heure, seules 35 Communes ayant bénéficié de la phase pilote, sont alignées à cette approche, mais à terme toutes les communes du Niger seront érigées en ComDeCo. Ce serait l'un des chantiers de la phase 2021-2025 de l'Initiative 3N.

La mise en œuvre de l'approche a connu des difficultés comme la capacité de coordination, la qualité des outils méthodologiques, la faiblesse des administrations municipales et de leurs PDC, la faiblesse des Services Techniques Déconcentrés (STD) et la dispersion des communes retenues.

A noter qu'à partir de 2014 avec l'adoption du Plan d'Accélération 2014-2015 de la mise en œuvre de l'Initiative 3N par le Gouvernement, une nouvelle approche a été promue, appelée plateformes des services intégrés auprès des producteurs ou « Maison du Paysan ». L'objectif de la Maison du Paysan, qui est un ensemble intégré et multifonctionnel de services, implantés au niveau communal est d'améliorer l'offre de services d'appui aux producteurs et aux entreprises agricoles, afin de soutenir leurs efforts d'augmentation des productions et de développement des Chaînes des valeurs Agro-sylvo-pastorales et halieutiques, et de leur productivité. Un bilan plus détaillé de la mise en œuvre du dispositif de Maisons du Paysan est présenté ci-dessous.

Concernant le Résultat 3.1 « Les actions d'IEC/CCC sont intensifiées », on peut noter :

Indicateur	Cible 2016-2020	Réalisation 2016-2020	Taux de réalisation
Nombre d'IEC/CCC thématique en région	12	82	683,33%
Nombre d'IEC/CCC thématique par commune	33	108	327,27%

Ce résultat est celui qui a le moins été mis en œuvre depuis le début du Plan d'Action. Les indicateurs sur les IEC/CCC au niveau des départements et régions n'ont jamais fait l'objet de renseignement puisque leur prise en compte lors des réunions n'a pas été systématisée. En effet il y a eu un déficit en termes d'internalisation de ces indicateurs par les animateurs de différents comités (CTR, CTD) et par conséquent peu d'informations ont été captées.

Pour le Résultat 3.2 « La visibilité de l'Initiative 3N et de ses réalisations est assurée », les réalisations suivantes ont été enregistrés :

Indicateur	Cible 2016-2020	Réalisation 2016-2020	Taux de réalisation
Existence d'une stratégie de communication	1	1	100%
Existence d'un plan d'action associé à la stratégie de communication	1	1	100%

Jusqu'en 2019, l'Initiative 3N n'a pas été dotée d'une stratégie de communication stable. Cette situation a amené le HC3N à entreprendre la réactualisation de la stratégie de communication de l'I3N en mai 2019 allant de pair avec l'élaboration de son plan d'action. Pour ce faire, des missions en région ont été réalisées, ponctuées par des échanges avec l'ensemble des acteurs impliqués dans la mise en œuvre de l'Initiative 3N (société civile, PTF, coordinations, autorités locales ...). Ce document de stratégie servira de base aux nouvelles orientations 2021-2025 pour faire asseoir l'esprit de l'Initiative 3N à tous les niveaux.

Les résultats probants enregistrés dans le domaine de la visibilité ont porté sur :

- L'opérationnalisation du site Web du HC3N ;
- La signature des conventions avec les médias d'Etat et les privés pour la couverture audiovisuelle des activités du HC3N au niveau central et au niveau décentralisé ;
- Une couverture médiatique accrue, à travers la signature des différentes conventions avec les médias publics et privés, lors des événements organisés ou sponsorisés par le HC3N ;
- Etc.

Dans le cadre de la visibilité du HC3N et la stratégie de l'Initiative 3N, plusieurs activités ont été conduites. Il s'agit notamment de la réalisation des films documentaire sur l'Initiative 3N, l'organisation des conférences sur des thématiques et sur les réformes impulsées par le HC3N.

Plusieurs publi-reportages ont été réalisés le HC3N ainsi que certaines coordinations régionales suivis la confection et diffusion des outils de promotion (Dépliants, Porte-clés, Banderoles, Makimono, T-shirt, Stylo, Casquettes, etc.).

D'autres activités aussi ont été réalisées comme l'octroi des prix spéciaux aux femmes transformatrices des produits alimentaires locaux, le parrainage de certaines foires, la participation aux fêtes tournantes de 18 décembre qui consacre la commémoration et la proclamation de la République du Niger. Cet appui a indéniablement permis d'accroître la communication, notamment auprès des acteurs des chaînes de valeur. De nombreux réseaux et groupements ont ainsi été appuyés (Agriprofocus, Made In Niger, etc.) dans le cadre de leurs activités de promotion et valorisation des produits et producteurs locaux (foires, séminaires, expositions ...). Ces foires ont suscité un engouement important, et tendent à être étendues au niveau régional.

Même si la visibilité et la crédibilité du secteur se sont renforcées grâce aux efforts de communication et une forte volonté politique au plus haut sommet depuis la 1^{ère} phase 2011-2015, il n'a pas été le cas à tous les niveaux. Les efforts de mobilisation des partenaires ont été réels avec des partenariats sous régionaux, régionaux et internationaux qui ont valu à l'Initiative 3N une reconnaissance internationale et primée deux fois (par la FAO en juin 2015 et par le WFC en 2018).

A l'échelle internationale, le HC3N a participé à une série d'événements majeurs de diverses natures notamment 14^{ème} Conférence des Parties sur la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la Désertification. Par ailleurs, de nombreuses activités ayant permis d'intensifier la communication et la visibilité ont été réalisées, à l'image des différentes foires mettant en avant les produits locaux, leur transformation et leur consommation.

Au titre du Résultat 3.3 « Les capacités techniques et opérationnelles des acteurs institutionnels de l'Initiative 3N sont accrues », il faut rappeler que l'Initiative 3N est une stratégie multisectorielle et multi acteurs. L'innovation apportée par le Plan d'Action 2016-2020 est l'affectation des maîtrises d'ouvrage des PS aux

ministères et institutions, la réforme des CMPS pour les adapter aux PS et l'accompagnement dans les programmations et l'élaboration des différents bilans.

Le renforcement des capacités a impliqué également d'autres acteurs qui contribuent à l'atteinte des résultats, tels que le Ministère de l'Action Humanitaire et de la Gestion des Catastrophes, le Ministère de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant, le secteur privé rural et agroalimentaire (les IF, les réseaux des transformatrices/transformateurs des produits agrosylvopastoraux), etc.

Le volet renforcement des capacités des acteurs a été renforcé depuis 2018, notamment en direction des CRI3N et de l'ensemble des acteurs aux niveaux décentralisés : de vastes ateliers ont été organisés en région et ont été le théâtre d'une vaste mobilisation des différents acteurs en région (leaders communautaires, maires, SG des préfectures, membres des CTR, membres des CRCA, ANE projets et programmes de l'Initiative 3N. Ces ateliers qui intervenaient dans un contexte de renforcement des capacités des acteurs en région se faisait très prégnant, revêtaient plusieurs dimensions : elles couvraient en effet à la fois un volet formation et un volet information/vulgarisation et enfin, un volet de redynamisation des instances de gouvernance. Il s'agit de créer, à la base, un réseau d'acteurs locaux dynamiques et engagés qui s'approprie l'initiative, qui cherchent à amplifier ses résultats et qui s'inscrivent dans une logique de redevabilité.

De telles dynamiques permettent d'améliorer durablement le pilotage des interventions de l'Etat et de ses partenaires du secteur de la SAN/DAD dans les localités du pays.

d. Réalisations financières du PS 12 de 2016-2020

Tableau 37 : Réalisations financières de 2016 à 2020 du PS 12

Indicateur	Réalizations financières 2016 à 2020 (en millions de francs CFA)																	
	2016			2017			2018			2019			2020			Cumul 2016-2020		
	Prévision	Réalisation	Taux de réalisation	Prévision	Réalisation	Taux de réalisation	Prévision	Résultat	Taux de réalisation	Prévision	Réalisation	Taux de réalisation	Prévision	Résultat	Taux de réalisation	Cible 2016-2020	Réalisation 2016-2020	Taux de réalisation
OS 1 : Améliorer la gouvernance et la coordination du secteur																		
Nombre de DPPD élaborés par les Institutions du secteur	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Nombre de stratégies sous-sectorielles sur le long terme élaborées par les Institutions du secteur	-	17,1	-	-	13,59	-	-	13,59	-	-	73,28	-	-	70,00	-	-	187,55	-
Nombre d'instances de gouvernance et de coordination créées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Nombre d'instances fonctionnelles (niveaux national, régional, départemental, communal)	-	20,930	-	-	54,27	-	-	103,45	-	-	154,83	-	-	16,50	-	-	350,00	-
Nombre d'études réalisées	-	-	-	-	-	-	-	154,46	-	-	38,25	-	-	334,58	-	-	527,30	-
Nombre de réformes impulsées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	733,08	-	-	-	-	-	955,68	-
Nombre de nouveaux projets/programmes dont la formulation a été accompagnée par le HC3N	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
OS 2 : Améliorer les mécanismes de mise en œuvre de l'Initiative 3N																		
Nombre de Rapports Bilan de l'Initiative 3N élaborés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Nombre de Rapports Bilan Régional de l'Initiative 3N élaborés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	7,44	-	-	7,44	-
Nombre de Systèmes Automatisés de Suivi-Evaluation (SASE) au niveau régional opérationnels	-	-	-	-	-	-	-	3,34	-	-	-	-	-	-	-	-	3,34	-

Indicateur	Réalizations financières 2016 à 2020 (en millions de francs CFA)																	
	2016			2017			2018			2019			2020			Cumul 2016-2020		
	Prévision	Réalisation	Taux de réalisation	Prévision	Réalisation	Taux de réalisation	Prévision	Résultat	Taux de réalisation	Prévision	Réalisation	Taux de réalisation	Prévision	Résultat	Taux de réalisation	Cible 2016-2020	Réalisation 2016-2020	Taux de réalisation
Nombre d'approches nouvelles promues et développées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Pourcentage de communes disposant d'une Maison du Paysan complète	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Nombre de communes touchées par l'approche Communes de Convergence	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
OS 3 : Assurer la communication sociale et le renforcement des capacités																		
Nombre d'IEC/CCC thématique en région	-		-	-	-	-	-	0,56			0,73			0,83			2,13	
Nombre d'IEC/CCC thématique par commune	-		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Existence d'une stratégie de communication	-	2,50	-	-	-	-	-	107,05	-	-	156,10	-	-	49,58	-	-	315,23	-
Existence d'un plan d'action associé à la stratégie de communication	-		-	-	-	-	-		-	-		-	-		-	-		-
Nombre d'institutions de mise en œuvre de l'Initiative 3N appuyées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Source : Rapports HC3N

La difficulté majeure concernant les réalisations du PS 12 réside dans le fait que soit les activités concernent un appui aux Maitres d'Ouvrage et ne sont pas comptabilisées au niveau du HC3N, soit ce sont des activités/missions régaliennes du HC3N et qui n'entraînent aucun coût (comme la rédaction des bilans ou l'accompagnement à la formulation de nouveaux projets et programmes, etc.).

e. Analyse des indicateurs d'effets du PS 12

Indicateur d'effet	Réf. 2015	Prévision 2016-2020	Réalisation 2016-2020	Taux de réalisation 2016-2020
Taux de mobilisation de ressources prévues dans le Plan d'Action (%)	119,43	100	83,6	83,6%
		(±1 500 milliards)	1 366	88,35%
Niveau de pénétration de la gouvernance sectorielle dans les communes (%)	15	75	90	120%
Niveau d'amélioration de la gouvernance sectorielle due aux réformes	Passable	Bon	Bon	Bon

f. Analyse des principales tendances de 2016-2020 du PS 12

Le renforcement des organes de gouvernance reste une composante majeure. Les instances de gouvernance et de coordination de l'Initiative 3N ont été mises en place et/ou poursuivies au niveau national, excepté le CNDA. Quant aux instances de gouvernance aux niveaux décentralisés (de la région à la commune) la fréquence des réunions des Comités Techniques Régionaux (CTR) a été jugée satisfaisante. Un effort reste à faire pour les réunions des Comités Techniques Départementaux (CTD) et des Cadres Communaux de Concertation des Acteurs (CCCA)

Les volets communication et visibilité ont fait l'objet d'une intensification lors de ce Plan d'Action, que ce soit à travers la participation à des événements (internationaux et nationaux) mettant en valeur les actions entreprises dans le cadre du Plan d'Action, ou à travers l'organisation d'ateliers d'appropriation et d'implication des acteurs aux niveaux décentralisés.

2.13. Focus 1 : Maison du Paysan

La Stratégie de l'Initiative 3N pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et le Développement Agricole Durable est le cadre de référence pour les interventions dans le secteur rural au Niger jusqu'à l'horizon 2035. L'un des objectifs poursuivis, notamment celui consacré à l'accroissement des productions agricoles, nécessite des efforts soutenus d'encadrement, de formation et de financement dans le contexte des systèmes agraires nigériens. Les besoins des producteurs en appui-conseil et en financement sont en effet énormes, alors que les services offerts restent très limités à cause d'un dispositif peu structuré et souvent très éloigné des bénéficiaires. Cette préoccupation est clairement apparue après seulement trois années de mise en œuvre de l'initiative 3N, quand les constats établis notent que les résultats obtenus pouvaient être plus accrus si les services d'appui avaient suivi les efforts d'investissement réalisés. Fort de ce constat, le Gouvernement a élaboré un plan d'accélération 2014-2015 en sept composantes dont la composante 1 est axée sur la mise en place de la Plateforme de Services Intégrées dénommée la Maison du Paysan dans les communes.

La Maison du Paysan va ainsi aider à moderniser l'agriculture en généralisant l'utilisation de techniques et technologies innovantes et adaptées aux réalités agro écologiques et socioéconomiques du Niger. La Maison du Paysan est un complexe comprenant des infrastructures et des services intégrés, permet d'assurer les fonctions de stock de sécurité alimentaire, d'approvisionnement en intrants agricoles, d'approvisionnement en aliments pour bétail, d'entretien et de location de matériels agricoles, d'appui technique en formation professionnelle (agriculture et métiers connexes, élevage et métiers connexes, maçonnerie, menuiserie, autres services ruraux avérés utiles et demandés par les familles et les institutions locales, etc.), de communication et de financement. La Maison du Paysan offre aussi un espace de concertation et d'interaction entre producteurs ruraux pour un apprentissage mutuel continu. Ces grandes fonctions sont assurées à travers dix (10) sous-composantes dont cinq (5) sectorielles et cinq (5) transversales, à savoir :

Les Sous-Composantes sectorielles sont :

- un Magasin Communal de Stock de Sécurité Alimentaire (MCSSA) ;
- une Centrale Communale d'Approvisionnement en Intrants Agricoles (CCAIA) ;
- une Centrale Communale d'Approvisionnement en Aliments pour Bétail (CCAAB) ;
- un Centre de Réparation et de Location de Matériels agricoles (CRLMA) ;
- une plateforme multifonctionnelle de transformation agroalimentaire et de production d'énergie (PTFM).

Les Sous-Composantes transversales sont :

- un Centre de Formation aux Métiers (CFM) ;
- une Radio Communautaire (RC) ;
- un point de service de service financier décentralisé (SFD/IMF) ;
- une mini station météo d'aide à la décision et au suivi des saisons agricoles (MSM) ;
- un Bloc Administratif (BA).

Le Haut-commissariat à l'Initiative 3N, conformément à son mandat d'impulser les réformes en matière de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle a initié et élaboré en collaboration avec le Ministère de l'Agriculture et de l'élevage deux outils importants pour la mise en œuvre opérationnelle de la Maison du Paysan :

- une note de cadrage de la Maison du Paysan qui définit les composantes, les modalités et les plans types de construction de la Maison du Paysan. Dans ce cadre, le dispositif institutionnel prévoit que le

Conseil Communal est responsable de la Maison du Paysan car le développement global de la commune lui incombe dans le cadre du Plan de Développement Communal (PDC) et le Plan d'Investissement Annuel (PIA) ;

- un Manuel type des procédures de gestion associés aux modèles socioéconomiques de la « Maison du Paysan. Le manuel identifie et décrit clairement les acteurs et composantes clés de la « Maison du Paysan », retrace la situation idéale d'interrelations nécessaires entre acteurs et composantes. Les flux et contre flux vis-à-vis du marché, des clients et d'autres entités extérieures sont également développés, afin d'éviter les improvisations et les opérations hors-système ;

Aussi, il faut ajouter l'élaboration et la transmission au Gouvernement des projets de décrets, portant sur les modalités de création, de fonctionnement et de gestion de la « Maison du Paysan » et fixant également celles relatives à son transfert aux collectivités territoriales du Niger.

La Maison du Paysan doit assurer les fonctions de stock communal de sécurité alimentaire, d'approvisionnement en intrants agro zoo vétérinaires, d'entretien et de location de matériels agricoles, d'appui en formation professionnelle (agriculture, élevage, pêches et forêts, maçonnerie, menuiserie, artisanat, etc.), de communication de proximité, de mobilisation de l'épargne et gestion de micro-financements, de dissémination de l'information climatique et de transformation agroalimentaire et d'énergie pour l'autonomisation de la femme.

La Maison du Paysan est dotée d'une autonomie de gestion et participe au niveau opérationnel à la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et au développement Agricole durable (SAN/DAD) de l'entité décentralisée à laquelle elle appartient.

Encadré 1 : Maison du Paysan

La Maison du Paysan est dotée d'une autonomie de gestion et participe au niveau opérationnel à la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et au développement Agricole durable (SAN/DAD) de l'entité décentralisée à laquelle elle appartient.

La fonctionnalité et l'opérationnalisation de la Maison du Paysan n'est pas forcément liée à la complétude de ses sous composantes mais elle est fonction de la viabilité, des mouvements, voir des opérations effectuées ou exercées par une ou plusieurs sous composantes

Le fonctionnement de la Maison du Paysan doit être adapté au besoin d'un développement autoporté durable de services d'appui à la production agricole. A ce jour, l'opérationnalisation de la Maison du Paysan est timidement constatée dans toutes les communes du Niger mais en tenant compte des contextes agro écologiques spécifiques certaines sont fonctionnelles.

Les organes de gestion ont été mis en place dans les sous composantes qui disposent des produits. Ils représentent 44,83% pour les MCSSA, 34,4% pour les CCAIA et 39,06% pour les CCAAB. Ce volet constitue un aspect de durabilité des services à rendre. En effet, plus les organes de gestion sont formés et performants, et plus les investissements (infrastructures, équipements et produits) sont gérés avec efficience.

Tableau 38 : Indicateurs sur la Maison du Paysan

Indicateurs	Situation de Référence 2019	Cible 2020
Pourcentage de communes disposant d'une Maison du Paysan (MP) avec au moins 4 sous-composantes (%)	70%	90%
Pourcentage de communes disposant d'une Maison du Paysan (MP) avec 5 à 7 sous-composantes (%)	50%	60%
Pourcentage de communes disposant d'une Maison du Paysan (MP) avec au moins 8 sous-composantes (%)	13%	20%
Pourcentage de communes disposant d'une Maison du Paysan (MP) complète avec 10 sous-composantes (%)	1%	6%

Les réalisations d'infrastructures de la Maison du Paysan se résument comme suit :

- ✓ 174 Magasins Communaux de Stock de Sécurité Alimentaire, soit un taux de réalisation de 68,24% ;
- ✓ 125 Centrales Communales d'Approvisionnement en Intrants Agricoles, soit un taux de réalisation de 49,01% ;
- ✓ 128 Centrales Communales d'Approvisionnement en Aliments pour Bétail, soit un taux de réalisation de 50,20% ;
- ✓ 157 Radios Communautaires, soit un taux de réalisation de 61,57% ;
- ✓ 75 Institutions de Micro-Finances, soit un taux de réalisation de 29,41% ;
- ✓ 230 Centres de Formation aux Métiers, soit un taux de réalisation de 90,20% ;
- ✓ 23 Centres de Réparation et de Location des Matériels Agricoles, soit un taux de réalisation de 9,02% ;
- ✓ 12 Mini Stations Météorologiques soit 3,17% ;
- ✓ 15 Plates-Formes Multifonctionnelles soit 5,88% ;
- ✓ 30 Blocs Administratifs et clôturés, soit un taux de réalisation de 11,76%.

Les infrastructures mises en place disposent d'organe de gestion en partie. Parmi celles qui en disposent une partie a été formée. Cette proportion représente 44,83% des organes de gestion des Magasins de Stock de Sécurité Alimentaire, 34,4% des organes de gestion des Centrales en Intrants Agricoles fonctionnels contre 39,06% des organes fonctionnels dans les Centrales Communales d'Approvisionnement en Aliments pour Bétail. Beaucoup d'organes de gestion restent encore à former dans l'optique de rendre toutes ces infrastructures opérationnelles et pérennes.

De 2014 à 2020, seules 38 MP disposent de 8 à 10 sous composantes et sont considérées comme complètes, 8 nouvelles MP sont en cours de construction, et plusieurs autres seront complétées avec l'appui des différents PTF.

Le faible pourcentage des communes disposant d'une maison du paysan complète (14%) trouve son explication dans plusieurs faits : d'une part, la faible mobilisation des ressources (peu de partenaires restent prêts à financer la totalité des éléments au vu de leurs coûts élevés) ; d'autre part ; beaucoup de communes disposent d'une majorité des éléments composant la maison du paysan mais sans en avoir l'intégralité, ce qui explique que le pourcentage soit aussi faible ; enfin, les différents états des lieux ont confirmé l'existence de nombreux « répondants » (Banques Céréalières, Banques d'Intrants Agricoles, Banques d'Aliments Bétail) au niveau des villages et campements, hors de l'enceinte des Maisons du Paysan et donc non comptabilisés officiellement.

La Région de Maradi est celle qui totalise le plus grand nombre de maisons du paysan complètes avec un total de 11, à l'inverse la Région d'Agadez ne comptabilise elle aucune Maison complète. Au-delà de la

construction des infrastructures, il s'agit de les rendre opérationnelles à travers la mise à disposition des différents intrants attendus.

Tableau 39 : Situation de la Maison du Paysan complète par région

Région	Cibles Maison du Paysan	Nombre communes disposant de maisons de paysans complètes	Nom des communes
Agadez	15	-	-
Diffa	12	2	Bosso, Chétimari
Dosso	43	3	Falwel, Sokorbé, Birni N'Gaouré
Maradi	45	12	Kornaka, Sabon Machi, Guidan Roundji, Guidan Sori, Tibiri, Gazawa, Tessaoua, ourafane, , Madarounfa, Safo, Djirataoua, Guidan Amoumoune.
Niamey	5	2	Arrondissement I et II
Tahoua	43	7	Tajaé, Badaguichiri, Karofane, Ourno, Sabon Guida, Kalfou, et Tsernawa
Tillabéri	45	2	Tondikiwindi, Diagourou
Zinder	51	10	Yékoua, Bandé, Doungou, Dakoussa, Droum, Gafati, Bouné, Kellé, Tanout et Gangara
Total	259	38	

Source : DMA/DGA/MAG/EL

2.14. Focus 2 : Prise en compte des thèmes transversaux dans la mise en œuvre de l'Initiative 3N

L'analyse de la prise en compte de thématiques transversales dans la mise en œuvre de l'Initiative 3N a porté sur les thèmes transversaux majeurs notamment sur la dimension genre (prise en compte des spécificités des femmes, jeunes, groupes vulnérables etc.), le changements climatiques, l'intégration des réponses d'urgence aux chocs climatiques et sécuritaires/articulation avec les réponses humanitaires, etc. à travers :

➤ Genre

Au Niger, comme dans les pays sahéliens environnant, il est communément admis que la sécurité alimentaire et nutritionnelle repose sur les femmes : Les femmes et les jeunes sont d'importants acteurs économiques à la base et au sein des chaînes de valeurs et systèmes alimentaires. Les femmes mènent des activités productives complémentaires des systèmes dominant d'agriculture céréalière pluviale qui jouent un rôle essentiel dans la diversification des sources de nourriture et de revenus (cultures de contre saison dans les cuvettes et dallols, élevage de petits ruminants...) en apportant ainsi leur contribution à l'entreprise familiale et au secteur dans son ensemble. Elles ont généralement la charge du foyer pendant les longs mois où les hommes partent en migration saisonnière chercher le complément de revenu nécessaire pour investir dans la prochaine saison agricole. Elles sont majoritaires dans les activités de transformation, jouant un rôle important dans les systèmes alimentaires en particulier urbains et péri urbains (unités de transformation artisanales et semi industrielles, restauration, etc.). Elles sont les premières responsabilisées dans les soins apportés aux jeunes enfants, assurant grâce à l'allaitement maternel, l'espacement des naissances, l'incitation à la scolarisation de leurs filles, des conditions favorables à l'épanouissement, à l'autonomisation, à la pleine participation aux activités productives et économiques des générations futures.

En effet, il faut commencer par reconnaître cette contribution centrale à la sécurité alimentaire et nutritionnelle afin de diriger les investissements et d'élaborer des programmes qui contribuent à valoriser ce rôle. Il s'agit de reconnaître l'égalité des droits et des chances des hommes et des femmes, afin qu'ils réalisent leur plein potentiel et qu'ils tirent des bénéfices égaux de leurs activités économiques et des initiatives de développement dans ce secteur.

La prise en compte du genre s'est renforcé progressivement et a permis de renforcer les liens et articulations stratégiques entre le secteur SANDAD et les orientations nationales en terme d'autonomisation des femmes et d'appui à l'entrepreneuriat des jeunes, entre autres.

La mise en œuvre de l'approche chaînes de valeur, visant à développer non seulement les activités de production mais également la transformation et la commercialisation et à créer davantage de valeur ajoutée, permet de mieux prendre en charge les préoccupations des femmes et des jeunes. En effet ceux-ci ont généralement un moindre accès aux moyens de production et en particulier au capital foncier, et est davantage impliqué dans des activités telles que la transformation, la restauration, ou autres métiers connexes dans le domaine des systèmes alimentaires.

En lien avec l'objectif de Transformation du Monde Rural porté par le PDES, de nombreuses initiatives se développent visant à créer les conditions d'un environnement plus favorable aux petites entreprises et aux activités économiques en lien avec les chaînes de valeur agropastorales et agroalimentaires bénéficiant en premier lieu aux femmes et aux jeunes.

L'accès au financement, à l'énergie, aux technologies appropriées mais également à des filières de formation spécifiques permettant de relier les compétences en agronomie et celles en lien avec le management et l'entrepreneuriat, sont des services en plein développement.

La prise en compte du genre constitue un des axes transversaux de la mise en œuvre du PROSEHA. La prise en compte de cette dimension a permis d'atteindre des résultats satisfaisants notamment dans le cadre de la mise en place des accords sociaux, l'implantation et la gestion des ouvrages.

Pour une quantité de 43 140,31 tonnes de semences pour cultures pluviales et irriguées mises en place de 2016 à 2020, les femmes et les jeunes ont été des grands bénéficiaires même s'il est difficile d'évaluer leur nombre.

De 2016 à 2020, 90 marchés à bétail ont été construits sur les 50 prévus (soit 180%) et 9 autres ont été réhabilités sur les 8 prévus (soit 112,50%). Le marché à bétail est une des infrastructures socioéconomiques faite pour mieux promouvoir le développement à la base surtout en milieu rural où la pratique de l'élevage demeure la seconde activité économie du Niger après l'agriculture. En effet, l'élevage est pratiqué aussi bien en milieu rural que dans les centres urbains. Il génère aussi bien des ressources financières en même temps qu'il contribue intensément à la sécurité alimentaire des ménages. L'élevage assure aussi de nombreux rôles pour les cérémonies rituelles, les entraides sociales.

Un marché crée de nombreuses activités secondaires qu'il faut prendre en compte pour déterminer les bénéficiaires indirects, alimentation des animaux et vente d'intrants, logement et restauration des commerçants et personnels, etc...

Cette dynamique de création de marché à bétail est soutenue par l'ensemble hommes, femmes, jeunes filles, jeunes garçons ou chacun prend part à partir de l'activité qu'ils y mènent telle que spécifié dans le chapitre précédent sur l'approche spécifique.

De façon plus pratique le marché à bétail met en corrélation tous les groupes sociaux d'hommes, de femmes, de jeunes garçons, de jeunes filles tout comme des vieillards et des personnes handicapées. C'est aussi le lieu d'échanges entre diverses formes d'activités socioéconomiques car chaque secteur de production économique y est représenté. Ainsi, des propriétaires de bétail aux éleveurs, des revendeurs des intermédiaires des gardiens d'animaux des revendeurs et acheteurs de lait et ses dérivés, des percepteurs de taxes, des agents vétérinaires, des détenteurs de piquets, des revendeurs de garde et foin tout comme les gérants du parking, les transporteurs, les dockers et les syndicalistes etc.

A l'instar des autres types de marché celui à bétail reçoit aussi des personnes vulnérables telle que les handicapés, des vieillards ainsi que des enfants talibés dont l'activité principal est la mendicité parmi les hommes on distingue des éleveurs qui sont des peulhs tout comme ceux des autres ethnies ayant conduit des animaux élevés par eux même ou acheter pour revendre.

Aussi, les femmes ont été les grandes bénéficiaires de La mise en place des kits de petits ruminants (un résultat cumulé de 1010% pour la période 2016-2020). Il en est de même de la production des œufs et des viandes (en constante progression de 2016 à 2020) dont les activités de transformation et de commercialisation sont dominées par les jeunes et les femmes.

Une autre innovation qui a profité aux femmes et la *diffusion des kits Habbanayé* : en effet, les fortes dégradations du disponible fourrager en zone agricole et agro-pastorale affectent gravement le pouvoir d'achat des ménages. La situation alimentaire parfois marquée par les difficultés d'accès aux céréales du fait d'une part des contraintes d'accès aux zones éloignées et d'autre part, de la fragilité de l'économie des ménages. A ceci s'ajoutent les pertes financières importantes et celles de cheptels par les producteurs en raison de la pandémie du COVID-19. Pour améliorer la résilience aux changements climatiques, il est envisagé l'augmentation des revenus des ménages vulnérables par la mise en place d'un kit de 4 petits ruminants (3 femelles et 1 mâle) basé sur le système de passage à d'autres bénéficiaires (*Habbanayé*). Un

total de 64 655 ménages a été touché par l'opération sur la période 2016-2020 soit 258 620 petits ruminants placés.

La prise en compte du genre est effective dans la plupart des actions du secteur, en particulier à travers les interventions HIMO (le traitement des terres dégradées, la lutte contre les plantes envahissantes, les comités de gestion des sites récupérés, etc.). Il faut également retenir que le concept genre est de rigueur dans les actions pour la résilience des communautés face aux effets du Changement Climatique ; en ce sens tous les intervenants du secteur en tiennent compte.

- Ainsi, au niveau du PS 5 par exemple, la production de poisson sur la période a généré un chiffre d'affaire de 267 136 500 000 francs CFA procurant des revenus supplémentaires à la population notamment les femmes et les jeunes, principaux acteurs de la chaîne de transformation et de commercialisation. Elle a également contribué à la réduction de la pauvreté, l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.
- Au niveau, du PS 7 de 2016 à 2020, ce sont plus de 121 988 emplois temporaires de 6 mois qui sont à partir des activités HIMO de la GDT, parmi lesquels de nombreuses femmes et jeunes ;
- Au niveau du PS 8 les tâches des femmes ont été allégées avec la vulgarisation de 19 754 foyers améliorés même si on est loin de la cible qui est de 100 000 foyers améliorés, soit un taux de réalisation de 20%.

Les normes sociales défavorables au maintien des filles à l'école persistent dans notre société. Au Niger, on dispose de 2 058 établissements scolaires disposant des cantines scolaires, soit 12% des besoins, des cantines d'urgence dans les zones touchées par les conflits. L'approche holistique de l'initiative 3N qui consiste à voir la sécurité alimentaire sous plusieurs angles : l'éducation, la santé, l'environnement, etc. Ainsi, en faisant de l'école une porte d'entrée l'Initiative 3N, le gouvernement montre clairement le lien entre l'éducation et la nutrition. Ainsi, au cours de la période 2016 à 2020, le nombre de filles scolarisées bénéficiaires des transferts sociaux est de 29 574 sur une cible de 32 507, soit 90%. Quant aux achats locaux auprès des petits producteurs (véritable instrument pour la protection des groupes vulnérables), il a été réalisé à plus de 94%.

➤ **Changement climatique**

Des efforts ont été entrepris sur les questions liées au changement climatique avec notamment le développement de stratégies. La prise en compte de la dimension du changement climatique dans les politiques et stratégies sectorielles a concerné plusieurs secteurs pilotes. A titre illustratif, le secteur de la santé s'est doté depuis 2014 d'une stratégie de résilience qui a été intégré au plan sectoriel 2016-2020. La stratégie de résilience du secteur des transports a été également réalisée. Au niveau décentralisé, la dimension des changements climatiques est intégrée aux schémas régionaux d'aménagement du territoire et aux plans locaux de développement. De même, plusieurs autres mesures sont prises notamment l'intégration de la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans le Programme National d'Accès aux Services Énergétiques, la mise en œuvre d'interventions prioritaires pour renforcer la résilience et la capacité d'adaptation des secteurs de l'agriculture et de l'eau et, l'intégration de la résilience climatique dans les systèmes de productions agropastorales à travers les champs-écoles-paysans. Le pays s'est également doté d'un Plan National d'Adaptation à long terme (PNA) et a adopté en 2017, sa Contribution Déterminée au niveau National (CDN) consacrée par l'accord de Paris en 2015. Au plan international, le Niger a pris part aux différentes sessions des conférences des parties sur la période 2011-2018 et les communications nationales

relatives à la mise en œuvre de la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique ont été régulièrement élaborées et soumises. S'agissant de l'initiative régionale post-COP 22 regroupant 17 États, les efforts du Niger assurant la coordination de l'initiative a abouti à l'élaboration du Plan d'Investissement Climat de la Région du Sahel (PIC-RS/2018-2030) et son programme prioritaire. Niamey a ainsi accueilli successivement la première rencontre des Ministres de la Commission couplée à la Conférence Internationale sur la Désertification et l'Économie Verte (CIDEV) en juillet 2018, la deuxième rencontre de haut niveau des Ministres de la Commission en octobre 2018 et la première Conférence des Chefs d'États et de Gouvernements de la Commission en février 2019, suivie de la table ronde sur le financement du PIC-RS 2018-2030.

➤ **Protection sociale**

Le cadre stratégique de l'Initiative 3N vise à réduire la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, qu'elle résulte de facteurs conjoncturels (chocs, aléas climatiques) ou de contraintes structurelles qui pèsent plus particulièrement sur les ménages ruraux les plus pauvres (accès aux facteurs de production, aux services sociaux de base, aux moyens d'existence et aux opportunités économiques).

En mettant dans un cadre global commun i) les efforts sectoriels dans le domaine des productions et chaînes de valeur, ii) le renforcement de la résilience face l'insécurité alimentaire et iii) l'amélioration du statut nutritionnel des population, l'Initiative et ses plans d'action successifs incluent des mesures spécifiques à destination des ménages, communautés ou catégories les plus pauvres et vulnérables.

Ces éléments sont principalement incluent dans les Programmes Stratégiques de l'Axe 3 mais plus largement de manière transversales à tous les PS en veillant à assurer que les petits producteurs, les ménages les moins favorisés, mais également les catégories spécifiques telles que les jeunes et les femmes, puissent bénéficier des interventions sectorielles (accès à l'irrigation, aux services de la Maison du Paysan, aux revenus saisonniers à travers les travaux de restauration des terres rémunérés, aux débouchés via les achats institutionnels aux petits producteurs, etc.).

Le Programme stratégique 9 vise spécifiquement à mettre en œuvre des mesures d'appui ciblées vers les ménages les plus pauvres en particulier à travers les filets sociaux prévisibles sur une durée pluriannuelle, avec des mesures d'accompagnement pour renforcer leurs capacités productives et les sortir de la vulnérabilité, en phase avec l'Axe 1 de la Politique Nationale de Protection Sociale, portée par le Ministère de l'Emploi, du Travail et de la Protection Sociale. Un nombre croissant d'initiatives se développe dans ce domaine, sous la coordination de la Cellule Filets Sociaux du DNP-GCA, en complémentarité des réponses conjoncturelles en période de soudure ou en réponse à des chocs.

III. ANALYSE DU NIVEAU DE FINANCEMENT DU PLAN D'ACTION 2016-2020 DE L'INITIATIVE 3N

Le Plan d'Action 2016-2020 de l'Initiative 3N a été évalué à 1 546,65 milliards de FCFA lors de son élaboration, misant sur un accroissement progressif des investissements pour atteindre un pic en 2019.

Le montant total de la mobilisation s'est élevé à 1 366,01 milliards de FCFA, soit 88,32% du montant initial prévisionnel. Cette mobilisation est estimée en exploitant les informations collectées auprès des projets et programmes sous tutelle des institutions du secteur. Des exercices de collecte de données sont en effet menés périodiquement (annuellement) auprès des différents projets et programmes contribuant à la mise en œuvre des programmes stratégiques de l'Initiative 3N. Ces informations sont complétées par l'exploitation des informations compilées par le Ministère du Plan pour l'ensemble des Ministères et autres administrations tutelles de projets et programmes.

On constate que l'année 2016 a été marquée par une mobilisation supérieure aux prévisions avec un taux de mobilisation de 111%. Ceci peut s'expliquer d'une part, par l'effet des 5 premières années de mise en œuvre de l'Initiative 3N et du Plan d'Action du HC3N qui a su promouvoir, coordonner et mobiliser de nombreuses contributions financières alignées au cadre stratégique de l'Initiative 3N et d'autre part, par l'impact négatif des aspects sécuritaires et de changements climatiques à partir de 2016 qui ont tiré vers le bas la mobilisation des ressources. Les niveaux d'exécution (qui correspondent au rapport entre les réalisations financières et les montants mobilisés/disponibles), quant à eux, sont évalués annuellement en exploitant les rapports annuels d'exécution des projets et en menant une analyse permettant de désagréger les montants exécutés par composante du projet et de les relier aux différents axes du Plan d'Action et du cadre stratégique de l'Initiative 3N. La moyenne des réalisations financières annuelles des projets/programmes a ainsi été calculée et répartie par axe.

Tableau 40 : Niveau de financement du Plan d'Action 2016-2020 de l'Initiative 3N

Axe Stratégique	Montant	2016	2017	2018	2019	2020	Total 2016-2020	Ratios (taux de mobilisation/taux d'exécution)
Axe stratégique 1 : Accroissement des productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques	Prévision PA 2016-2020	113,36	189,89	221,21	241,89	201,83	968,17	
	Mobilisation	73,48	89,88	148,89	146,06	159,59	617,90	63,82%
	Exécution	27,92	76,40	95,29	127,07	79,79	406,48	65,8%
Axe stratégique 2 : Approvisionnement régulier des marchés ruraux et urbains en produits agricoles et agroalimentaires	Prévision PA 2016-2020	42,62	54,65	58,38	60,95	58,88	275,47	
	Mobilisation	60,37	69,86	73,74	53,16	55,72	312,84	113,57%
	Exécution	22,94	59,38	47,19	46,25	27,86	203,62	65,1%
Axe stratégique 3 : Amélioration de la résilience des groupes vulnérables face aux changements climatiques, aux crises et aux catastrophes	Prévision PA 2016-2020	45,08	48,43	51,96	50,24	48,25	243,96	
	Mobilisation	84,32	81,21	90,78	47,86	49,27	353,44	144,88%
	Exécution	32,04	69,03	58,10	41,64	24,63	225,44	63,8%
Axe stratégique 4 : Amélioration de l'état nutritionnel des nigériennes et nigériens	Prévision PA 2016-2020	0,75	2,53	5,35	7,90	1,75	18,28	
	Mobilisation	9,83	11,51	13,07	10,21	7,68	52,30	286,19%
	Exécution	3,74	9,78	8,36	8,88	3,84	34,61	66,2%
Axe stratégique 5 : Animation, coordination de l'Initiative 3N et impulsion des réformes	Prévision PA 2016-2020	6,54	10,12	8,94	7,90	7,26	40,76	
	Mobilisation	3,99	3,22	7,39	8,45	6,48	29,53	72,46%
	Exécution	1,52	2,74	4,73	7,35	3,24	19,58	66,3%
TOTAL	Prévision PA 2016-2020	208,34	305,61	345,84	368,88	317,97	1 546,63	
	Mobilisation	231,99	255,68	333,87	265,74	278,73	1 366,01	88,32%
	Exécution	88,15	217,33	213,68	231,20	139,36	889,72	65,13%

Unité : milliards de francs CFA

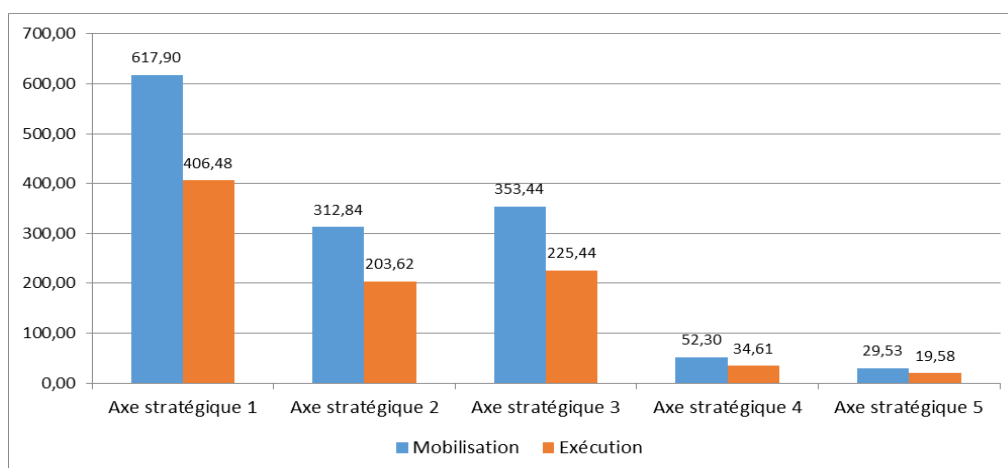


Figure 30 : Répartition du financement de 2016 à 2020

Les niveaux d'exécution sont variables d'un axe à l'autre. L'axe 1 présente des taux de mobilisation et d'exécution relativement faibles mais il est important de mentionner que les montants en jeu sont très élevés et les plus importants du Plan d'Action tous axes confondus.

Les Axes 3 et 4 présentent des taux de mobilisation très élevés. Ils concernent des sous-secteurs qui bénéficient de beaucoup d'attention en particulier pour les interventions et projets en gestion directe (financés et mis en œuvre directement par des agences d'exécution). Les réalisations concernent en grande partie des interventions planifiées et mises en œuvre sur une base annuelle (mise en œuvre du Plan de Soutien, financement de la prise en charge et du traitement des cas de malnutrition aiguë sévère, etc.).

On peut constater un certain décalage entre les niveaux de mobilisation d'une part et d'exécution financière effective d'autre part, lié au cycle du projet. Les 1ères années d'un projet donnent généralement lieu à des niveaux d'exécution bas, qui augmentent progressivement pour atteindre des niveaux particulièrement élevés en fin de projet. Ainsi l'année 2016, qui présente des taux de mobilisation records (qui s'expliquent par une recrudescence de nouveaux projets au titre de l'Initiative 3N), est aussi marquée par les taux d'exécution les plus faibles de la période avec seulement 38% d'exécution. Ce décalage est particulièrement prégnant pour l'Axe 1 (Accroissement des productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques) dont la mise en œuvre implique des projets d'envergure et des travaux lourds, dont le démarrage est souvent ralenti par les nombreuses études de faisabilité et procédures de passation de marché préalables à l'exécution.

Les années 2017 et 2019 ont connu les taux d'exécution les plus importants de la période, respectivement de 85 et 87%, ce qui peut s'expliquer par le niveau « croisière » atteint par les projets après la phase de démarrage qui peut atteindre jusqu'à un an, voire 2 ans pour les projets les plus longs.

Tableau 41 : Répartition du financement 2016-2020 par source

Type de financement	Financement total	Part
ANR	743,38	54,4%
Emprunt	398,80	29,2%
Ressources propres	214,06	15,7%
Bénéficiaires	9,77	0,7%
Total	1 366,01	100,0%

Le financement du Plan d'Action 2016-2020 de l'Initiative 3N est couvert à 54,4% par les Aides Non Remboursables (ANR) et 29,2% par les Emprunts. A noter que seuls les projets en gestion directe, notamment ceux mis en œuvre par les Agences du Système des Nations Unies, intègrent une estimation de la contribution des bénéficiaires (notamment dans le cadre de projets de protection et conservation de l'environnement), ce qui explique des taux si bas.

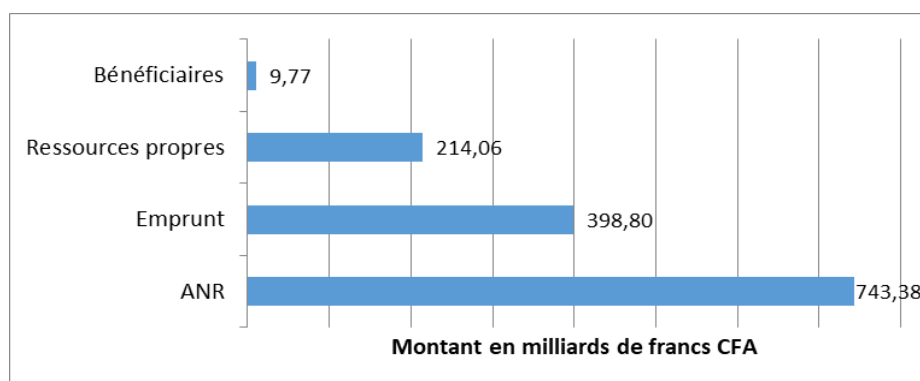


Figure 31 : Répartition du financement par source sur la période 2016-2020

Tableau 42 : Répartition du financement des projets et programmes par tranche de 2016 à 2020

Budget prévisionnel	Nombre de Projets/Programmes		Montant global 2016-2020		Taux	
Budget > 60 milliards FCFA	4	3,4%	454,8	33,3%	11	55,7%
Budget 30 à 60 milliards FCFA	7	5,9%	306,3	22,4%		
Budget 20 à 30 milliards FCFA	8	6,7%	196,7	14,4%	12	19,5%
Budget 20 à 15 milliards FCFA	4	3,4%	70,1	5,1%		
Budget 15 à 10 milliards FCFA	9	7,6%	110,9	8,1%	29	18,4%
Budget 5 à 10 milliards FCFA	20	16,8%	140,6	10,3%		
Budget 2 à 5 milliards FCFA	18	15,1%	52,9	3,9%	18	3,9%
Budget 1 à 2 milliards FCFA	13	10,9%	18,9	1,4%		
Budget 0,5 à 1 milliard FCFA	12	10,1%	8,3	0,6%	49	2,5%
Budget < 0,5 milliard FCFA	24	20,2%	6,6	0,5%		
Total	119	100,0%	1 366,01	100,0%	119	100%

Sur la période du Plan d'Action 2016-2020, un nombre de 119 projets a été identifié comme contribuant à la mise en œuvre de l'Initiative 3N. Parmi eux 20% ont des budgets inférieurs à 500 millions FCFA, alors que les 4 plus grands projets/programmes mobilisent à eux seuls plus de 30% du budget total. Les quatre projets suivants ont un budget supérieur à 30 milliards de FCFA sur la période, il s'agit des projets : Programme Kandadji, COMPACT du Millenium Challenge Account (MCA), le Programme de développement de l'agriculture familiale dans les Régions de Maradi, Tahoua et Zinder (ProDAF), le Projet d'appui aux activités rurales et financement de filières agricoles dans les régions d'Agadez et Tahoua (Pôles Ruraux).

Malgré le nombre élevé de projets ayant contribué à la mise en œuvre de l'Initiative 3N, 42% d'entre eux sont des projets dont les budgets sont inférieurs à 2 milliards de FCFA et dont la durée de mise en œuvre n'excède pas deux ou trois années.

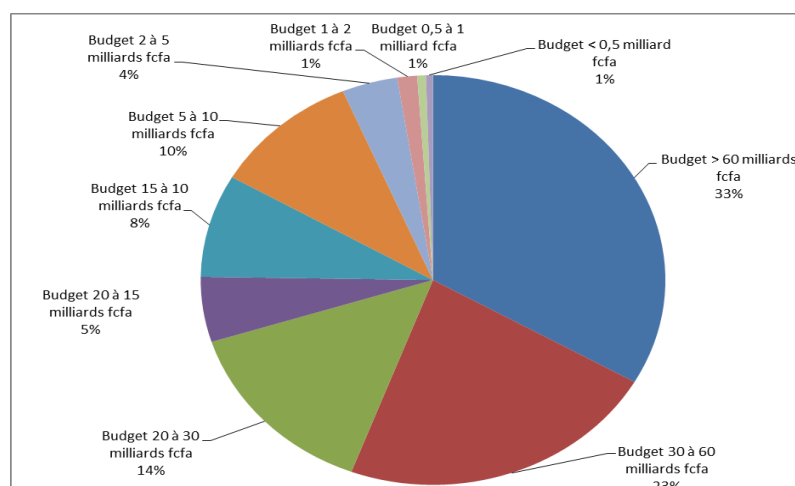


Figure 32 : Montant du financement par tranche de 2016 à 2020

IV. PERSPECTIVES ET ORIENTATIONS POUR LA PHASE 2021-2025

4.1. Perspectives

Les résultats de la mise en œuvre de l'Initiative 3N depuis 2011 démontrent des avancées significatives dans le domaine du développement agricole et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, contribuant ainsi aux acquis du Programme de Renaissance (phase I et II) et à la mise en œuvre du Plan de Développement Economique et Social. La première phase de mise en œuvre, l'Initiative 3N a permis d'impulser et initier des réformes structurantes et de s'attaquer aux causes profondes des vulnérabilités alimentaires et nutritionnelles avec comme leviers l'amélioration des bases productives et l'accès renforcé à certains moyens de productions. La mise en œuvre s'est poursuivie pendant la phase 2016-2020 en abordant davantage une approche fondée sur la promotion des chaînes de valeurs pour améliorer la valorisation, la transformation et commercialisation des produits agrosylvopastoraux et leur présentation sur les marchés, mais également en initiant une nouvelle politique de lutte contre la malnutrition et en rendant les mesures ciblées de réduction de l'insécurité alimentaire plus efficaces.

Ainsi, les résultats de la mise en œuvre de l'Initiative 3N ont permis d'apporter certaines réponses aux problèmes récurrents de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Niger. En effet, l'Initiative 3N a permis au Niger d'éviter les scènes récurrentes de déplacements massifs des populations et les morts des animaux pour cause de famine ou des campagnes agropastorales déficitaires.

Un des avantages des plans quinquennaux successifs est leur parfaite intégration dans le PDES 2017-2021, en son axe 3 « Accélération de la croissance économique » dont la majeure partie des programmes vise la « Transformation du Monde Rural ». C'est pourquoi, l'Initiative 3N reste encore un cadre de référence pertinent en matière de développement agricole et de sécurité alimentaire et nutritionnelle durables pour le pays.

Les ajustements nécessaires dans le cadre de l'élaboration du prochain plan d'action quinquennal 2021-2025 sont identifiés et permettront de renforcer encore la gouvernance ainsi que la planification opérationnelle et le suivi de l'Initiative ainsi que le renforcement des chaînes de valeur et la promotion du secteur privé pour accélérer les tendances vertueuses enregistrées. Cette nouvelle phase contribuera à mettre à l'échelle les bonnes pratiques et à susciter de nouvelles initiatives innovantes, en poursuivant le rapprochement avec de nouveaux types d'acteurs et de nouvelles initiatives, tel que l'Agence Nationale pour la Société de l'Information, les incubateurs d'entreprises, les universités et institutions de recherche, les services de formation professionnelle et technique etc.

Parmi les domaines d'action qui devront être reconduits et renforcés pour contribuer à tirer les enseignements des phases précédentes, on peut citer en particulier :

- La mise en place d'un programme de renforcement des capacités des acteurs, et en particulier de soutien aux collectivités décentralisées pour accompagner la décentralisation et en particulier accélérer l'opérationnalisation des outils de gestion de la Maison du Paysan mais également améliorer l'efficacité de la gouvernance du secteur à travers les instances prévues à cet effet à tous les niveaux ;
- Le soutien renforcé à la valorisation, transformation et la commercialisation des produits agrosylvopastoraux et halieutiques pour des chaînes de valeur plus performantes, pourvoyeuses d'emploi et de revenus substantiels aux producteurs ruraux ;

- La poursuite des efforts de réalisation d'infrastructures de soutien aux systèmes alimentaires et chaînes de valeur tels que les pistes de desserte, comptoirs de commercialisation, magasins de stockages, dispositif de contrôle de qualité etc. ;
- La professionnalisation de des acteurs des systèmes alimentaires maîtrisant à la fois les aspects techniques, organisationnels et financiers pour promouvoir l'agrobusiness et le secteur privé ;
- La poursuite des efforts de restauration de l'environnement, de gestion durable des ressources naturelles, de promotion de technologies vertes dans un contexte d'effets croissant du changement climatique et de la désertification ;
- L'accélération des interventions multisectorielles et coordonnées de prévention de la malnutrition et la mise en œuvre de mécanismes de protection sociale à travers des investissements structurants en complément des actions de traitement de la malnutrition et des réponses ponctuelles à l'insécurité alimentaire ;
- La prise en compte de manière systématique et transversale de l'autonomisation des femmes et des jeunes pour accélérer les effets d'une croissance plus équitable et partagée qui promeut l'égalité des chances.

4.2. Orientations pour l'élaboration de la phase 2021-2025

La Stratégie de l'Initiative 3N a enregistré des résultats probants sur la productivité agricole, les réformes structurelles, la lutte contre la faim, la malnutrition et la pauvreté avec comme leviers et sur l'amélioration des bases productives (irrigation, approvisionnement en intrants de tous genre, restauration des terres, prévention contre les crises et catastrophes). Dans la continuité des plans précédents, en prenant acte des enseignements tirés et des enjeux actuels et perspectives d'avenir, des orientations prioritaires et réajustements nécessaires ont été identifiés en lien avec chaque axe stratégique et seront déclinées en programmes et activités spécifiques dans le cadre du prochain plan d'action quinquennal de l'I3N couvrant la période 2021-2025.

Axe Stratégique 1 : Accroissement et diversification des productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques

La planification de la mise en œuvre de cet axe devra permettre de développer encore davantage les cultures irriguées, avec un effort plus important dans le domaine rizicole, et la production d'autres produits de grande consommation tel que le lait, la viande ou le sucre mais également les filières n'ayant pas fait l'objet de suffisamment de soutien pendant les phases précédentes.

Les investissements dans les systèmes de production et en particuliers les systèmes alimentaires devront prendre davantage en compte certains éléments essentiels tels que :

- Les questions d'accès équitable et de sécurisation foncière ;
- L'accessibilité financière et physique des intrants, des infrastructures et des équipements ;
- La promotion des systèmes productifs durables et incluant des produits à haute valeur nutritive ;
- La promotion des activités rurales fortement pourvoyeuses d'emploi en particulier pour les femmes et les jeunes ;

- Le développement des relations et de la collaboration avec de nouveaux acteurs en vue de susciter des initiatives innovantes dans le domaine des nouvelles technologies et de l'agrobusiness.

Axe Stratégique 2 : Approvisionnement régulier des marchés ruraux et urbains en produits agricoles et agroalimentaires

Tenant compte des insuffisances dans le soutien et la promotion d'une approche chaîne de valeur et des investissements privés dans le secteur, et pour tirer profit des évolutions attendues dans le cadre de l'intégration sous-régionale et de l'entrée en vigueur de la ZLECAF, certains éléments essentiels ont été identifiés tels que :

- Accélérer la mise en œuvre de stratégies actions dans les domaines de la professionnalisation et la formalisation des acteurs, la normalisation/certification, l'accès services tels que l'énergie, les TIC, l'appui-conseil et le financement ;
- Prendre des mesures pour améliorer l'environnement des affaires et promouvoir le développement et les investissements du secteur privé dans le domaine des systèmes alimentaires, en particulier à travers des mesures fiscales adaptées et incitatives ;
- Soutenir la valorisation des produits par le soutien aux activités de conservation, transformation, commercialisation ;
- Susciter une augmentation de la demande en produits locaux.

Axe Stratégique 3 : Amélioration de la résilience des groupes vulnérables face aux changements climatiques, aux crises et aux catastrophes

Les progrès et évolutions initiées dans les interventions de réduction de la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire doivent être poursuivis, notamment en : i) renforçant les efforts de programmation conjointe et multisectorielle dans le domaine du renforcement de la résilience, iii) améliorant l'articulation stratégique, programmatique et technique entre les réponses conjoncturelles à l'insécurité alimentaire saisonnière et la prise en charge de la vulnérabilité chronique des ménages les plus pauvres à travers les instruments de la protection sociale. Parmi les éléments qui devront être pris en compte de manière plus significative :

- Assurer une meilleure intégration et complémentarité des interventions à court, moyen et long terme de réduction de la vulnérabilité : dans le cadre des dispositifs de filets sociaux et des réponses saisonnières, de l'opérationnalisation du registre social unifié, ou encore de la généralisation d'une approche Nexus en particulier dans les zones fragiles confrontés aux effets de l'insécurité ;
- Adapter les capacités de réponses et de coordinations aux chocs soudains (inondations, mouvements de population, épidémies) ;
- Sécuriser les sources et mécanismes de financement pérennes mais aussi réactifs aux chocs dans les domaines ciblés ;
- Renforcer l'adaptation des outils d'anticipation, prévention et réponse au contexte et enjeux du milieu pastoral ;
- Faciliter l'accès aux ménages les plus vulnérables à des services adaptés dans divers secteurs (foncier, moyens de production, formation, éducation, services sociaux de base, financement...) pour contribuer à réduire leur vulnérabilité et les rendre actifs et productifs.

Axe Stratégique 4 : Amélioration de l'état nutritionnel des nigériens

Il s'agit de poursuivre la tendance initiée grâce à l'adoption de la PNSN en accélérant les investissements dans les interventions multisectorielles sensibles à la nutrition, tout en maintenant et renforçant les capacités de prise en charge médicale des cas de malnutrition par les structures sanitaires. Ceci doit passer notamment par :

- Le renforcement des capacités des Ministères et institutions concernées pour internaliser pleinement la nutrition dans les stratégies sectorielles, la programmation et les outils de suivi ;
- La priorisation, dans les différents secteurs, d'interventions ayant un impact plus fort sur l'amélioration de l'état nutritionnel, en particulier celui des groupes cibles tels que les enfants de moins de 5 ans, les femmes enceintes et les adolescentes ;
- Le maintien des capacités techniques, humaines et financières pour assurer la prise en charge de la malnutrition aiguë dans les structures sanitaires ;
- La nécessité d'une communication nationale de grande envergure de tous les secteurs de la société pour que tous les nigériens s'approprient les connaissances sur les déterminants de la malnutrition (carences en micronutriments, sous-nutrition et surnutrition) et ses conséquences.

Axe Stratégique 5 : Création d'un environnement favorable à la mise en œuvre de l'Initiative 3N

Les phases précédentes ont révélé l'importance de cet axe pour mobiliser les financements, renforcer les capacités des acteurs de mise en œuvre et impulser les réformes. Parmi les progrès que la nouvelle phase devra susciter :

- La poursuite des efforts d'accompagnement et de renforcement des acteurs, en particulier au niveau local pour assurer la gouvernance multisectorielle ainsi que la gestion des outils de gestion des outils de l'Initiative 3N ;
- Le soutien aux administrations du secteur pour la mobilisation des financements du budget national et la délégation des crédits au niveau déconcentré ;
- L'amélioration des systèmes de suivi permettant de disposer de données fiables et régulières sur les niveaux de mise en œuvre des programmes et les effets de la politique sectorielles ;
- Le soutien à l'atteinte des engagements pris aux niveaux sous-régional, continental et international dans des domaines relevant du secteur ;
- La promotion des investissements structurants et alignés aux priorités nationales auprès des partenaires techniques et financiers, y compris dans les zones fragiles affectés par les effets de l'insécurité dans les pays voisins, afin de maintenir des efforts durables, la fonctionnalité des services sociaux de base et le soutien aux collectivités décentralisés dans une logique de Nexus Urgence/Développement ;
- Le renforcement des efforts de communication et de sensibilisation auprès des acteurs sur l'Initiative 3N ses enjeux et ses acquis.

CONCLUSION

La Stratégie de l'Initiative 3N pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et le Développement Agricole Durables, « les Nigériens Nourrissent les Nigériens » a été activement mise en œuvre sur la période 2011-2020 à travers des plans d'action successifs élaborés, mis en œuvre et suivis selon une approche inclusive et concertée et sur les principes de la planification axée sur les résultats. A l'issue de cette période de 10 ans on constate que l'ensemble des 5 Axes stratégiques de cette politique nationale du secteur SAN/DAD a connu des avancées significatives, grâce à des investissements qui ont atteint plus de 2 500 milliards de FCFA sur la période soit près de 100 % des cibles financières globales prévues.

L'Initiative 3N a ainsi contribué directement à la mise en œuvre du Programme Renaissance, à la Stratégie de Développement Durable et de Croissance Inclusive (SDDCI) et au Plan de Développement Economique et Social du Niger. Mais elle a aussi largement contribué au rayonnement du pays à l'échelle sous-régionale, continentale et internationale grâce à son aspect multisectoriel et innovant, et aux efforts portés sur la gouvernance et les réformes.

Le rôle de cadre de référence des plans d'action successifs a permis d'accompagner les administrations dans la mobilisation des financements, la priorisation des investissements, l'alignement des investissements des partenaires, et ainsi contribué directement à promouvoir l'approche programme et à soutenir la mise en œuvre de la réforme des finances publiques.

Les pratiques de suivi-évaluation, revues et bilans ont permis d'une part d'orienter les prises de décision par les instances de pilotage, et en premier lieu au Comité Interministériel d'Orientation, sous la présidence du Chef de l'Etat, et d'autre part de tirer les enseignements de 10 ans d'implémentation.

Ainsi il est attendu du prochain plan d'action de l'Initiative 3N pour la période 2021-2025 de s'inscrire pleinement dans la continuité des progrès réalisés, tout en prenant en compte les enjeux et perspectives du moment. La poursuite des efforts pour l'augmentation et la sécurisation de la production agricole nationale, la gestion durable des ressources et de l'environnement mais également la promotion de systèmes alimentaires durables, pourvoyeurs d'investissements privés et d'emplois, qui contribuent à l'autonomisation des femmes et des jeunes, et à la transformation du monde rural seront au cœur des priorités de cette nouvelle phase. Il en est attendu également des résultats plus significatifs sur l'amélioration de l'état nutritionnel de la population, en particulier des enfants, mais aussi sur la réduction de la vulnérabilité des ménages ruraux aux divers chocs climatiques et anthropiques auxquels le Niger est exposé. Les mécanismes d'anticipation et de réponses à ces divers risques devront continuer à améliorer leur durabilité, leur efficacité et leur réactivité pour éviter que ceux-ci mettent en péril les progrès enregistrés.

C'est ainsi que le Niger poursuivra le chemin qu'il a entrepris sur la voie de la Renaissance.